

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'AVESNES LE COMTE**Réunion du Mardi 11 Avril 2023**

Le Conseil Municipal s'est réuni, le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

L'ensemble des délibérations reprises ci-dessous ont été approuvées à l'unanimité

	Objet de la délibération
D 2023-10	Approbation du compte de gestion 2022 de la commune Le Conseil Municipal a validé le compte des gestion 2022 de la commune établi par le receveur municipal
D 2023-11	Approbation du compte administratif 2022 de la commune Le Conseil Municipal a validé le compte administratif 2022 de la commune
D 2023-12	Affectation des résultats 2022 de la commune Le Conseil Municipal a validé l'affectation des résultats 2022 du compte administratif de la commune
D 2023-13	Fixation des taux des taxes directes locales pour l'année 2023 Le Conseil Municipal a voté le taux des taxes locales (Taxe sur le Foncier Bâti, sur le Foncier Non-Bâti et Taxe d'habitation) de la commune pour l'année 2023 comme suit : <ul style="list-style-type: none">• Taux de la taxe sur le Foncier bâti : 44,03 %• Taux de la taxe sur le Foncier non bâti : 47,77 %• Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 17,23 %
D 2023-14	Approbation du Budget Primitif 2023 de la commune Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2023 de la commune
D 2023-15	Approbation du compte de gestion 2022 du service public de l'eau Le Conseil Municipal a validé le compte des gestion 2022 du service de l'eau établi par le receveur municipal
D 2023-16	Approbation du compte administratif 2022 du service public de l'eau Le Conseil Municipal a validé le compte administratif 2022 du service de l'eau
D 2023-17	Affectation des résultats 2022 du service public de l'eau Le Conseil Municipal est amené a validé l'affectation des résultats 2022 du compte administratif du service de l'eau (joint à la convocation)
D 2023-18	Approbation du Budget Primitif 2023 du service public de l'eau Le Conseil Municipal a voté le budget primitif 2023 du service de l'eau

D 2023-19	Attribution des subventions aux associations Le Conseil Municipal a attribué des subventions à 19 associations au titre de l'année 2023 pour un montant total de 22 760 €			
D 2023-20	Attribution de subvention au CCAS Le Conseil Municipal a attribué une subvention de 12 000 € au CCAS au titre de l'année 2023			
D 2023-21	Demande de subvention auprès du Département au titre du FARDA (Aide aux travaux de voirie communale) Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre du FARDA dans le cadre de la réalisation de travaux de rénovation de voirie Montant de travaux : 38 358 € HT Montant sollicité : 15 000 € soit 39,10 % du coût de travaux HT			
D 2023-22	Demande de subvention auprès du Département au titre des opérations de sécurité à maîtrise d'ouvrage communale (OSMOC) Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre des OSMOC dans le cadre de la réalisation d'aménagements de sécurité et de voirie. Montant de travaux : 16 098,50 € HT Montant sollicité : 6 268 € soit 40% du coût total HT			
D 2023-23	Demande de subvention auprès du Département au titre des amendes de police Le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Département au titre des amendes de police dans le cadre de la réalisation d'aménagements de sécurité. Montant de travaux : 16 098,50 € HT Montant sollicité : 6 268 € soit 40% du coût total HT			
D 2023-24	Avis sur les rythmes scolaires à l'école Jules FERRY-VERLAINE Le Conseil Municipal a émis un avis favorable à la reconduction, à titre dérogatoire, de l'enseignement par semaine de 8 demi-journées, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à la rentrée scolaire 2023 pour 3 années dans les écoles maternelle et élémentaire d'Avesnes-le-Comte			
D 2023-25	Fixation des tarifs de cantine et de garderie scolaires Le Conseil Municipal a adapté les tarifs de cantine et de garderie scolaires à compter de la rentrée 2023 comme suit :			
		Tranche 1 Quotient Familial supérieur à 1000	Tranche 2 Quotient Familial compris entre 650 et 1000	Tranche 3 Quotient Familial inférieur à 650
	Elèves avesnois et élèves inscrits en classe ULIS	3,55 €	2,50 €	1 €
	Elèves non-avesnois	5 €		
	Personnel communal	2,50 €		
	Les nouveaux tarifs pour la garderie sont :			
	<ul style="list-style-type: none"> - Pour les avesnois et élèves en classe ULIS : 1,20 € par garderie - Pour les non-avesnois : 1,60 € par garderie 			

D 2023-26	Indemnisation des congés non pris en cas de cessation définitive d'activité Le Conseil Municipal a autorisé l'indemnisation des congés annuels non pris lors de la cessation d'activité des agents en raison de la maladie, départ en retraite, de motifs tirés de l'intérêt du service ou de décès.
D 2023-27	Modifications des commissions communales Le Conseil Municipal a modifié la composition des commissions N°4 (Actions sociales, insertion sociale et professionnelle, développement économique) et N°6 (Séniors, personnes en situation de handicap) avec le remplacement de Madame Manuella GOMES par Madame Sophie BREFORT

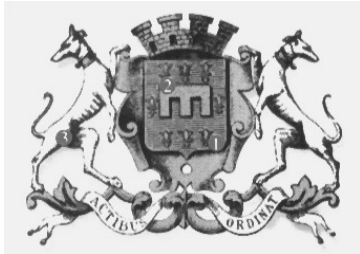
Fait à AVESNES-LE-COMTE

Le 14 Avril 2023

Le Maire



Sébastien BERTOUT



DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 10 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi 10 février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de réunion de la Mairie, rue Neuve, sous la présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, en suite de la convocation qui lui avait été régulièrement faite.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mme DAMBREVILLE Florence, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mme LAURENT Anne, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mme RICHARD Brigitte, Mr HEIRMAN Lucas, Mme MARTIN Micheline, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par Mme GABEZ Sylvie, Mme PETIT Huguette représentée par Mme RICHARD Brigitte, Mr DARRAS Aurélien représenté par Mr BERTOUT Sébastien

Etaient absents : Mme COUSIN Jeanne-Marie

Secrétaire de séance : Mr THILLIEZ Arnould

Suite à la démission de Madame Manuella GOMES reçue le 17 Janvier 2023, Monsieur le Maire accueille Madame Sophie BREFORT qui siègera au sein du groupe minoritaire. Madame BREFORT informe qu'elle accepte de recevoir les convocations au conseil municipal par mail.

1-Secrétaire de séance :

Monsieur le Maire propose que Arnould THILLIEZ soit désigné Secrétaire de séance.
Vote à l'unanimité

2-Approbation du Compte-Rendu de la réunion de conseil du 13 Décembre 2022

Le procès-verbal du conseil municipal du 18 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

3- Candidature à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « redynamisation centres-villes et centres-bourgs » proposé par la Région Hauts-de-France

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le lancement de l'Appel à Manifestation d'intérêt « redynamisation centres-villes et centres-bourgs » 2023-2027 par la Région Hauts-de-France ;

Vu la signature de la convention « Petites Villes de Demain » le 22 Décembre 2022 ;

La région développe depuis 2019 un dispositif de soutien des centres -bourgs qui vise à accompagner la redynamisation commerciale et artisanale de ces territoires.

Ce dispositif est aujourd'hui étendu aux communes identifiées « Petites Villes de Demain ».

Considérant la convention « Petites Villes de Demain » et en particulier l'enjeu lié à solidifier le tissu commercial et valoriser le potentiel économique du territoire ;

Considérant que l'aide de la Région Hauts-de-France à travers cet appel à manifestation d'intérêt est de nature à faciliter la mise en œuvre des projets de la commune

Monsieur Sébastien VANHOVE souhaite connaître s'il s'agit de nouveaux projets de la commune et lesquels seraient susceptibles d'être présentés et financés.

Monsieur le Maire indique que les projets identifiés sont ceux inscrits et présentés dans la démarche Petite Villes de Demain et qui concernent particulièrement la dynamisation du commerce (réaménagement du centre-bourg et de la place du marché). Il précise également que si la commune est retenue dans cette AMI, le Conseil Municipal sera ensuite sollicité projet par projet pour obtenir les aides correspondantes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à candidater à l'Appel à Manifestation d'intérêt « redynamisation centres-villes et centres-bourgs » proposé par la Région Hauts-de-France, à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tous les actes utiles à la finalisation de cette candidature
-

4- Stratégie de développement non-concurrentiel du commerce de périphérie

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la candidature à l'Appel à Manifestation d'intérêt « redynamisation centres-villes et centres-bourgs » 2023-2027 par la Région Hauts-de-France ;

Vu la signature de la convention « Petites Villes de Demain » le 22 Décembre 2022 ;

La stratégie de redynamisation de la commune arrêtée dans le cadre de la démarche « Petites Villes de Demain » repose sur différents enjeux dont un dédié à la revitalisation du commerce de centre-Bourg (amélioration des conditions d'accès, préservation du linéaire commercial, réflexion autour du marché hebdomadaire...).

Pour y parvenir, des fiches actions ont été définies en particulier suite à un diagnostic réalisé par la Chambre de Commerce de d'Industrie (CCI) et des investissements publics sont envisagés sur le secteur du centre-bourg dans les prochaines années.

De plus, cette zone de centre-bourg qui contient la grande majorité des commerces de proximité, a été intégralement repris dans l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) validée dans la convention « Petites Villes de Demain ».

Grace à ce cadre juridique, l'adaptation et la modernisation des locaux commerciaux et artisanaux du centre-bourg seront facilitées ainsi que la rénovation du patrimoine bâti au moyen de dispositifs dédiés.

En parallèle, la zone commerciale située en périphérie n'a pas été reprise dans le périmètre de cet ORT. De même, les nouvelles règles d'urbanisme et notamment la loi « Climat et résilience »

et le principe du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) encadre et limite fortement les possibilités d'extension du commerce de périphérie.

Madame Sophie BERFORT demande si cette décision pourrait bloquer l'installation d'un nouveau supermarché ?

Monsieur le Maire indique que les parcelles disponibles autour du magasin Carrefour appartiennent au groupe Carrefour ce qui laisse penser qu'aucune autre enseigne ne pourra s'y installer. Il précise également que l'objet de la délibération est surtout de s'engager que la commune ne développe pas une démarche active et concurrentielle au commerce de centre-ville

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- S'engage à soutenir et valoriser le commerce de centre-bourg par la mise en place d'actions dédiées et ne pas développer et soutenir des projets de développement du commerce de périphérie qui viendrait en concurrence des commerces de proximité.

5- Demande de subvention au Conseil départemental du Pas-de-Calais au titre du FARDA 2023 « Accompagnement des projets d'aménagement »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le programme d'aide du Département du Pas-de-Calais en faveur des territoires ruraux (FARDA)

Considérant le projet de création d'une aire de jeux pour un coût total de travaux HT de 38 022,90 € ;

Considérant que ce projet peut faire l'objet de la part du Conseil départemental d'une aide de 25% dans le cadre du programme du FARDA 2023, au titre de l'accompagnement des projets d'aménagement (aires de jeux)

Considérant que l'aide du Conseil départemental du Pas-de-Calais est de nature à faciliter la mise en œuvre de ce projet ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve le projet d'installation d'une aire de jeux sur la commune
- Sollicite du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, une subvention dans le cadre du programme FARDA 2023 « Aide aux projets d'aménagement » à hauteur de 25%, soit 9 505 € ;
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tous les actes utiles à la finalisation de cette demande de subvention.

6- Candidature au label « Village Patrimoine »

La commune d'Avesnes-le-Comte dispose d'un patrimoine architectural remarquable et d'une histoire riche de nombreux événements marqués par des personnalités importantes. Le patrimoine naturel de la commune avec ses espaces boisés ou encore ses nombreuses ruelles mérite également d'être souligné.

Depuis 2021, aux côtés de la commune, un collectif d'habitants férus d'histoire locale accompagné également par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de l'Eglise s'est constitué

et participe à promouvoir le patrimoine et l'histoire d'Avesnes-le-Comte. C'est ainsi que depuis 2 ans, la commune participe activement aux journées du patrimoine. Un parcours sur le patrimoine local a également été réalisé et installé et un « carnet » a été conçu pour accompagner les visiteurs le long de ce parcours mais également présenter quelques personnages et événements de l'histoire de la commune.

En s'appuyant sur ces actions de valorisation du patrimoine, la commune souhaite candidater au label « Village Patrimoine ». Ce label est réservé aux communes de moins de 2500 habitants qui souhaitent mettre en valeur leur patrimoine architectural et naturel. Il a été créé en 2003 à l'initiative du Pays de la Baie du Mont St Michel. A ce jour 80 villages sont labellisés, principalement en Normandie et dans les Hauts-de France. Il est en plein développement sur le territoire d'Arras Pays d'Artois Tourisme avec 27 villages labellisés.

Une fois obtenu pour une durée de 5 ans, ce label permet de s'inscrire dans le réseau des villages patrimoine et de développer l'attractivité touristique de la commune en proposant de nouvelles actions de valorisation, en participant à des événements, etc. Il s'accompagne d'actions en faveur du cadre de vie et de préservation de l'environnement. Au niveau de la commune, il permet de fédérer les habitants, les commerçants, les associations et les partenaires autour de l'identité locale.

La candidature consiste à déposer un dossier de présentation du village, de son histoire, ses manifestations, ses atouts patrimoniaux et naturels. Puis un jury se déplacera au cours de l'année afin de découvrir la commune

Cette démarche s'inscrit également dans la convention « Petites Villes de Demain » dont une fiche-action est consacrée à l'obtention de ce label et à la valorisation du patrimoine.

Monsieur Sébastien VANHOVE souhaite savoir si ce label pourrait rajouter des contraintes et des complications en termes d'urbanisme pour les habitants.

Monsieur le Maire précise que non. Le label permet surtout de proposer une démarche de valorisation du patrimoine, de l'environnement et du cadre de vie d'Avesnes dans un but touristique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à faire acte de candidature à l'obtention du label « Village Patrimoine » pour la commune

7-Création d'un poste d'agent de maîtrise au sein des services techniques

Vu l'article L 313-1 du code général de la fonction publique qui prévoit que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services. Compte tenu de différents départs en retraite, il convient de renforcer et d'adapter l'effectif du service technique de la commune.

Il est proposé au Conseil Municipal la création d'un emploi d'agent de maîtrise à temps complet (*soit.35/35ème*) à compter du 1^{er} mars 2023.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire de catégorie C de la filière Technique, au grade d'agent de maîtrise. S'il ne peut être pourvu par un fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un agent non titulaire dont les fonctions relèveront de la catégorie C dans les conditions fixées à l'article L 332-8 et suivants du code général de la fonction publique.

L'agent affecté à cet emploi sera chargé des fonctions principales suivantes :

- Entretien des bâtiments communaux : réalisation des travaux, veille
- Suivi des interventions des entreprises (travaux, diagnostics...)
- Réalisation des états des lieux

La rémunération et le déroulement de la carrière correspondront au cadre d'emplois concerné.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de créer au tableau des effectifs un emploi permanent à temps complet d'agent de maîtrise territorial de catégorie C de la filière technique au grade d'agent maîtrise à raison de 35 heures (*durée hebdomadaire de travail*). Cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L.332-14 du code général de la fonction publique.
- de modifier le tableau des emplois
- d'organiser la procédure de recrutement pour ce poste.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé seront inscrits au budget.

8- Fixation de la part communale du tarif de l'eau potable

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Il revient au Conseil Municipal de définir le montant de la part communale relative au coût de distribution de l'eau (eau potable).

Ce montant est actuellement de 0,2028 €/m³ et est inchangé depuis de très nombreuses années.

Cette part est collectée par le fermier, titulaire de la Délégation de Service public (Véolia) puis reversée au budget « eau » de la commune dans le but de financer les travaux d'amélioration du réseau.

Il est proposé au Conseil municipal de revaloriser la part communale de 0,0872 €/m³ et de fixer le nouveau montant à 0,29 €/m³.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Décide de revaloriser la part communale liée à la distribution de l'eau de 0,0872 €/m³ et de fixer le nouveau montant à 0,29 €/m³

9- Participation à un achat groupé avec les communes de Berneville et de Warlus

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Dans un objectif de recherche d'économie et d'optimisation budgétaire, les communes de Berneville, Warlus et Avesnes-le-Comte proposent de s'associer dans le cadre d'achats groupés

de certains matériels techniques. Cela permettra d'acheter des quantités et volumes plus importants et de bénéficier de tarifs avantageux. D'autres communes pourraient à l'avenir s'associer à cette démarche.

En fonction des besoins communs, une des communes se portera volontaire pour réaliser l'achat groupé. Des titres seront ensuite émis auprès des autres communes acheteuses afin de rembourser la commune qui aura réalisé l'achat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Donne son accord pour la participation à des achats groupés avec les communes de Warlus et Berneville ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention correspondante.

10- Constatation de clause résolutoire de l'acte de vente des parcelles AI 16 et AI 456

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 24 mai 2019 autorisant la vente à l'euro symbolique des parcelles AI 16 ET AI 456 à la SCI Pied Sente d'Aubigny pour la construction d'une nouvelle gendarmerie ;

Vu le permis de construire délivré le 3 Août 2019 pour la construction d'une gendarmerie ;

Vu l'acte de vente signé le 9 Octobre 2020 ;

Vu le retrait du permis de construire en date du 6 Octobre 2021 ;

L'acte de vente des parcelles AI 16 et AI 456 à la SCI Pied Sente d'Aubigny comportait une clause résolutoire en cas de non-construction de la gendarmerie permettant à la commune de récupérer la propriété des parcelles concernées. Suite à l'annulation du permis de construire et les constatations d'un huissier mandaté par la commune, il convient aujourd'hui de faire valoir cette clause résolutoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Autorise Monsieur le Maire à signer la constatation de clause résolutoire de l'acte de vente des parcelles AI 16 et AI 456 et à prendre toutes les mesures nécessaires à la récupération de ces terrains.

11- Modification de l'itinéraire de Grande Randonnée de Pays (GRP) de l'Artois

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la demande du Président du Conseil Départemental du Pas-de-Calais reçue le 27 Janvier 2023 ;

Le Département du Pas-de-Calais a informé la commune du projet de modification de l'itinéraire de Grande Randonnée de Pays (GRP) de l'Artois qui emprunte des chemins sur le territoire communal. Cette modification est souhaitée afin d'éviter un secteur devenu impraticable de ce GRP sur le territoire de la commune de Barly.

Ce changement souhaité concerne des chemins communaux et ruraux, mais également des chemins d'exploitation de l'AFR.

Cette modification sera inscrite au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) et s'accompagnera d'une mise à jour de la signalétique et du balisage.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

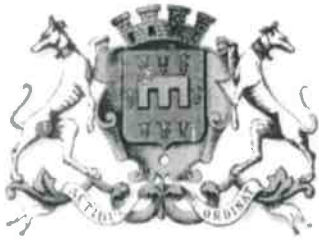
- Donne son accord au nouveau tracé de cet itinéraire ;
- Propose l'inscription au PDIPR des tronçons N° 19 et 22 à 24 appartenant à la commune ;
- Emet un avis favorable sur l'inscription des tronçons 20 et 21 appartenant à l'association foncière de remembrement d'Avesnes-le-Comte, sous réserve de l'accord de l'association foncière de remembrement ;
- S'engage à permettre le passage des promeneurs et randonneurs dans de bonnes conditions et à entretenir l'itinéraire ;
- Autorise la réalisation du balisage et la signalétique de l'itinéraire selon les dispositions retenues par les comités sportifs (randonnée pédestre, marche nordique, équestre...) ;
- S'engage à proposer un itinéraire de substitution approprié en cas d'aliénation d'un chemin ou de modifications nécessaires à des opérations foncière ou d'aménagement.

Liste des Décisions prises par Monsieur le Maire

Assurances

- Acceptation d'une indemnité de 4 281,89 € pour le changement du volet de l'atelier municipal suite à un vandalisme
- Acceptation d'une indemnité de 938,10 € pour le changement d'une barrière et la réfection de macadam Avenue Derbecourt (devant l'école de musique) suite à un choc avec un camion
- Acceptation d'une indemnité de 257,69 € suite à un bris de glace sur un véhicule communal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.



ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Approbation du compte de gestion 2022 de la commune

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-1 et suivants ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L1612-12 et L2541-13 ;

Considérant que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Receveur municipal ;

Considérant le budget primitif de l'exercice 2022 de la commune et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats ;

Considérant le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

Considérant qu'après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 et celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 de la commune,
- Dit que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT



Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

DIRECTORAT GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES
TRES AVESNES LE COMTE
N° CODIFICATION : 062007
Date Exercice : 31/01/2023

IDENTIFIANT BUDGET 36100
N° de SIRET 21620063400014

COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2022

PRÉSENTÉ À

M le directeur départemental des finances
publiques

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Martine RICHARD

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 31/01/2023

062007 TRES. AVESNES LE COMTE

Population 1864
Nomenclature M14 entre 500h et 3500h
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 32
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	44
1 Balance des comptes	Etat III-1 45
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 76
4EME PARTIE : Page des signatures	77

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

ACTIF NET (1)	Total (En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)	303,72		
Terrains	911,82	Dotations	2 703,86
Constructions	6 514,38	Fonds Globalisés	1 998,68
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	8 137,22	Reserves	10 052,72
Immobilisations corporelles en cours	799,48	Différences sur réalisations d'immobilisations	-435,74
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	1 076,91	Report à nouveau	378,85
Autres immobilisations corporelles	863,11	Résultat de l'exercice	-42,84
Total immobilisations corporelles (nettes)	18 302,92	Subventions transférables	3 516,73
Immobilisations financières	1,99	Subventions non transférables	
		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	18 608,63	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	18 172,26
Créances	20,67	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	854,74
Disponibilités	540,88	Fournisseurs (2)	13,02
Autres actifs circulant		Autres dettes à court terme	121,83
TOTAL ACTIF CIRCULANT	561,55	Total dettes à court terme	134,85
Comptes de régularisations		TOTAL DETTES	989,59
		Comptes de régularisations	8,34
TOTAL ACTIF	19 170,19	TOTAL PASSIF	19 170,19

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Subventions d'équipement versées		98 833,42	303 721,93	219 338,97
Autres immobilisations incorporelles	402 555,35			
Immobilisations incorporelles en cours	911 824,58		911 824,58	911 824,58
Terrains en toute propriété	6 514 384,40		6 514 384,40	6 511 570,16
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop	8 137 216,82		8 137 216,82	7 992 816,26
Réseaux installations voirie rés divers	1 241,00		1 241,00	1 241,00
Collections et oeuvres d'art	861 865,82		861 865,82	807 129,37
Autres immobilisations corporelles	799 480,27		799 480,27	115 752,84
Immobilisations corporelles en cours	1 076 908,30		1 076 908,30	1 076 908,30
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçues au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
MONTANT A REPORTER	18 705 476,54	98 833,42	18 606 643,12	17 636 581,48

ACTIF IMMOBILISE

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BILAN (en Euros)

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

	ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021	
		BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
	REPORT	18 705 476,54	98 833,42	18 606 643,12	17 636 581,48
	Terrains recus au titre d'affectation				
	Construct recues au titre d'affectation				
	Constructe sol d'autrui au titre affectat				
	Réseaux installations voirie rés divers				
	Collections et oeuvres d'art				
	Autres immobilisations corporelles				
	Participations et créances rattachées	196,00		196,00	196,00
	Autres titres immobilisés	899,45		899,45	899,45
	Prêts				
	Avances en garanties d'emprunt				
	Autres créances	896,42		896,42	896,42
	ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	18 707 468,41	98 833,42	18 608 634,99	17 638 573,35

BILAN (en Euros)

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Production autre que terrains Autres stocks	5 004,53		5 004,53	4 774,02
Redevables et comptes rattachés Créanc irrécouv adm par juge des cptes Créances sur l'Etat et collec publiques Créances sur BA CCAS et CDE rattachées Opérations pour le compte de tiers	15 664,31 2,10		15 664,31 2,10	660,00 15 664,31
Valeurs mobilières de placement Disponibilités Avances de trésorerie Charges constatées d'avance	540 879,61		540 879,61	605 261,52
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	561 550,55		561 550,55	626 359,85

Accusé de réception en préfecture
062-21620634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

ACTIF CIRCULANT

BIAN (en Euros)

COMPTES DE REGULARISATION	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer ou à régulariser				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	19 269 018,96	98 833,42	19 170 185,54	18 264 933,20

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

	Exercice 2022	Exercice 2021
PASSIF		
Dotations	2 703 864,30	2 703 864,30
Mise à disposition chez le bénéficiaire		
Affectation par collec de rattachement	10 052 718,29	9 777 628,33
Réserves	-34 276,88	-34 276,88
Neutra amortis subv equip versees	378 846,05	393 115,06
Report à nouveau	-42 841,01	260 820,95
Résultat de l'exercice		
Subventions transférables	-401 459,60	-419 080,68
Différences sur réalisations d'immob	1 998 680,34	1 966 551,01
Fonds globalisés		
Subventions non transférables	3 516 726,28	3 194 489,72
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	18 172 257,77	17 843 111,81

FONDS PROPRES

BILAN (en Euros)

	Exercice 2022	Exercice 2021
PASSIF		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_10-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

BILAN (en Euros)

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

	Exercice 2022	Exercice 2021
PASSIF		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits	852 412,92	181 701,32
Emprunts et dettes financières divers	2 326,58	8 270,58
Crédits et lignes de trésorerie		
Fournisseurs et comptes rattachés	377,50	52 434,64
Dettes fiscales et sociales		
Dettes envers l'Etat et les collec publ	121 828,12	29 408,88
Dettes envers BA CCAS et CDE rattachés		142 621,34
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes		720,00
Fournisseurs d'immobilisations	12 647,43	6 663,63
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III	989 592,55	421 820,39

Accusé de réception en préfecture
062-216280634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

DETTES

BILAN (en Euros)

	Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTE DE REGULARISATION		
PASSIF		
Recettes à classer ou à régulariser	8 335,22	1,00
Ecart de conversion - Passif		
COMPTE DE REGULARISATION TOTAL IV	8 335,22	1,00
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	19 170 185,54	18 264 933,20

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_10-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts et taxes perçus	1 061,55	992,61
Dotations et subventions reçues	565,64	616,79
Produits des services	42,86	36,73
Autres produits	61,35	60,07
Transfert de charges		
Produits courants non financiers	1 731,39	1 706,21
Traitements, salaires, charges sociales	1 003,33	822,54
Achats et charges externes	595,50	431,68
Participations et interventions	108,36	116,53
Dotations aux amortissements et provisions	6,51	6,27
Autres charges	90,95	84,19
Charges courantes non financières	1 804,65	1 461,21
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	-73,26	244,99
Produits courants financiers		
Charges courantes financières	8,52	12,50
RESULTAT COURANT FINANCIER	-8,52	-12,49
RESULTAT COURANT	-81,78	232,50
Produits exceptionnels	104,21	40,09
Charges exceptionnelles	65,26	11,77
RESULTAT EXCEPTIONNEL	38,94	28,32
IMPOTS SUR LES BENEFICES		
RESULTAT DE L'EXERCICE	-42,84	260,82

Accusé de réception en préfecture
062-216200684-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

COMPTE DE RESULTAT 2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux	654 572,00	605 964,00
Autres impôts et taxes	406 974,91	386 645,49
Produits services, domaine et ventes div	42 856,05	36 732,75
Production stockée		
Production immobilisée		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges	61 349,31	60 070,86
Autres produits	483 323,07	478 503,70
Dotations de l'Etat	25 476,19	85 163,60
Subventions et participations	56 839,83	53 124,71
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I	1 731 391,36	1 706 205,11
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires	681 654,70	564 311,57
Charges sociales	321 678,32	258 233,13
Achats et charges externes	595 504,93	431 677,99
Impôts et taxes	28 456,58	23 003,30
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir	6 507,60	6 274,30

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
Dotations aux provisions		62 495,03		61 185,12
Autres charges		68 360,83		73 918,98
Contingents et participations		39 997,00		42 610,00
Subventions				
TOTAL II		1 804 654,99		1 461 214,39
A - RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)		-73 263,63		244 990,72
PRODUITS COURANTS FINANCIERS				
Valeurs mob et créances de l'actif immo		3,00		2,70
Autres intérêts et produits assimilés				
Gains de change				
Produit net sur cessions de VMP				
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
TOTAL III		3,00		2,70
CHARGES COURANTES FINANCIERES				
Intérêts et charges assimilées		8 522,24		12 496,08
Pertes de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
Dotations aux amort et aux provisions				
TOTAL IV		8 522,24		12 496,08

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

COMPTE DE RESULTAT 2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
B - RESULTAT COURANT FINANCIER (IT-IV)		-8 519,24		-12 493,38
A + B - RESULTAT COURANT		-81 782,87		232 497,34
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits except op gestion : Subventions		26 923,64		19 669,97
Prod exception gestion : Autres opèr		2 083,00		314,00
Produits des cessions d'immobilisations		60 500,00		1 999,20
Diff réails(négatives)repr cpte résultat		2 212,07		7 800,80
Neutralisation des amortissements				
Prod exception capital : Autres opèr		12 487,56		10 306,74
Reprises sur provisions				
Transferts de charges				
TOTAL V		104 206,27		40 090,71
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charg except op gestion : subventions		1 000,00		
Charg excep op gestion-Autres opérations		1 552,34		1 967,10
Valeur comptable des immo cédées		42 878,92		9 800,00
Diff réails(positives)transf à investist		19 833,15		
Charg excep op capital-Autres opérations				
Dotations aux amort et aux provisions				
TOTAL VI		65 264,41		11 767,10

Accusé de réception en préfecture
 062-216280684-20230411-20230411_10-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

COMPTE DE RESULTAT 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	38 941,86	28 323,61
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	1 835 600,63	1 746 298,52
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	1 878 441,64	1 485 477,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	-42 841,01	260 820,95

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_10-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

36100

COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Recettes de l'année	Dépenses de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur
541-	15 664,31				15 664,31	

Accusé de réception en date du 17/04/2023
 062-216290634-20230411-20230411_10-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	2 305 791,07	2 253 997,07	4 559 788,14
Titres de recette émis (b)	1 458 256,72	1 974 634,30	3 432 891,02
Réductions de titres (c)		33 234,66	33 234,66
Recettes nettes (d = b - c)	1 458 256,72	1 941 399,64	3 399 656,36
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	2 305 791,07	2 253 997,07	4 559 788,14
Mandats émis (f)	1 118 844,24	2 079 083,15	3 197 927,39
Annulations de mandats (g)	2 370,41	94 842,50	97 212,91
Depenses nettes (h = f - g)	1 116 473,83	1 984 240,65	3 100 714,48
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	341 782,89		298 941,88
(h - d) Déficit		42 841,01	

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budgets principaux Investissement Fonctionnement	-275 089,96 653 936,01 378 846,05	275 089,96 275 089,96	341 782,89 -42 841,01 298 941,88		66 692,93 336 005,04 402 697,97
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial 36115-AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS Investissement Fonctionnement	37 691,66 78 517,86 116 209,52		3 106,40 -11 103,98 -7 997,58		40 798,06 67 413,88 108 211,94
Sous-Total	116 209,52		-7 997,58		108 211,94
TOTAL III	495 055,57	275 089,96	290 944,30		510 909,91
TOTAL I + II + III					

Accusé de réception en préfecture
062-216200634/20220411-20220411
Date de télétransmission : 17/04/2022
Date de réception préfecture : 17/04/2022

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Depenses nettes	Solde prévisions/réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
16	Emprunts et dettes assimilées	95 430,00		95 430,00	94 813,60		94 813,60	616,40
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	95 430,00		95 430,00	94 813,60		94 813,60	616,40
Opération n° 217	Opération d'équipement n° 217	20 000,00		20 000,00	19 204,05		19 204,05	795,95
Opération n° 219	Opération d'équipement n° 219	43 400,00		43 400,00	37 004,36		37 004,36	6 395,64
Opération n° 269	Opération d'équipement n° 269	53 000,00		53 000,00	52 821,00		52 821,00	179,00
Opération n° 280	Opération d'équipement n° 280	118 000,00	27 000,00	145 000,00	145 396,56	996,00	144 400,56	599,44
Opération n° 300	Opération d'équipement n° 300	62 000,00		62 000,00	16 412,88	616,80	15 796,08	46 203,92
Opération n° 320	Opération d'équipement n° 320	18 700,00	-10 000,00	8 700,00	8 610,00		8 610,00	90,00
Opération n° 323	Opération d'équipement n° 323	5 000,00	-3 800,00	1 200,00	1 183,20		1 183,20	16,80
Opération n° 325	Opération d'équipement n° 325	1 245 000,00	-100 000,00	1 145 000,00	382 691,27	544,58	382 146,69	762 853,31
Opération n° 343	Opération d'équipement n° 343	20 000,00		20 000,00	15 611,31	213,03	15 398,28	4 601,72
Opération n° 344	Opération d'équipement n° 344	25 000,00		25 000,00	21 380,00		21 380,00	3 620,00
Opération n° 349	Opération d'équipement n° 349	12 000,00		12 000,00	6 955,09		6 955,09	5 044,91
Opération n° 351	Opération d'équipement n° 351	5 000,00		5 000,00				5 000,00
Opération n° 352	Opération d'équipement n° 352	174 937,00		174 937,00	168 076,43		168 076,43	6 860,57
Opération n° 375	Opération d'équipement n° 375	217 822,00		217 822,00	146 472,42		146 472,42	71 349,58
Opération n° 377	Opération d'équipement n° 377	3 200,00	-3 200,00					
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATIONS	2 023 059,00	-90 000,00	1 933 059,00	1 021 818,57	2 370,41	1 019 448,16	913 610,84
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 118 489,00	-90 000,00	2 028 489,00	1 116 632,17	2 370,41	1 114 261,76	914 227,24
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 212,07	2 212,07	2 212,07		2 212,07	

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

36100 - COMMUNE D AYESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau du compte)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/réalisations 7 = 3 - 6
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		2 212,07	2 212,07	2 212,07		2 212,07	
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	275 090,00		275 090,00				275 090,00
	TOTAL GENERAL	2 393 579,00	-87 787,93	2 305 791,07	1 118 844,24	2 370,41	1 116 473,83	1 189 317,24

Accusé de réception en préfecture
062-2162006340228
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
10	Dotations, fonds divers et réserves	312 090,00		312 090,00	307 219,29		307 219,29	4 870,71
13	Subventions d'investissement reçues	950 979,00		950 979,00	322 236,56		322 236,56	628 742,44
16	Emprunts et dettes assimilées	802 000,00		802 000,00	759 581,20		759 581,20	42 418,80
024	Produits de cessions (recettes)	120 000,00	-60 500,00	59 500,00				59 500,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	2 185 069,00	-60 500,00	2 124 569,00	1 389 037,05		1 389 037,05	735 531,95
TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	2 185 069,00	-60 500,00	2 124 569,00	1 389 037,05		1 389 037,05	735 531,95
021	Virement de la section de fonctionnement (section d'investissement)	202 000,00	-90 000,00	112 000,00				112 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 510,00	62 712,07	69 222,07	69 219,67		69 219,67	2,40
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	208 510,00	-27 287,93	181 222,07	69 219,67		69 219,67	112 002,40
TOTAL GENERAL		2 393 579,00	-87 787,93	2 305 791,07	1 458 256,72		1 458 256,72	847 534,35

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° du poste ou du chapitre (se reporter au niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
	Charges à caractère général	656 170,00	74 777,00	730 947,00	673 150,49	73 328,67	599 821,82	131 125,18
	Charges de personnel et frais assimilés	1 045 900,00	90 000,00	1 135 900,00	1 136 327,10	3 842,38	1 132 484,72	3 415,28
	Atténuations de produits	2 000,00		2 000,00	787,00		787,00	1 213,00
	Autres charges de gestion courante	190 205,00		190 205,00	188 524,31	17 671,45	170 852,86	19 352,14
	Charges financières	8 523,00		8 523,00	8 522,24		8 522,24	0,76
	Charges exceptionnelles	3 200,00		3 200,00	2 552,34		2 552,34	647,66
	Dépenses imprévues - section de fonctionnement	2 000,00		2 000,00				2 000,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections							
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 907 998,00	164 777,00	2 072 775,00	2 009 863,48	94 842,50	1 915 020,98	157 754,02
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	202 000,00	-90 000,00	112 000,00				112 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 510,00	62 712,07	69 222,07	69 219,67		69 219,67	2,40
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	208 510,00	-27 287,93	181 222,07	69 219,67		69 219,67	112 002,40
TOTAL GENERAL		2 116 508,00	137 489,07	2 253 997,07	2 079 083,15	94 842,50	1 984 240,65	269 756,42

Accusé de réception
062-21620063420220012
Date de télétransmission
Date de réception préfecture

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
013	Atténuations de charges	60 000,00	60 000,00	120 000,00	105 012,01		105 012,01	14 987,99
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	50 700,00		50 700,00	43 191,05	335,00	42 856,05	7 843,95
73	Impôts et taxes	999 692,00	13 777,00	1 013 469,00	1 095 053,57	32 719,66	1 062 333,91	-48 864,91
74	Dotations, subventions et participations	575 470,00		575 470,00	565 639,09		565 639,09	9 830,91
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00		40 000,00	61 349,31		61 349,31	-21 349,31
76	Produits financiers				3,00		3,00	-3,00
77	Produits exceptionnels	11 799,95	61 500,00	73 299,95	102 174,20	180,00	101 994,20	-28 694,25
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 737 661,95	135 277,00	1 872 938,95	1 972 422,23	33 234,66	1 939 187,57	-66 248,62
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 212,07	2 212,07	2 212,07		2 212,07	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		2 212,07	2 212,07	2 212,07		2 212,07	
002	Résultat de fonctionnement reporté	378 846,05		378 846,05				378 846,05
TOTAL GENERAL		2 116 508,00	137 489,07	2 253 997,07	1 974 634,30	33 234,66	1 941 399,64	312 597,43

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Accusé de réception en préfecture
062-216200634 2022-11-11 10-10-BF
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

Articles puis réf. au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
1641	Emprunts en euros	88 769,60		88 769,60
165	Dépôts et cautionnements reçus	414,45		414,45
16878	Autres dettes - autres organismes et particuliers	5 629,55		5 629,55
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	94 813,60		94 813,60
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	94 813,60		94 813,60
Opération n° 2051217	Concessions et droit similaires	16 137,45		16 137,45
Opération n° 2183217	Matériel de bureau et matériel informatique	3 066,60		3 066,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 217	Opération d'équipement n° 217	19 204,05		19 204,05
Opération n° 2158219	Autres installations matériel et outillage techniques	9 530,60		9 530,60
Opération n° 2182219	Matériel de transport	23 873,76		23 873,76
Opération n° 2188219	Autres immobilisations corporelles	3 600,00		3 600,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 219	Opération d'équipement n° 219	37 004,36		37 004,36
Opération n° 2315269	Installations matériels et outillage techniques	52 821,00		52 821,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 269	Opération d'équipement n° 269	52 821,00		52 821,00
Opération n° 2151280	Réseaux de voirie	68 402,52		68 402,52
Opération n° 2152280	Installations de voirie	75 998,04		75 998,04
Opération n° 2158280	Autres installations matériel et outillage techniques	996,00	996,00	
SOUS-TOTAL OPERATION n° 280	Opération d'équipement n° 280	145 396,56		144 400,56
Opération n° 2184300	Mobilier	1 412,88		796,08
Opération n° 2313300	Constructions	15 000,00	616,80	15 000,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 300	Opération d'équipement n° 300	16 412,88		15 796,08
Opération n° 21316320	Constructions - batiments publics - équipements de cimetièrere	8 610,00		8 610,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 320	Opération d'équipement n° 320	8 610,00		8 610,00
Opération n° 2158323	Autres installations matériel et outillage techniques	1 183,20		1 183,20

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
SOUS-TOTAL OPERATION n° 323	Opération d'équipement n° 323	1 183,20		1 183,20
Opération n° 2031325	Frais d'études	50 792,24		50 792,24
Opération n° 2033325	Frais d'insertion	645,29		645,29
Opération n° 2184325	Mobilier	544,58	544,58	
Opération n° 2313325	Constructions	306 745,16		306 745,16
Opération n° 238325	Avances et acomptes versés sur immobilisations corporelles	23 964,00		23 964,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 325	Opération d'équipement n° 325	382 691,27	544,58	382 146,69
Opération n° 2184343	Mobilier	15 611,31	213,03	15 398,28
SOUS-TOTAL OPERATION n° 343	Opération d'équipement n° 343	15 611,31	213,03	15 398,28
Opération n° 2138344	Autres constructions	21 380,00		21 380,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 344	Opération d'équipement n° 344	21 380,00		21 380,00
Opération n° 21318349	Autres bâtiments publics	6 955,09		6 955,09
SOUS-TOTAL OPERATION n° 349	Opération d'équipement n° 349	6 955,09		6 955,09
Opération n° 2031352	Frais d'études	9 223,56		9 223,56
Opération n° 2313352	Constructions	158 852,87		158 852,87
SOUS-TOTAL OPERATION n° 352	Opération d'équipement n° 352	168 076,43		168 076,43
Opération n° 2031375	Frais d'études	13 770,00		13 770,00
Opération n° 2033375	Frais d'insertion	322,02		322,02
Opération n° 2138375	Autres constructions	6 036,00		6 036,00
Opération n° 2313375	Constructions	126 344,40		126 344,40
SOUS-TOTAL OPERATION n° 375	Opération d'équipement n° 375	146 472,42		146 472,42
SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES PAR OPERATION		1 021 818,57	2 370,41	1 019 448,16
TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	1 116 632,17	2 370,41	1 114 261,76
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	2 212,07		2 212,07

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Accusé de réception en préfecture
062-216200634 (02/04/2023)
Date de télétransmission : 04/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

articles puis opération au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 212,07	2	2 212,07
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		2 212,07		2 212,07
TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 118 844,24	2 370,41	1 116 473,83

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
10222	Fonds compensation taxe valeur ajoutée (FC TVA)	25 446,78		25 446,78
10226	Taxe d'aménagement	6 682,55		6 682,55
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	275 089,96		275 089,96
SOUS-TOTAL CHAPITRE 10	Dotations, fonds divers et réserves	307 219,29		307 219,29
1321	Etat et Etablissements Nationaux	5 191,56		5 191,56
1323	Département	147 779,88		147 779,88
13251	GFP de rattachement	20 000,00		20 000,00
1328	Autres	3 250,00		3 250,00
1342	Fonds affectés à l'équipement non transférables - amendes de police	15 000,00		15 000,00
1347	Dotation de soutien à l'investissement local	131 015,12		131 015,12
SOUS-TOTAL CHAPITRE 13	Subventions d'investissement reçues	322 236,56		322 236,56
1641	Emprunts en euros	759 481,20		759 481,20
165	Dépôts et cautionnements reçus	100,00		100,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 16	Emprunts et dettes assimilées	759 581,20		759 581,20
SOUS-TOTAL CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS		1 389 037,05		1 389 037,05
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		1 389 037,05		1 389 037,05
192	Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations	19 833,15		19 833,15
2132	Immeubles de rapport	40 166,85		40 166,85
2182	Matériel de transport	2 712,07		2 712,07
28051	Concessions et droits similaires	6 507,60		6 507,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 219,67		69 219,67
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		69 219,67		69 219,67
TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 458 256,72		1 458 256,72

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

articles puis au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
60611	Achats non stockés de fournitures non stockables - eau et assainissement	10 599,03		10 599,03
60612	Achats non stockés de fournitures non stockables - énergie électrique	40 023,68	2 854,03	37 169,65
60613	Achats non stockés de fournitures non stockables - chauffage urbain	88 120,04		88 120,04
60621	Achats non stockés de combustibles	2 227,00		2 227,00
60622	Achats non stockés de carburants	7 040,11		7 040,11
60623	Achats non stockés d'alimentation	1 906,96		1 906,96
60624	Achats non stockés de produits de traitement	726,44		726,44
60628	Achats d'autres fournitures non stockées	85,62		85,62
60631	Achats non stockés de fournitures d'entretien	8 082,52		8 082,52
60632	Achats non stockés de fournitures de petit équipement	27 191,01	454,81	26 736,20
60633	Achats non stockés de fournitures de voirie	5 351,41		5 351,41
60636	Achats non stockés de vêtements de travail	2 788,04		2 788,04
6064	Achats non stockés de fournitures administratives	5 820,39		5 820,39
6065	Achats non stockés de livres disques cassettes... (bibliothèques ...)	5 850,95	553,51	5 297,44
6067	Achats non stockés de fournitures scolaires	10 882,40		10 882,40
611	Contrats prestations de services	20 572,24		20 572,24
6135	Services extérieurs - locations mobilières	11 996,98		11 996,98
61521	Services extérieurs - entretien et réparations de terrains	51 282,40	6 526,80	44 755,60
615221	Bâtiments publics	76 913,20		76 913,20
615231	Voieries	83 264,77	46 152,00	37 112,77
615232	Réseaux	27 251,26		27 251,26
61551	Services extérieurs - entretien et réparations sur matériel roulant	5 304,19	1 529,69	3 774,50
61558	Services extérieurs - entretien et réparations sur autres biens mobiliers	10 175,17		10 175,17
6156	Services extérieurs - maintenance	10 702,73		10 702,73

Accusé de réception
062-216200634-20230411-00230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfectorale : 17/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
6161	MultiRisques	14 246,83		14 246,83
6168	Autres	23 210,42	14 246,83	8 963,59
6182	Services extérieurs - divers - documentation générale et technique	841,07		841,07
6184	Services extérieurs - divers - versements à des organismes de formation	3 814,00		3 814,00
6185	Services extérieurs - divers - frais de colloques et séminaires	190,00		190,00
6188	Services extérieurs - autres frais divers	2 301,76		2 301,76
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	45,73		45,73
6226	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - honoraires	2 186,88		2 186,88
6227	Rémunération d'intermédiaires et honoraires frais d'actes et de contentieux	594,40		594,40
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - divers	76,86		76,86
6231	Publicité publications relations publiques - annonces et insertions	1 336,35		1 336,35
6232	Publicité publications relations publiques - fêtes et cérémonies	29 618,42		29 618,42
6238	Publicité publications relations publiques - divers	22 449,40	1 000,00	21 449,40
6251	Déplacements missions et réceptions - voyages et déplacements	2 334,55		2 334,55
6261	Frais d'affranchissement	1 606,08		1 606,08
6262	Frais de télécommunications	18 594,72		18 594,72
627	Autres services extérieurs - services bancaires et assimilés	782,68		782,68
6281	Autres services extérieurs - concours divers (cotisations ...)	11 224,30		11 224,30
6288	Autres services extérieurs	12 134,46		12 134,46
63512	Impôts directs - taxes foncières	10 799,00	11,00	10 788,00
637	Autres impôts taxes et versements assimilés sur rémunération autres organismes	604,04		604,04
SOUS-TOTAL CHAPITRE 011	Charges à caractère général	673 150,49	73 328,67	599 821,82
6218	Autre personnel extérieur au service	7 075,15		7 075,15
6332	Cotisations versées au FNAL	3 292,47		3 292,47

Accusé de réception en préfecture
062-2160634-20230411-20230411_10-B
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Articles puis répartition au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Depenses nettes 3 = 1 - 2
6336	Cotisation au centre national et au centres de gestion fonction publique territoriale	13 772,07		13 772,07
6411	Personnel titulaire	610 661,07	3 570,66	607 090,41
6413	Personnel non titulaire	120 788,67	271,72	120 516,95
64168	Autres emplois d'insertion	37 468,71		37 468,71
6417	Personnel non titulaire - rémunération des apprentis	8 990,64		8 990,64
6451	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations à l'URSSAF	132 374,50		132 374,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	138 970,51		138 970,51
6454	Charges sécurité sociale et prévoyance cotisations aux ASSÉDIC	6 398,45		6 398,45
6455	Charges de sécurité sociale et prévoyance - Cotisations pour assurance du personnel	39 466,16		39 466,16
6456	Charges sécurité sociale et prévoyance versement F N C du supplément familial	941,00		941,00
6475	Autres charges sociales - médecine du travail pharmacie	6 327,70		6 327,70
6488	Autres charges de personnel	9 800,00		9 800,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 012	Charges de personnel et frais assimilés	1 136 327,10	3 842,38	1 132 484,72
7391172	Dégrèvement de taxe habitation sur les logements vacants	787,00		787,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 014	Atténuations de produits	787,00		787,00
6512	Droits utilisation Informatique en nuage	69,90		69,90
6531	Indemnités des maires adjoints et conseillers	58 392,18		58 392,18
6533	Cotisations de retraite des maires adjoints et conseillers	2 971,86		2 971,86
6535	Frais de formation des maires adjoints et conseillers	1 009,86		1 009,86
65372	Cotisations au fonds de financement de l'allocation de fin de mandat	49,85		49,85
6553	Contingents et participations obligatoires - service d'incendie	71 612,28	17 671,45	53 940,83
65548	Autres contributions	14 040,00		14 040,00
6558	Contingents et participations obligatoires - autres contributions obligatoires	380,00		380,00

Accusé de réception en préfecture
062-216200634402020004110230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 062007

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRES. AVESNES LE COMTE

ETABLISSEMENT : COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
657362	Centre communal d'actions sociales (CCAS)	1 717,00		1 717,00

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

Exercice 2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

articles puis au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
657363	Subventions de fonctionnement versées - établissements et services rattachés - à caractère administratif	13 200,00		13 200,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	25 080,00		25 080,00
65888	Autres	1,38		1,38
SOUS-TOTAL CHAPITRE 65	Autres charges de gestion courante	188 524,31	17 671,45	170 852,86
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 522,24		8 522,24
SOUS-TOTAL CHAPITRE 66	Charges financières	8 522,24		8 522,24
6714	Charges exceptionnelles bourses et prix	1 552,34		1 552,34
6748	Autres subventions exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 67	Charges exceptionnelles	2 552,34		2 552,34
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	2 009 863,48	94 842,50	1 915 020,98
675	Charges exceptionnelles - valeurs comptables des immobilisations cédées	42 878,92		42 878,92
6761	Différences sur réalisations (positives) transférées en investissement	19 833,15		19 833,15
6811	Dotations aux Amortissements immobilisations incorporelles et corporelles	6 507,60		6 507,60
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	69 219,67		69 219,67
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	69 219,67		69 219,67
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 079 083,15	94 842,50	1 984 240,65

Accusé de réception en préfecture
062-216200634022864170230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	102 212,01		102 212,01
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale et de prévoyance	2 800,00		2 800,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 013	Atténuations de charges	105 012,01		105 012,01
70311	Utilisation du domaine - concession dans les cimetières (produit net)	2 190,00		2 190,00
70323	Utilisation domaine - redevance d'occupation du domaine public communal	1 043,00		1 043,00
7067	Prestations services - redevances et droits services péri-scolaires et enseignement	35 953,15		35 953,15
7083	Autres produits-location diverses (autres qu'immeubles)	594,00		594,00
70876	Autres produits remboursement frais par le GFP de rattachement	1 416,00	335,00	1 081,00
70878	Autres produits - remboursement de frais par d'autres redevables	1 994,90		1 994,90
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	43 191,05	335,00	42 856,05
73111	Impôts directs locaux	682 376,00	32 692,00	649 684,00
7318	Impôts locaux - autres impôts locaux ou assimilés	5 675,00		5 675,00
73211	Attribution de compensation FNGIR	244 513,66	27,66	244 486,00
73221	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	332,00		332,00
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	26 777,00		26 777,00
7336	Taxes services publics et domaine - droits de place	592,20		592,20
7343	Taxes et participations liées à urbanisation et environnement - taxe sur pylones électriques	40 017,00		40 017,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	55 668,89		55 668,89
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	39 101,82		39 101,82
SOUS-TOTAL CHAPITRE 73	Impôts et taxes	1 095 053,57	32 719,66	1 062 333,91
7411	Dotation globale fonctionnement (DGF) dotation forfaitaire	212 004,00		212 004,00
74121	Dotation de solidarité rurale	213 305,00		213 305,00
74127	Dotation nationale de péréquation FCTVA	46 567,00		46 567,00
744		11 447,07		11 447,07

Accusé de réception en préfecture
082-21620063-20230411-20230411-10-B
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
74718	Autres participations de l'Etat	20 161,17		20 161,17
7473	Participations - Départements	1 338,52		1 338,52
7478	Participations - autres organismes	3 976,50		3 976,50
74832	Attribution du fonds départemental de péréquation de la taxe professionnelle	15 968,83		15 968,83
74834	Etat compensation au titre des exonérations des taxes foncières	29 674,00		29 674,00
7485	Dotations pour les titres sécurisés	11 080,00		11 080,00
7488	Autres attributions et participations	117,00		117,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 74	Dotations, subventions et participations	565 639,09		565 639,09
752	Autres produits de gestion courante - revenus des immeubles	58 174,56		58 174,56
7588	Autres produits divers de gestion courante	3 174,75		3 174,75
SOUS-TOTAL CHAPITRE 75	Autres produits de gestion courante	61 349,31		61 349,31
761	Produits financiers-produits des participations	3,00		3,00
SOUS-TOTAL CHAPITRE 76	Produits financiers	3,00		3,00
7713	Produits exceptionnels sur opérations gestion - libéralités recues	180,00	180,00	
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 403,00		1 403,00
773	Produits exceptionnels mandats annulés (exercices antérieurs) ou atteints par échéance quadrennale	680,00		680,00
774	Produits exceptionnels - subventions exceptionnelles	26 923,64		26 923,64
775	Produits exceptionnels - produits des cessions d'immobilisations	60 500,00		60 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	12 487,56		12 487,56
SOUS-TOTAL CHAPITRE 77	Produits exceptionnels	102 174,20	180,00	101 994,20
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	1 972 422,23	33 234,66	1 939 187,57
7761	Différences sur réalisations (négatives) transférées en investissement	2 212,07		2 212,07
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 212,07		2 212,07

Accusé de réception
N° des préfecture
062-216200634-2023-11-11-0230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 062007

NOM DU POSTE COMPTABLE : PRES. AVESNES LE COMTE

ETABLISSEMENT : COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	2 212,07		2 212,07

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

articles puis au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 974 634,30	33 234,66	1 941 399,64

Accusé de réception en préfecture
062-216200634 202304170230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023



BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		2 696 923,90								2 696 923,90
10222	FCTVA		1 928 529,00				25 446,78				1 953 975,78
10226	Taxe d'aménagement		38 022,01				6 682,55				44 704,56
1022	Sous Total		1 966 551,01				32 129,33				1 998 680,34
10251	Dons et legs en capital		6 940,40								6 940,40
1025	Sous Total		6 940,40								6 940,40
102	Sous Total		4 670 415,31				32 129,33				4 702 544,64
1068	Excédit de fonctionnement capitalisé		9 777 628,33				275 089,96				10 052 718,29
106	Sous Total		9 777 628,33				275 089,96				10 052 718,29
10	Sous Total		14 448 043,64				307 219,29				14 755 262,93
110	Report à nouveau solde créditeur		393 115,06				275 089,96				378 846,05
11	Sous Total		393 115,06				275 089,96				378 846,05
12	Résultat exercice excéd déficit		260 820,95				260 820,95				4,00

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
12		260 820,95	260 820,95				260 820,95			0,00
Sous Total		260 820,95	260 820,95				260 820,95			0,00
compte 12										
1321 Etat et EPN		393 954,80		5 191,56						399 146,36
1322 Région		61 942,62								61 942,62
1323 Dépt	1 021 703,21			147 779,88			1 169 483,09			1 169 483,09
13251 GFP de rattachement	14 083,24			20 000,00			34 083,24			34 083,24
1325		14 083,24		20 000,00			34 083,24			34 083,24
compte 1325										
1326 Autres EPL		2 258,11								2 258,11
1328 Autres	1 017 732,62			3 250,00			1 020 982,62			1 020 982,62
132	2 511 674,60			176 221,44			2 687 896,04			2 687 896,04
compte 132										
1341 Dotation d'équipement territoriaux ruraux		440 524,80					440 524,80			440 524,80
1342 Fds affectés équipt non transf amendes pol		234 974,30		15 000,00			249 974,30			249 974,30
1347 Dotation de soutien à l'investissement				131 015,12			131 015,12			131 015,12
1348 Autres fonds affect équipt non transf		5 740,80					5 740,80			5 740,80

Accusé de réception en préfecture
062-2162006-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
134	Sous Total compte 134		681 239,90				146 015,12		827 255,02		827 255,02
1388	Autres subv invest non transf autrès		1 575,22						1 575,22		1 575,22
138	Sous Total compte 138		1 575,22						1 575,22		1 575,22
13	Sous Total compte 13		3 194 489,72				322 236,56		3 516 726,28		3 516 726,28
1641	Emprunts en euros		181 701,32			88 769,60	759 481,20	88 769,60	941 182,52		852 412,92
164	Sous Total compte 164		181 701,32			88 769,60	759 481,20	88 769,60	941 182,52		852 412,92
165	Dép et caution reçus		2 641,03			414,45	100,00	414,45	2 741,03		2 326,58
16878	Autres dettes - autres orga et particul		5 629,55			5 629,55		5 629,55	5 629,55		0,00
1687	Sous Total compte 1687		5 629,55			5 629,55		5 629,55	5 629,55		0,00
168	Sous Total compte 168		5 629,55			5 629,55		5 629,55	5 629,55		0,00
16	Sous Total compte 16		189 971,90			94 813,60	759 581,20	94 813,60	949 553,10		854 739,50
181	Cpte liaison : affectation	1 076 908,30						1 076 908,30			1 076 908,30
18	Sous Total compte 18	1 076 908,30						1 076 908,30			1 076 908,30

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
192		288 735,74			2 212,07	19 833,15	2 212,07	308 568,89		306 356,82
193	707 816,42						707 816,42		707 816,42	
198	34 276,88						34 276,88		34 276,88	
19	742 093,30	288 735,74			2 212,07	19 833,15	744 305,37	308 568,89	435 736,48	
Total classe 1	1 819 001,60	18 775 177,01	535 910,91	260 820,95	97 025,67	1 408 870,20	2 451 938,18	20 444 868,16	1 819 001,60	19 811 931,58
202	50 389,29						50 389,29		50 389,29	
2031	152 876,57				73 785,80		226 662,37		226 662,37	
2033	2 444,26				967,31		3 411,57		3 411,57	
203	155 320,83				74 753,11		230 073,94		230 073,94	
2051	105 954,67				16 137,45		122 092,12		122 092,12	
205	105 954,67				16 137,45		122 092,12		122 092,12	
20	311 664,79				90 890,56		402 555,35		402 555,35	
2111	87 383,90						87 383,90		87 383,90	

Accusé de réception en préfecture
062-2162006-2022-12-20-2304-11
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfectorale : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2112	Terrains de voirie	142 148,84						142 148,84			
2113	Terr aménagés autres que voirie	51 032,36						51 032,36			
2115	Terrains bâtis	180 041,01						180 041,01			
2116	Cimetières	28 236,37						28 236,37			
2118	Autres terrains	141 510,03						141 510,03			
211	Sous Total compte 211	630 352,51						630 352,51			
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	171 789,08						171 789,08			
2128	Autres agencet et aménagt	109 682,99						109 682,99			
212	Sous Total compte 212	281 472,07						281 472,07			
21311	Hôtel de ville	481 975,95						481 975,95			
21312	Batiments scolaires	1 367 823,24						1 367 823,24			
21316	Construct- batiments publics-equipt					8 610,00		8 610,00			
21318	cimet Autres batiments publics	2 204 352,14				6 955,09		2 211 307,23			
										2 211 307,23	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Comptes	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Libellé de compte										
2131	4 054 151,33				15 565,09		4 069 716,42		4 069 716,42	
Sous Total										
2132 Immeubles de rapport	376 319,58			40 166,85		40 166,85	376 319,58	40 166,85	336 152,73	
2135 Instal gales agentc amégts const	95 050,89						95 050,89		95 050,89	
2138 Autres constructions	1 986 048,36				27 416,00		2 013 464,36		2 013 464,36	
213	6 511 570,16				42 981,09		6 554 551,25		6 514 384,40	
compte 213										
2151 Réseaux de voirie	5 259 721,72				68 402,52		5 328 124,24		5 328 124,24	
2152 Installations de voirie	195 867,40				75 998,04		271 865,44		271 865,44	
21534 Réseaux électrificatio	2 030 978,89						2 030 978,89		2 030 978,89	
21538 Autres réseaux	506 248,25						506 248,25		506 248,25	
2153	2 537 227,14						2 537 227,14		2 537 227,14	
compte 2153										
21568 Autre mat outill incendie déf civ	3 964,18						3 964,18		3 964,18	
2156	3 964,18						3 964,18		3 964,18	
compte 2156										
21578 Autre mat et outillage de voirie	29 360,82						29 360,82		29 360,82	

Accusé de réception en préfecture
062-2162006-2022-12-31-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numero de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
2157	Sous Total	29 360,82						29 360,82		29 360,82	
2158	Autres instal mat outill tech	66 247,50				11 709,80	996,00	77 957,30	996,00	76 961,30	
215	Sous Total	8 092 388,76				156 110,36	996,00	8 248 499,12	996,00	8 247 503,12	
2161	Compte 215 Oeuvres et objets d'art							1 241,00		1 241,00	
216	Sous Total	1 241,00						1 241,00		1 241,00	
2182	Compte 216 Mat de transport					23 873,76	2 712,07	207 464,96	2 712,07	204 752,89	
2183	Mat bureau mat Informatique					3 066,60		208 561,51		208 561,51	
2184	Mobilier					17 568,77	1 374,41	102 566,71	1 374,41	101 192,30	
2188	Autres immobilisation corporelles					3 600,00		237 072,82		237 072,82	
218	Sous Total	707 556,87				48 109,13	4 086,48	755 666,00	4 086,48	751 579,52	
21	Sous Total	16 224 581,37				247 200,58	45 249,33	16 471 781,95	45 249,33	16 426 532,62	
2313	Compte 21 Constructions							689 307,67		689 307,67	
2315	Instal mat outill techn					82 365,24		86 208,60		86 208,60	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
231	115 752,84				659 763,43		775 516,27		775 516,27	
23B					23 964,00		23 964,00		23 964,00	
23	115 752,84				683 727,43		799 480,27		799 480,27	
266	196,00				196,00		196,00		196,00	
26	196,00						196,00		196,00	
272	899,45						899,45		899,45	
275	896,42						896,42		896,42	
27	1 795,87						1 795,87		1 795,87	
28051		92 325,82						92 325,82		92 325,82
2805		92 325,82						92 325,82		92 325,82
280		92 325,82						92 325,82		92 325,82
28		92 325,82						92 325,82		92 325,82
Total classe 2	16 653 990,87	92 325,82			1 021 818,57		17 675 809,44	51 756,93	17 630 560,11	144 082,75
										98 833,42
										98 833,42
										98 833,42
										98 833,42

Accusé de réception en préfecture
062-2162006894-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4011	Fournisseurs		52 434,64	703 945,04	651 887,90	703 945,04	704 322,54				377,50
401	Sous Total		52 434,64	703 945,04	651 887,90	703 945,04	704 322,54				377,50
4041	Fournis immob			1 021 818,57	1 021 818,57	1 021 818,57	1 021 818,57				0,00
40471	- retenues de garantie			4 333,80	10 317,60	4 333,80	16 981,23				12 647,43
4047	Sous Total		6 663,63	4 333,80	10 317,60	4 333,80	16 981,23				12 647,43
404	Sous Total		6 663,63	1 026 152,37	1 032 136,17	1 026 152,37	1 038 799,80				12 647,43
40	Sous Total		59 098,27	1 730 097,41	1 684 024,07	1 730 097,41	1 743 122,34				13 024,93
4111	Redevables - amiabale		433,67	72 886,58	72 664,28	73 320,25	72 664,28				655,97
4116	Redevables - contentieux		389,36	177,00		566,36					566,36
411	Sous Total		823,03	73 063,58	72 664,28	73 886,61	72 664,28				1 222,33
4141	Locataires acquéreurs		3 950,99	58 224,56	58 393,35	62 175,55	58 393,35				3 782,20
414	Locat - amiabale										
414	Sous Total		3 950,99	58 224,56	58 393,35	62 175,55	58 393,35				3 782,20
41	Sous Total		4 774,02	131 288,14	131 057,63	136 062,16	131 057,63				5 004,53

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
421			623 531,18	623 531,18			623 531,18	623 531,18		0,00
427			255,50	255,50			255,50	255,50		0,00
429			2,10				2,10		2,10	
42			623 788,78	623 786,68			623 788,78	623 786,68	2,10	
431			242 803,61	242 803,61			242 803,61	242 803,61		0,00
437			239 729,82	239 729,82			239 729,82	239 729,82		0,00
43			482 533,43	482 533,43			482 533,43	482 533,43		0,00
4421			13 211,89	13 211,89			13 211,89	13 211,89		0,00
442			13 211,89	13 211,89			13 211,89	13 211,89		0,00
44311			360,00	360,00			360,00	360,00		0,00
44312			5 675,00	5 675,00			5 675,00	5 675,00		0,00
4431			6 035,00	6 035,00			6 035,00	6 035,00		0,00
44331		17 752,00	89 364,28	71 612,28			89 364,28	89 364,28		0,00

Accusé de réception en préfecture
062-216200684-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numero de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
4433	Sous Total compte 4433		17 752,00	89 364,28	71 612,28			89 364,28	89 364,28		0,00
44341	Opér part av Etat communes dépenses			200,00	200,00			200,00	200,00		0,00
44342	Opér part av Etat Cnes recettes amiable			27,66	27,66			27,66	27,66		0,00
4434	Sous Total compte 4434			227,66	227,66			227,66	227,66		0,00
44351	Opér particul grp dépenses		11 616,74	37 791,20	26 174,46			37 791,20	37 791,20		0,00
44352	Opér particul avec grp recettes amiable		660,00	1 416,00	2 076,00			2 076,00	2 076,00		0,00
44356	Opér particul grp recettes contentieux			135,00	135,00			135,00	135,00		0,00
4435	Sous Total compte 4435		660,00	39 342,20	28 385,46			40 002,20	40 002,20		0,00
44371	Opér part av Etat col pub ccas dépenses			1 717,00	1 717,00			1 717,00	1 717,00		0,00
4437	Sous Total compte 4437			1 717,00	1 717,00			1 717,00	1 717,00		0,00
44381	Aut serv organ pub - dépenses			40,14	13 429,85			13 469,99	13 469,99		0,00
4438	Sous Total compte 4438			40,14	13 429,85			13 469,99	13 469,99		0,00
443	Sous Total compte 443		660,00	29 408,88	121 407,25			150 816,13	150 816,13		0,00

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

Exercice 2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

N° de Comptes	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
447			19 360,57	19 360,57			19 360,57	19 360,57		0,00
44	660,00	29 408,88	182 728,59	153 979,71			183 388,59	183 388,59		0,00
4511		121 106,72	31 433,40	13 671,17			31 433,40	134 777,89		103 344,49
451		121 106,72	31 433,40	13 671,17			31 433,40	134 777,89		103 344,49
452		21 514,62	17 947,99	14 917,00			17 947,99	36 431,62		18 483,63
4541	15 664,31						15 664,31		15 664,31	
454	15 664,31						15 664,31		15 664,31	
45	15 664,31	142 621,34	49 381,39	28 588,17			65 045,70	171 209,51		106 163,81
4621			60 500,00	60 500,00			60 500,00	60 500,00		0,00
462			60 500,00	60 500,00			60 500,00	60 500,00		0,00
466				773,59			773,59	773,59		0,00
46711		720,00	102 493,19	101 773,19			102 493,19	102 493,19		0,00
4671		720,00	102 493,19	101 773,19			102 493,19	102 493,19		0,00

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
46721	Débiteurs divers - amiable			173 080,10	173 080,10			173 080,10	173 080,10		0,00
4672	Sous Total compte 4672			173 080,10	173 080,10			173 080,10	173 080,10		0,00
467	Sous Total compte 467		720,00	275 573,29	274 853,29			275 573,29	275 573,29		0,00
46	Sous Total compte 46		720,00	336 846,88	336 126,88			336 846,88	336 846,88		0,00
4711	Verst des régisseurs			54 179,50	54 179,50			54 179,50	54 179,50		0,00
4712	Virements réimputés			3 150,30	4 414,91			3 150,30	4 414,91	1 264,61	0,00
47131	Raet : verst contrib			682 376,00	682 376,00			682 376,00	682 376,00		0,00
47132	Raet : verst dgf			498 653,00	498 653,00			498 653,00	498 653,00		0,00
47133	Raet : fonds d'emprunt			1 519 162,40	1 519 162,40			1 519 162,40	1 519 162,40		0,00
47134	Raet : subv			295 323,41	295 323,41			295 323,41	295 323,41		0,00
47138	Raet : autres			648 187,89	648 187,89			648 187,89	648 187,89		0,00
4713	Sous Total compte 4713			3 643 702,70	3 643 702,70			3 643 702,70	3 643 702,70		0,00
471411	Excédent à réimputer - pers physiques			3 926,53	3 926,53			3 926,53	3 926,53		0,00

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° de Comptes	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
4714128			32 719,66	32 719,66			32 719,66	32 719,66		0,00
4714128										
47141			36 646,19	36 646,19			36 646,19	36 646,19		0,00
4714			36 646,19	36 646,19			36 646,19	36 646,19		0,00
4718	1,00		80 675,97	87 745,58			80 675,97	87 745,58		7 070,61
471	1,00		3 818 354,66	3 826 688,88			3 818 354,66	3 826 689,88		8 335,22
47211			97 291,84	97 291,84			97 291,84	97 291,84		0,00
47218			1 575,81	1 575,81			1 575,81	1 575,81		0,00
4721			98 867,65	98 867,65			98 867,65	98 867,65		0,00
4722			217,68	217,68			217,68	217,68		0,00
4728			1 708,80	1 708,80			1 708,80	1 708,80		0,00
472			100 794,13	100 794,13			100 794,13	100 794,13		0,00
47	1,00		3 919 148,79	3 927 483,01			3 919 148,79	3 927 484,01		8 335,22
Total classe 4	21 098,33	231 849,49	7 455 813,41	7 367 579,58			7 476 911,74	7 599 429,07	20 670,94	143 188,27

Accusé de réception en préfecture
062-216200694-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
5113	Titres spéc de paiement et assim à encais			420,00	170,00			420,00	170,00	250,00	
5115	Cartes bancaires à l'encaissement			20,00	20,00			20,00	20,00	0,00	
511	Sous Total compte 511			440,00	190,00			440,00	190,00	250,00	
515	Compte au trésor	605 216,52		3 095 526,52	3 160 158,43			3 700 743,04	3 160 158,43	540 584,61	
51	Sous Total compte 51	605 216,52		3 095 966,52	3 160 348,43			3 701 183,04	3 160 348,43	540 834,61	
5412	Disponibilités régisseurs de recettes			45,00				45,00		45,00	
541	Sous Total compte 541			45,00				45,00		45,00	
54	Sous Total compte 54			45,00				45,00		45,00	
580	Opérations d'ordre budgétaires			71 431,74	71 431,74			71 431,74	71 431,74	0,00	
584	Encasements chèques par Lecture opt			16 210,41	16 210,41			16 210,41	16 210,41	0,00	
586	Opér fin budg annex			14 973,00	14 973,00			14 973,00	14 973,00	0,00	
588	Autres virements internes			438,47	438,47			438,47	438,47	0,00	
58	Sous Total compte 58			103 053,62	103 053,62			103 053,62	103 053,62	0,00	

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Total classe 5	605 261,52		3 199 020,14	3 263 402,05	10 599,03		3 804 281,66	3 263 402,05	540 879,61	
60611	Achts non stks fournit eau-assainist					10 599,03		10 599,03		10 599,03	
60612	Achts non stks fournit energie elect				2 854,03	40 023,68		40 023,68	2 854,03	37 169,65	
60613	Achts non stks fournit chauff urbain					88 120,04		88 120,04		88 120,04	
6061	Sous Total compte 6061				2 854,03	138 742,75		138 742,75	2 854,03	135 888,72	
60621	Achts non stks combustibles					2 227,00		2 227,00		2 227,00	
60622	Achts non stks carburants					7 040,11		7 040,11		7 040,11	
60623	Achts non stks d'aliment					1 906,96		1 906,96		1 906,96	
60624	Achts non stks produits traitement					726,44		726,44		726,44	
60628	Achts autres fournit non stkes					85,62		85,62		85,62	
6062	Sous Total compte 6062					11 986,13		11 986,13		11 986,13	
60631	Achts non stks fournit entretien					8 082,52		8 082,52		8 082,52	
60632	Achts non stks fournit petit équipt					27 191,01	454,81	27 191,01	454,81	26 736,20	

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
60633	Achts non voirie					5 351,41		5 351,41		5 351,41	
60636	Achts non stks vêtements travail					2 788,04		2 788,04		2 788,04	
6063	Sous Total compte 6063					43 412,98	454,81	43 412,98	454,81	42 958,17	
6064	Achts non stks fournlt admin					5 820,39		5 820,39		5 820,39	
6065	Achts non stks livres-cassettes					5 850,95	553,51	5 850,95	553,51	5 297,44	
6067	Achts non stks fournlt scolaires					10 882,40		10 882,40		10 882,40	
606	Sous Total compte 606					216 695,60	3 862,35	216 695,60	3 862,35	212 833,25	
60	Sous Total compte 60					216 695,60	3 862,35	216 695,60	3 862,35	212 833,25	
611	Contrats prestations de services					20 572,24		20 572,24		20 572,24	
6135	Locations mobilières					11 996,98		11 996,98		11 996,98	
613	Sous Total compte 613					11 996,98		11 996,98		11 996,98	
61521	Entretien et réparations de terrains Bâtiments publics					51 282,40	6 526,80	51 282,40	6 526,80	44 755,60	
615221						76 913,20		76 913,20		76 913,20	

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
61522					76 913,20		76 913,20		76 913,20	
61523					83 264,77	46 152,00	83 264,77	46 152,00	37 112,77	
61523					27 251,26	46 152,00	27 251,26	46 152,00	27 251,26	
61523					110 516,03		110 516,03		64 364,03	
61523					238 711,63	52 678,80	238 711,63	52 678,80	186 032,83	
61551					5 304,19	1 529,69	5 304,19	1 529,69	3 774,50	
61558					10 175,17		10 175,17		10 175,17	
6155					15 479,36	1 529,69	15 479,36	1 529,69	13 949,67	
6156					10 702,73		10 702,73		10 702,73	
615					264 893,72	54 208,49	264 893,72	54 208,49	210 685,23	
6161					14 246,83		14 246,83		14 246,83	
6168					23 210,42	14 246,83	23 210,42	14 246,83	8 963,59	
616					37 457,25	14 246,83	37 457,25	14 246,83	23 210,42	

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6182	Divers doc générale et technique					841,07		841,07		841,07	
6184	Divers verst à organismes formation					3 814,00		3 814,00		3 814,00	
6185	Divers - frais colloques et séminaires					190,00		190,00		190,00	
6188	Autres frais divers					2 301,76		2 301,76		2 301,76	
618	Sous Total compte 618					7 146,83		7 146,83		7 146,83	
61	Sous Total compte 61					342 067,02	68 455,32	342 067,02	68 455,32	273 611,70	
6218	Autre personnel extérieur au service					7 075,15		7 075,15		7 075,15	
621	Sous Total compte 621					7 075,15		7 075,15		7 075,15	
6225	Indemnités au comptable et régisseurs					45,73		45,73		45,73	
6226	Rému interméd honoraires					2 186,88		2 186,88		2 186,88	
6227	Rému interméd honoraires					594,40		594,40		594,40	
6228	Frais act cont Rému interméd honoraires					76,86		76,86		76,86	
622	Sous Total compte 622					2 903,87		2 903,87		2 903,87	

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6231			1 336,35		1 336,35		1 336,35		1 336,35	
					29 618,42		29 618,42		29 618,42	
6232										
					22 449,40	1 000,00	22 449,40	1 000,00	21 449,40	
6238										
					53 404,17	1 000,00	53 404,17	1 000,00	52 404,17	
6251			2 334,55		2 334,55		2 334,55		2 334,55	
625			2 334,55		2 334,55		2 334,55		2 334,55	
6261			1 606,08		1 606,08		1 606,08		1 606,08	
6262			18 594,72		18 594,72		18 594,72		18 594,72	
626			20 200,80		20 200,80		20 200,80		20 200,80	
627			782,68		782,68		782,68		782,68	
6281					11 224,30		11 224,30		11 224,30	
6288					12 134,46		12 134,46		12 134,46	
628			23 358,76		23 358,76		23 358,76		23 358,76	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
62	Sous Total										
	compte 62										
6332	Cotisations versées au FNAL					3 292,47				3 292,47	
6336	Cotis. centre national - centres gestion					13 772,07				13 772,07	
633	Sous Total										
	compte 633										
63512	Impôts directs - taxes foncières					10 799,00	11,00			10 788,00	
6351	Sous Total										
	compte 6351										
635	Sous Total					10 799,00	11,00			10 788,00	
	compte 635										
637	Autres impôts tax verst sur remu aut org					604,04				604,04	
63	Sous Total										
	compte 63										
6411	Personnel titulaire					610 661,07	3 570,66			607 090,41	
6413	Personnel non titulaire					120 788,67	271,72			120 516,95	
64168	Autres emplois d'insertion					37 468,71				37 468,71	
6416	Sous Total										
	compte 6416										
						28 467,58	11,00			28 456,58	
						110 059,98	1 000,00			109 059,98	
						17 064,54				17 064,54	
						10 799,00	11,00			10 788,00	
						10 799,00	11,00			10 788,00	
						604,04				604,04	
						28 467,58	11,00			28 456,58	
						610 661,07	3 570,66			607 090,41	
						120 788,67	271,72			120 516,95	
						37 468,71				37 468,71	
						37 468,71				37 468,71	
						37 468,71				37 468,71	

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6417					8 990,64		8 990,64		8 990,64	
6419				102 212,01				102 212,01		102 212,01
641				106 054,39			777 909,09	106 054,39	671 854,70	
6451			132 374,50				132 374,50		132 374,50	
6453			138 970,51				138 970,51		138 970,51	
6454			6 398,45				6 398,45		6 398,45	
6455			39 466,16				39 466,16		39 466,16	
6456			941,00				941,00		941,00	
6459				2 800,00				2 800,00		2 800,00
645			318 150,62	2 800,00			318 150,62	2 800,00	315 350,62	
6475			6 327,70				6 327,70		6 327,70	
647			6 327,70				6 327,70		6 327,70	
6488			9 800,00				9 800,00		9 800,00	

Accusé de réception en préfecture
062-216200694-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
648	Sous Total					9 800,00		9 800,00		9 800,00	
64	compte 648					1 112 187,41	108 854,39	1 112 187,41	108 854,39	1 003 333,02	
	Sous Total										
6512	compte 64					69,90		69,90		69,90	
	Droits										
	Utilisation										
	Informatique										
651	en n					69,90		69,90		69,90	
	Sous Total										
6531	compte 651					58 392,18		58 392,18		58 392,18	
	Indemnités										
	maires										
	adjoints										
	conseillers										
6533	Cotisations					2 971,86		2 971,86		2 971,86	
	retraite maire										
	adjts conseil										
6535	Frais					1 009,86		1 009,86		1 009,86	
	formation										
	maires adjts										
	conseil										
65372	Cotis fonds					49,85		49,85		49,85	
	finan alloc										
	fin de mandat										
6537	Sous Total					49,85		49,85		49,85	
	compte 6537										
653	Sous Total					62 423,75		62 423,75		62 423,75	
	compte 653										
6553	Cont particip					71 612,28	17 671,45	71 612,28	17 671,45	53 940,83	
	service										
	incendie										
65548	Autres					14 040,00		14 040,00		14 040,00	
	contributions										
6554	Sous Total					14 040,00		14 040,00		14 040,00	
	compte 6554										

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6538 Titres contributifs obligatoires					380,00		380,00		380,00	
655 Sous Total compte 655					86 032,28	17 671,45	86 032,28	17 671,45	68 360,83	
657362 CCAS					1 717,00		1 717,00		1 717,00	
657363 Subv fonct vers étab serv					13 200,00		13 200,00		13 200,00	
657364 Subv fonct assoc et pers droit privé					14 917,00		14 917,00		14 917,00	
65736 Sous Total compte 65736					14 917,00		14 917,00		14 917,00	
6573 Sous Total compte 6573					14 917,00		14 917,00		14 917,00	
6574 Subv fonct assoc et pers droit privé					25 080,00		25 080,00		25 080,00	
657 Sous Total compte 657					39 997,00		39 997,00		39 997,00	
65888 Autres					1,38		1,38		1,38	
6588 Sous Total compte 6588					1,38		1,38		1,38	
658 Sous Total compte 658					1,38		1,38		1,38	
65 Sous Total compte 65					188 524,31	17 671,45	188 524,31	17 671,45	170 852,86	
66111 Intérêts réglés à l'échéance					8 522,24		8 522,24		8 522,24	

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6611	Sous Total compte 6611					8 522,24		8 522,24		8 522,24	
661	Sous Total compte 661					8 522,24		8 522,24		8 522,24	
66	Sous Total compte 66					8 522,24		8 522,24		8 522,24	
6714	Charges except-bourres - prix					1 552,34		1 552,34		1 552,34	
671	Sous Total compte 671					1 552,34		1 552,34		1 552,34	
6748	Autres subv exceptionnelle					1 000,00		1 000,00		1 000,00	
674	Sous Total compte 674					1 000,00		1 000,00		1 000,00	
675	Charges except vnc immob cédées					42 878,92		42 878,92		42 878,92	
6761	Différences sur réalisations (positives)					19 833,15		19 833,15		19 833,15	
676	Sous Total compte 676					19 833,15		19 833,15		19 833,15	
67	Sous Total compte 67					65 264,41		65 264,41		65 264,41	
6811	DA - immob					6 507,60		6 507,60		6 507,60	
681	Sous Total compte 681					6 507,60		6 507,60		6 507,60	

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
708	Sous Total Compte 708 Sous Total					335,00	4 004,90	335,00	4 004,90		3 669,90
70	Compte 70					335,00	43 191,05	335,00	43 191,05		42 856,05
73111	Impôts directs Locaux					32 692,00	682 376,00	32 692,00	682 376,00		649 684,00
7311	Sous Total Compte 7311					32 692,00	682 376,00	32 692,00	682 376,00		649 684,00
7318	Impôts locaux - autres impôts ou assimil						5 675,00		5 675,00		5 675,00
731	Sous Total Compte 731					32 692,00	688 051,00	32 692,00	688 051,00		655 359,00
73211	Attribution de compensation					27,66	244 513,66	27,66	244 513,66		244 486,00
7321	Sous Total Compte 7321					27,66	244 513,66	27,66	244 513,66		244 486,00
73221	ENGIR						332,00		332,00		332,00
73223	Fds péréquat ressources comm et interco						26 777,00		26 777,00		26 777,00
7322	Sous Total Compte 7322						27 109,00		27 109,00		27 109,00
732	Sous Total Compte 732					27,66	271 622,66	27,66	271 622,66		271 595,00
7336	Droits de Place						592,20		592,20		592,20
											27 109,00

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
733				592,20		592,20		592,20		592,20
734				40 017,00		40 017,00		40 017,00		40 017,00
735				40 017,00		40 017,00		40 017,00		40 017,00
738				55 668,89		55 668,89		55 668,89		55 668,89
739				55 668,89		55 668,89		55 668,89		55 668,89
73				39 101,82		39 101,82		39 101,82		39 101,82
739117				787,00		787,00		787,00		787,00
73911				787,00		787,00		787,00		787,00
7391				787,00		787,00		787,00		787,00
739				787,00		787,00		787,00		787,00
73				33 506,66		33 506,66		33 506,66		33 506,66
				1 095 053,57		1 095 053,57		1 095 053,57		1 061 546,91

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-IE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7411	DGFdotation forfaitaire						212 004,00		212 004,00		212 004,00
74121	Dotation de solidarité rurale						213 305,00		213 305,00		213 305,00
74127	Dotation nationale de péréquation						46 567,00		46 567,00		46 567,00
7412	Sous Total						259 872,00		259 872,00		259 872,00
741	Sous Total						471 876,00		471 876,00		471 876,00
744	ECTVA						11 447,07		11 447,07		11 447,07
74718	Autres participations Etat						20 161,17		20 161,17		20 161,17
7471	Sous Total						20 161,17		20 161,17		20 161,17
7473	Participations - Dépt						1 338,52		1 338,52		1 338,52
7478	Participations - autres organismes						3 976,50		3 976,50		3 976,50
747	Sous Total						25 476,19		25 476,19		25 476,19
74832	Attribution du fonds départemental de pé						15 968,83		15 968,83		15 968,83
74834	Compens au titre exonérat tax foncieres						29 674,00		29 674,00		29 674,00

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411-10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
7483						45 642,83		45 642,83		45 642,83
7485						11 080,00		11 080,00		11 080,00
7488						117,00		117,00		117,00
748						56 839,83		56 839,83		56 839,83
74						565 639,09		565 639,09		565 639,09
752						58 174,56		58 174,56		58 174,56
7588						3 174,75		3 174,75		3 174,75
758						3 174,75		3 174,75		3 174,75
75						61 349,31		61 349,31		61 349,31
761						3,00		3,00		3,00
76						3,00		3,00		3,00
7713			180,00		180,00				180,00	0,00
7718						1 403,00		1 403,00		1 403,00

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-202304
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit	Debit	Credit
771	Sous Total compte 771					180,00	1 583,00	180,00	1 583,00		
773	Mdts annul exer antér ou déchéance quad						680,00		680,00		680,00
774	subv exceptionnelle						26 923,64		26 923,64		26 923,64
775	Produits des cessions d'immobilisati						60 500,00		60 500,00		60 500,00
7761	Différences sur réalisations (negatives)						2 212,07		2 212,07		2 212,07
776	Sous Total compte 776						2 212,07		2 212,07		2 212,07
7788	Produits exceptionnels divers						12 487,56		12 487,56		12 487,56
778	Sous Total compte 778						12 487,56		12 487,56		12 487,56
77	Sous Total compte 77					180,00	104 386,27	180,00	104 386,27		104 206,27
	Total classe 7					34 021,66	1 869 622,29	34 021,66	1 869 622,29	787,00	1 836 387,63
	Total général	19 099 352,32	19 099 352,32	11 190 744,46	10 891 802,58	3 231 162,05	3 530 103,93	33 521 258,83	33 521 258,83	21 995 352,91	21 995 352,91

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_10-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Balance des valeurs inactives

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36100 COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

N° Intitulé des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille cantine scolaire garderie scolaire SOUS-TOTAL COMPTE 861	12 684,10 4 622,00 17 306,10	55 056,40 8 406,50 63 462,90	67 740,50 13 028,50 80 769,00	0,00 0,00 0,00	36 200,25 8 617,20 44 817,45	36 200,25 8 617,20 44 817,45	31 540,25 4 411,30 35 951,55	0,00 0,00 0,00 0,00
862 Correspondant cantine scolaire garderie scolaire SOUS-TOTAL COMPTE 862	0,00 0,00 0,00	36 200,25 8 617,20 44 817,45	36 200,25 8 617,20 44 817,45	0,00 0,00 0,00	36 200,25 8 617,20 44 817,45	36 200,25 8 617,20 44 817,45	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
863 Prise en charge titre et valeur cantine scolaire garderie scolaire SOUS-TOTAL COMPTE 863	0,00 0,00 0,00	27 578,85 7 600,70 35 179,55	27 578,85 7 600,70 35 179,55	12 684,10 4 622,00 17 306,10	46 435,00 7 390,00 53 825,00	59 119,10 12 012,00 71 131,10	31 540,25 4 411,30 35 951,55	0,00 0,00 0,00
TOTAUX	17 306,10	143 459,90	160 766,00	17 306,10	143 459,90	160 766,00	35 951,55	35 951,55

Accusé de réception en préfecture
062-216200684-2022-12-31-36100-11-20230411-11-17-04/2023
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

Page des signatures

36100 - COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE

Exercice 2022

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.
Observations :

MONCHIER Frederic (1013504302-0), Inspecteur des Finances Publiques

A DDFIP DU PAS-DE-CALAIS, le 02/02/2023

Le comptable soussigné affirme véritablement, sous les peines de droit, le présent compte.
Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **COMMUNE D AVESNES-LE-COMTE** pendant l'année 2022 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

RICHARD Martine (1018225331-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

A AVESNES LE COMTE, le 02/02/2023

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le .. par l'organe délibérant.

11 Avril 2023

A, le

Le Maire

Sébastien BERTOUT





ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Approbation du compte administratif 2022 de la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur l'Adjoint au Maire chargé des finances donne lecture chapitre par chapitre du compte administratif 2022 de l'ordonnateur.

Hors la présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur l'Adjoint au Maire chargé des finances, le compte administratif 2022 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE (1)
AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21620063400014

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
D'AVESNES-LE-COMTE

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	34
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	38
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	39
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	40
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	41
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	42
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	43
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	44
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	46
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	47
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	48
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

Date de réception préfecture : 17/04/2023

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	49
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	53
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	55
D2 - Arrêté et signatures	56

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 62063	COMMUNE COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE	CA 2022
----------------------------	--	-------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)		DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	1 984 240,65	G	1 941 399,64
	Section d'investissement	B	1 116 473,83	H	1 458 256,72

REPORTS DE L'EXERCICE N-1		+		+	
	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	378 846,05 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	275 090,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 375 804,48	= G+H+I+J	3 778 502,41
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)		E <th colspan="2">K </th>		K	
		Section de fonctionnement	E	0,00	K
Section d'investissement	F	0,00	L	0,00	
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE		= A+C+E		= G+H+K	
		Section de fonctionnement	= A+C+E	1 984 240,65	= G+H+K
Section d'investissement	= B+D+F	1 391 563,83	= H+J+L	1 458 256,72	
TOTAL CUMULE		= A+B+C+D+E+F	3 375 804,48	= G+H+I+J+K+L	3 778 502,41

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
	compte de liaison ; affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
	immobilisations incorporelles		0,00		0,00

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

COMMUNE - COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

Accusé de réception en préfecture 062-216200634-20230411-20230411_11-BF Date de télétransmission : 17/04/2023 Date de réception préfecture : 17/04/2023
--

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	730 947,00	599 821,82	0,00	0,00	131 125,18
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 135 900,00	1 132 484,72	0,00	0,00	3 415,28
014	Atténuations de produits	2 000,00	787,00	0,00	0,00	1 213,00
65	Autres charges de gestion courante	190 205,00	170 852,86	0,00	0,00	19 352,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 059 052,00	1 903 946,40	0,00	0,00	155 105,60
66	Charges financières	8 523,00	8 522,24	0,00	0,00	0,76
67	Charges exceptionnelles	3 200,00	2 552,34	0,00	0,00	647,66
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	2 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 072 775,00	1 915 020,98	0,00	0,00	157 754,02
023	Virement à la section d'investissement (2)	112 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 510,00	69 219,67			-62 709,67
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		118 510,00	69 219,67			49 290,33
TOTAL		2 191 285,00	1 984 240,65	0,00	0,00	207 044,35
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	120 000,00	105 012,01	0,00	0,00	14 987,99
70	Produits services, domaine et ventes div	50 700,00	42 856,05	0,00	0,00	7 843,95
73	Impôts et taxes	1 013 469,00	1 062 333,91	0,00	0,00	-48 864,91
74	Dotations et participations	575 470,00	565 639,09	0,00	0,00	9 830,91
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	61 349,31	0,00	0,00	-21 349,31
Total des recettes de gestion courante		1 799 639,00	1 837 190,37	0,00	0,00	-37 551,37
76	Produits financiers	0,00	3,00	0,00	0,00	-3,00
77	Produits exceptionnels	11 799,95	101 994,20	0,00	0,00	-90 194,25
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 811 438,95	1 939 187,57	0,00	0,00	-127 748,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 000,00	2 212,07			-1 212,07
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 000,00	2 212,07			-1 212,07
TOTAL		1 812 438,95	1 941 399,64	0,00	0,00	-128 960,69
Pour information		(3) 378 846,05				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	1 933 059,00	1 019 448,16	0,00	913 610,84
	Total des dépenses d'équipement	1 933 059,00	1 019 448,16	0,00	913 610,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 430,00	94 813,60	0,00	616,40
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	95 430,00	94 813,60	0,00	616,40
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 028 489,00	1 114 261,76	0,00	914 227,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	2 212,07		-2 212,07
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	2 212,07		-2 212,07
	TOTAL	2 028 489,00	1 116 473,83	0,00	912 015,17
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 275 090,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	950 979,00	322 236,56	0,00	628 742,44
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	801 000,00	759 481,20	0,00	41 518,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 751 979,00	1 081 717,76	0,00	670 261,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	37 000,00	32 129,33	0,00	4 870,67
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	275 090,00	275 089,96	0,00	0,04
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	100,00	0,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	120 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	433 090,00	307 319,29	0,00	125 770,71
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 185 069,00	1 389 037,05	0,00	796 031,95
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	112 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	6 510,00	69 219,67		-62 709,67
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	118 510,00	69 219,67		49 290,33
	TOTAL	2 303 579,00	1 458 256,72	0,00	845 322,28

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

COMMUNE - COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE - CA - 2022

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	599 821,82		599 821,82
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 132 484,72		1 132 484,72
014	Atténuations de produits	787,00		787,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	170 852,86		170 852,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	8 522,24	0,00	8 522,24
67	Charges exceptionnelles	2 552,34	62 712,07	65 264,41
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	6 507,60	6 507,60
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 915 020,98	69 219,67	1 984 240,65
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	94 813,60	0,00	94 813,60
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 019 448,16		1 019 448,16
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		2 212,07	2 212,07
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 114 261,76	2 212,07	1 116 473,83
Pour information				275 090,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	105 012,01		105 012,01
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	42 856,05		42 856,05
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 062 333,91		1 062 333,91
74	Dotations et participations	565 639,09		565 639,09
75	Autres produits de gestion courante	61 349,31	0,00	61 349,31
76	Produits financiers	3,00	0,00	3,00
77	Produits exceptionnels	101 994,20	2 212,07	104 206,27
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 939 187,57	2 212,07	1 941 399,64
Pour information				378 846,05
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	32 129,33	0,00	32 129,33
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	275 089,96		275 089,96
13	Subventions d'investissement	322 236,56	0,00	322 236,56
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	759 581,20	0,00	759 581,20
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		19 833,15	19 833,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	42 878,92	42 878,92
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 507,60	6 507,60
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 389 037,05	69 219,67	1 458 256,72
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	730 947.00	599 821.82	0.00	0.00	131 125.18
60611	Eau et assainissement	12 000,00	10 599,03	0,00	0,00	1 400,97
60612	Energie - Electricité	40 000,00	37 169,65	0,00	0,00	2 830,35
60613	Chauffage urbain	96 777,00	88 120,04	0,00	0,00	8 656,96
60621	Combustibles	2 500,00	2 227,00	0,00	0,00	273,00
60622	Carburants	10 000,00	7 040,11	0,00	0,00	2 959,89
60623	Alimentation	2 200,00	1 906,96	0,00	0,00	293,04
60624	Produits de traitement	1 000,00	726,44	0,00	0,00	273,56
60628	Autres fournitures non stockées	3 000,00	85,62	0,00	0,00	2 914,38
60631	Fournitures d'entretien	8 500,00	8 082,52	0,00	0,00	417,48
60632	Fournitures de petit équipement	26 500,00	26 736,20	0,00	0,00	-236,20
60633	Fournitures de voirie	6 500,00	5 351,41	0,00	0,00	1 148,59
60636	Vêtements de travail	5 800,00	2 788,04	0,00	0,00	3 011,96
6064	Fournitures administratives	6 700,00	5 820,39	0,00	0,00	879,61
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	5 000,00	5 297,44	0,00	0,00	-297,44
6067	Fournitures scolaires	10 500,00	10 882,40	0,00	0,00	-382,40
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	20 572,24	0,00	0,00	9 427,76
6135	Locations mobilières	12 500,00	11 996,98	0,00	0,00	503,02
61521	Entretien terrains	44 000,00	44 755,60	0,00	0,00	-755,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	74 000,00	76 913,20	0,00	0,00	-2 913,20
615231	Entretien, réparations voiries	94 576,00	37 112,77	0,00	0,00	57 463,23
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	27 251,26	0,00	0,00	2 748,74
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 774,50	0,00	0,00	-774,50
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 500,00	10 175,17	0,00	0,00	-675,17
6156	Maintenance	17 000,00	10 702,73	0,00	0,00	6 297,27
6161	Multirisques	14 000,00	14 246,83	0,00	0,00	-246,83
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6168	Autres primes d'assurance	8 500,00	8 963,59	0,00	0,00	-463,59
617	Etudes et recherches	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 200,00	841,07	0,00	0,00	358,93
6184	Versements à des organismes de formation	2 000,00	3 814,00	0,00	0,00	-1 814,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	190,00	0,00	0,00	-190,00
6188	Autres frais divers	1 400,00	2 301,76	0,00	0,00	-901,76
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	50,00	45,73	0,00	0,00	4,27
6226	Honoraires	2 000,00	2 186,88	0,00	0,00	-186,88
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	594,40	0,00	0,00	405,60
6228	Divers	0,00	76,86	0,00	0,00	-76,86
6231	Annonces et insertions	1 700,00	1 336,35	0,00	0,00	363,65
6232	Fêtes et cérémonies	30 000,00	29 618,42	0,00	0,00	381,58
6238	Divers	16 000,00	21 449,40	0,00	0,00	-5 449,40
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	2 334,55	0,00	0,00	2 665,45
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 606,08	0,00	0,00	-106,08
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	18 594,72	0,00	0,00	-594,72
627	Services bancaires et assimilés	100,00	782,68	0,00	0,00	-682,68
6281	Concours divers (cotisations)	14 000,00	11 224,30	0,00	0,00	2 775,70
6288	Autres services extérieurs	26 944,00	12 134,46	0,00	0,00	14 809,54
63512	Taxes foncières	10 000,00	10 788,00	0,00	0,00	-788,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	604,04	0,00	0,00	-104,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 135 900.00	1 132 484.72	0.00	0.00	3 415.28
6218	Autre personnel extérieur	11 500,00	7 075,15	0,00	0,00	4 424,85
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 600,00	3 292,47	0,00	0,00	-692,47
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 500,00	13 772,07	0,00	0,00	-2 272,07
6411	Personnel titulaire	608 000,00	607 090,41	0,00	0,00	909,59
6413	Personnel non titulaire	113 000,00	120 516,95	0,00	0,00	-7 516,95
64168	Autres emplois d'insertion	45 000,00	37 468,71	0,00	0,00	7 531,29
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	8 990,64	0,00	0,00	1 009,36
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	130 000,00	132 374,50	0,00	0,00	-2 374,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	139 000,00	138 970,51	0,00	0,00	29,49
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	6 000,00	6 398,45	0,00	0,00	-398,45
6455	Cotisations pour assurance du personnel	40 100,00	39 466,16	0,00	0,00	633,84
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 200,00	941,00	0,00	0,00	259,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 000,00	6 327,70	0,00	0,00	-327,70
6488	Autres charges	12 000,00	9 800,00	0,00	0,00	2 200,00
014	Atténuations de produits	2 000.00	787.00	0.00	0.00	1 213.00
739472	Décret taxe habitat° sur logements vaca	2 000,00	787,00	0,00	0,00	1 213,00
062-216200634-20230411-20230411-11-BF	Autres charges de gestion courante	190 205,00	170 852,86	0,00	0,00	19 352,14
062-216200634-20230411-20230411-11-BF	Droit de rétrocession	0,00	69,90	0,00	0,00	-69,90

COMMUNE - COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE - CA - 2022

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6531	Indemnités	58 000,00	58 392,18	0,00	0,00	-392,18
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 971,86	0,00	0,00	28,14
6535	Formation	600,00	1 009,86	0,00	0,00	-409,86
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	50,00	49,85	0,00	0,00	0,15
6541	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6553	Service d'incendie	59 000,00	53 940,83	0,00	0,00	5 059,17
65548	Autres contributions	14 500,00	14 040,00	0,00	0,00	460,00
6558	Autres contributions obligatoires	4 000,00	380,00	0,00	0,00	3 620,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	1 717,00	0,00	0,00	-1 717,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	13 200,00	13 200,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	37 750,00	25 080,00	0,00	0,00	12 670,00
65888	Autres	5,00	1,38	0,00	0,00	3,62
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 059 052,00	1 903 946,40	0,00	0,00	155 105,60
66	Charges financières (b)	8 523,00	8 522,24	0,00	0,00	0,76
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 523,00	8 522,24	0,00	0,00	0,76
67	Charges exceptionnelles (c)	3 200,00	2 552,34	0,00	0,00	647,66
6713	Secours et dots	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6714	Bourses et prix	1 700,00	1 552,34	0,00	0,00	147,66
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	2 000,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 072 775,00	1 915 020,98	0,00	0,00	157 754,02
023	Virement à la section d'investissement	112 000,00	0,00			112 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	6 510,00	69 219,67			-62 709,67
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	42 878,92			-42 878,92
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	19 833,15			-19 833,15
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 510,00	6 507,60			2,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		118 510,00	69 219,67			49 290,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		118 510,00	69 219,67			49 290,33
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 191 285,00	1 984 240,65	0,00	0,00	207 044,35
Pour information		0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	120 000,00	105 012,01	0,00	0,00	14 987,99
6419	Remboursements rémunérations personnel	120 000,00	102 212,01	0,00	0,00	17 787,99
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	2 800,00	0,00	0,00	-2 800,00
70	Produits services, domaine et ventes div	50 700,00	42 856,05	0,00	0,00	7 843,95
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 190,00	0,00	0,00	-190,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	1 043,00	0,00	0,00	-43,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	30 000,00	35 953,15	0,00	0,00	-5 953,15
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	200,00	594,00	0,00	0,00	-394,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 000,00	1 081,00	0,00	0,00	-81,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	16 500,00	1 994,90	0,00	0,00	14 505,10
73	Impôts et taxes	1 013 469,00	1 062 333,91	0,00	0,00	-48 864,91
73111	Impôts directs locaux	632 874,00	649 684,00	0,00	0,00	-16 810,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	5 675,00	0,00	0,00	-5 675,00
73211	Attribution de compensation	244 486,00	244 486,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	332,00	332,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	26 777,00	26 777,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	1 000,00	592,20	0,00	0,00	407,80
7343	Taxes sur les pylônes électriques	39 000,00	40 017,00	0,00	0,00	-1 017,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	30 000,00	55 668,89	0,00	0,00	-25 668,89
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	39 000,00	39 101,82	0,00	0,00	-101,82
74	Dotations et participations	575 470,00	565 639,09	0,00	0,00	9 830,91
7411	Dotation forfaitaire	212 004,00	212 004,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	213 305,00	213 305,00	0,00	0,00	0,00
74127	Dotation nationale de péréquation	46 567,00	46 567,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	10 000,00	11 447,07	0,00	0,00	-1 447,07
74718	Autres participations Etat	27 840,00	20 161,17	0,00	0,00	7 678,83
7473	Participat° Départements	10 000,00	1 338,52	0,00	0,00	8 661,48
7478	Participat° Autres organismes	2 500,00	3 976,50	0,00	0,00	-1 476,50
74832	Attribution du fonds départemental TP	15 000,00	15 968,83	0,00	0,00	-968,83
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	29 674,00	29 674,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	11 080,00	0,00	0,00	-2 500,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	117,00	0,00	0,00	-117,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	61 349,31	0,00	0,00	-21 349,31
752	Revenus des immeubles	40 000,00	58 174,56	0,00	0,00	-18 174,56
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	3 174,75	0,00	0,00	-3 174,75
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 799 639,00	1 837 190,37	0,00	0,00	-37 551,37
76	Produits financiers (b)	0,00	3,00	0,00	0,00	-3,00
761	Produits de participations	0,00	3,00	0,00	0,00	-3,00
77	Produits exceptionnels (c)	11 799,95	101 994,20	0,00	0,00	-90 194,25
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	1 403,00	0,00	0,00	-1 403,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	680,00	0,00	0,00	-680,00
774	Subventions exceptionnelles	6 499,95	26 923,64	0,00	0,00	-20 423,69
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	60 500,00	0,00	0,00	-60 500,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 300,00	12 487,56	0,00	0,00	-7 187,56
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 811 438,95	1 939 187,57	0,00	0,00	-127 748,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	1 000,00	2 212,07			-1 212,07
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	2 212,07			-2 212,07
7788	Produits exceptionnels divers	1 000,00	0,00			1 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 000,00	2 212,07			-1 212,07
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 812 438,95	1 941 399,64	0,00	0,00	-128 960,69
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		378 846,05				

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

COMMUNE - COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE - CA - 2022

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
217	Opération d'équipement n° 217 (2)	20 000,00	19 204,05	0,00	795,95
219	Opération d'équipement n° 219 (2)	43 400,00	37 004,36	0,00	6 395,64
269	Opération d'équipement n° 269 (2)	53 000,00	52 821,00	0,00	179,00
280	Opération d'équipement n° 280 (2)	145 000,00	144 400,56	0,00	599,44
300	Opération d'équipement n° 300 (2)	62 000,00	15 796,08	0,00	46 203,92
320	Opération d'équipement n° 320 (2)	8 700,00	8 610,00	0,00	90,00
323	Opération d'équipement n° 323 (2)	1 200,00	1 183,20	0,00	16,80
325	Opération d'équipement n° 325 (2)	1 145 000,00	382 146,69	0,00	762 853,31
343	Opération d'équipement n° 343 (2)	20 000,00	15 398,28	0,00	4 601,72
344	Opération d'équipement n° 344 (2)	25 000,00	21 380,00	0,00	3 620,00
349	Opération d'équipement n° 349 (2)	12 000,00	6 955,09	0,00	5 044,91
351	Opération d'équipement n° 351 (2)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
352	Opération d'équipement n° 352 (2)	174 937,00	168 076,43	0,00	6 860,57
375	Opération d'équipement n° 375 (2)	217 822,00	146 472,42	0,00	71 349,58
377	Opération d'équipement n° 377 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 933 059,00	1 019 448,16	0,00	913 610,84
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 430,00	94 813,60	0,00	616,40
1641	Emprunts en euros	88 800,00	88 769,60	0,00	30,40
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	414,45	0,00	585,55
16878	Dettes - Autres organismes, particuliers	5 630,00	5 629,55	0,00	0,45
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		95 430,00	94 813,60	0,00	616,40
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 028 489,00	1 114 261,76	0,00	914 227,24
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	2 212,07		-2 212,07
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 212,07		-2 212,07
	Charges transférées (6)	0,00	2 212,07		-2 212,07
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	2 212,07		-2 212,07
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	2 212,07		-2 212,07
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 028 489,00	1 116 473,83	0,00	912 015,17
Pour information		275 090,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	950 979,00	322 236,56	0,00	628 742,44
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	324 228,00	5 191,56	0,00	319 036,44
1322	Subv. non transf. Régions	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	318 500,00	147 779,88	0,00	170 720,12
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	20 000,00	0,00	-20 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	158 251,00	3 250,00	0,00	155 001,00
1342	Amendes de police non transférable	0,00	15 000,00	0,00	-15 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	131 015,12	0,00	-131 015,12
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	801 000,00	759 481,20	0,00	41 518,80
1641	Emprunts en euros	801 000,00	759 481,20	0,00	41 518,80
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 751 979,00	1 081 717,76	0,00	670 261,24
10	Dotations, fonds divers et réserves	312 090,00	307 219,29	0,00	4 870,71
10222	FCTVA	27 000,00	25 446,78	0,00	1 553,22
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	6 682,55	0,00	3 317,45
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	275 090,00	275 089,96	0,00	0,04
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	100,00	0,00	900,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA.régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	120 000,00		0,00	
Total des recettes financières		433 090,00	307 319,29	0,00	125 770,71
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 185 069,00	1 389 037,05	0,00	796 031,95
021	Virement de la sect° de fonctionnement	112 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	6 510,00	69 219,67		-62 709,67
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	19 833,15		-19 833,15
2132	Immeubles de rapport	0,00	40 166,85		-40 166,85
2182	Matériel de transport	0,00	2 712,07		-2 712,07
28051	Concessions et droits similaires	6 510,00	6 507,60		2,40
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		118 510,00	69 219,67		49 290,33
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		118 510,00	69 219,67		49 290,33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 303 579,00	1 458 256,72	0,00	845 322,28
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 217 (1)
LIBELLE : MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQU

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		20 000,00	A 19 204,05	0,00	795,95	B 133 053,32
20	Immobilisations incorporelles	14 000,00	16 137,45	0,00	-2 137,45	21 162,23
2051	Concessions, droits similaires	14 000,00	16 137,45	0,00	-2 137,45	21 162,23
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 000,00	3 066,60	0,00	2 933,40	111 891,09
2183	Matériel de bureau et informatique	6 000,00	3 066,60	0,00	2 933,40	111 891,09
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		762,00	C 5 191,56	0,00	-4 429,56	D 5 191,56
13	Subventions d'investissement	762,00	5 191,56	0,00	-4 429,56	5 191,56
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	5 191,56	0,00	-5 191,56	5 191,56
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	762,00	0,00	0,00	762,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A -14 012,49	D - B -127 861,76

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 219 (1)
LIBELLE : MATERIEL TECHNIQUE DIVERS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		43 400,00	A	37 004,36	0,00	6 395,64	B	219 086,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	43 400,00		37 004,36	0,00	6 395,64		219 086,20
2158	Autres installat°, matériel et outillage	20 000,00		9 530,60	0,00	10 469,40		55 745,47
2182	Matériel de transport	23 400,00		23 873,76	0,00	-473,76		102 204,59
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		3 600,00	0,00	-3 600,00		61 136,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-37 004,36	D - B	-219 086,20

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 269 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		53 000,00	A 52 821,00	0,00	179,00	B 192 679,26
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	53 000,00	52 821,00	0,00	179,00	192 679,26
2315	Installat°, matériel et outillage techni	53 000,00	52 821,00	0,00	179,00	192 679,26

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	15 000,00	C 0,00	0,00	15 000,00	D 3 994,97	
13	Subventions d'investissement	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	3 994,97
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	3 994,97
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-52 821,00	D - B	-188 684,29

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 280 (1)
LIBELLE : GR ET AMENAGEMENTS VOIRIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		145 000,00	A	144 400,56	0,00	599,44	B	172 273,77
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00		0,00	0,00	3 000,00		2 700,00
2031	Frais d'études	3 000,00		0,00	0,00	3 000,00		2 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	142 000,00		144 400,56	0,00	-2 400,56		169 573,77
2151	Réseaux de voirie	0,00		68 402,52	0,00	-68 402,52		68 402,52
2152	Installations de voirie	142 000,00		75 998,04	0,00	66 001,96		101 171,25
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECTES AFFECTEES	37 500,00	C	0,00	0,00	37 500,00	D	30 536,60
13	Subventions d'investissement	37 500,00		0,00	0,00		30 536,60
1323	Subv. non transf. Départements	37 500,00		0,00	0,00		30 536,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-144 400,56	D - B	-141 737,17

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 300 (1)
LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES - ECOLES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		62 000,00	A 15 796,08	0,00	46 203,92	B	35 463,14
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	796,08	0,00	-796,08		2 750,15
2184	Mobilier	0,00	796,08	0,00	-796,08		2 750,15
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	62 000,00	15 000,00	0,00	47 000,00		32 712,99
2313	Constructions	62 000,00	15 000,00	0,00	47 000,00		32 712,99

RECVTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	10 000,00	C 0,00	0,00	10 000,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-15 796,08	D - B	-35 463,14

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 320 (1)
LIBELLE : COLUMBARIUM - CIMETIERE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		8 700,00	A	8 610,00	0,00	90,00	B	11 620,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	8 700,00		8 610,00		0,00		90,00
2116	Cimetières	0,00		0,00		0,00		3 010,00
21316	Equipements du cimetière	8 700,00		8 610,00		90,00		8 610,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-8 610,00	D - B	-11 620,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 323 (1)
LIBELLE : ILLUMINATIONS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
	DEPENSES	1 200,00	A 1 183,20	0,00	16,80	B 16 883,58
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 200,00	1 183,20	0,00	16,80	16 883,58
2158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	1 183,20	0,00	-1 183,20	1 183,20
2188	Autres immobilisations corporelles	1 200,00	0,00	0,00	1 200,00	15 700,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 183,20	D - B	-16 883,58

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 325 (1)
LIBELLE : Salle Léo Lagrange

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 145 000,00	A 382 146,69	0,00	762 853,31	B 491 152,72
20	Immobilisations incorporelles	45 000,00	51 437,53	0,00	-6 437,53	121 595,89
2031	Frais d'études	45 000,00	50 792,24	0,00	-5 792,24	120 716,60
2033	Frais d'insertion	0,00	645,29	0,00	-645,29	879,29
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 100 000,00	330 709,16	0,00	769 290,84	369 556,83
2313	Constructions	1 100 000,00	306 745,16	0,00	793 254,84	345 592,83
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	23 964,00	0,00	-23 964,00	23 964,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	669 228,00	C 189 768,40	0,00	479 459,60	D 189 768,40	
13	Subventions d'investissement	669 228,00	189 768,40	0,00	479 459,60	189 768,40
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	299 228,00	0,00	0,00	299 228,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	200 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	89 768,40	0,00	-89 768,40	89 768,40
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-192 378,29	D - B	-301 384,32

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 343 (1)
LIBELLE : MOBILIERS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
	DEPENSES	20 000,00	A	15 398,28	0,00	4 601,72	B	20 368,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	20 000,00		15 398,28	0,00	4 601,72		20 368,38
2184	Mobilier	20 000,00		15 398,28	0,00	4 601,72		20 368,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-15 398,28	D - B	-20 368,38

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 344 (1)
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		25 000,00	A	21 380,00	0,00	3 620,00	B	21 380,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	25 000,00		21 380,00		0,00		21 380,00
2138	Autres constructions	25 000,00		21 380,00		0,00		21 380,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

RECVTTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00	
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00	

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-21 380,00	D - B	-21 380,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 349 (1)
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		12 000,00	A 6 955,09	0,00	5 044,91	B 33 290,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 000,00	6 955,09	0,00	5 044,91	33 290,82
21318	Autres bâtiments publics	0,00	6 955,09	0,00	-6 955,09	6 955,09
2135	Installations générales, agencements	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	24 151,01
2158	Autres installat°, matériel et outillage	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	2 184,72
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-6 955,09	D - B	-33 290,82

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 351 (1)
LIBELLE : MONUMENT HISTORIQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		5 000,00	A	0,00	5 000,00	B	86 676,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00		0,00	5 000,00		86 676,00
2313	Constructions	5 000,00		0,00	5 000,00		86 676,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-86 676,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 352 (1)
LIBELLE : BERGERIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		174 937,00	A 168 076,43	0,00	6 860,57	B 273 821,32
20	Immobilisations incorporelles	9 937,00	9 223,56	0,00	713,44	38 521,80
2031	Frais d'études	9 937,00	9 223,56	0,00	713,44	38 521,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	165 000,00	158 852,87	0,00	6 147,13	235 299,52
2313	Constructions	165 000,00	158 852,87	0,00	6 147,13	235 299,52

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	81 000,00	C 71 029,88	0,00	9 970,12	D 118 780,88	
13	Subventions d'investissement	81 000,00	71 029,88	0,00	9 970,12	118 780,88
1323	Subv. non transf. Départements	81 000,00	47 779,88	0,00	33 220,12	90 530,88
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	20 000,00	0,00	-20 000,00	20 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	3 250,00	0,00	-3 250,00	8 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-97 046,55	D - B	-155 040,44

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 375 (1)
LIBELLE : GENDARMERIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	
DEPENSES		217 822,00	A 146 472,42	0,00	71 349,58	B 146 472,42
20	Immobilisations incorporelles	22 822,00	14 092,02	0,00	8 729,98	14 092,02
2031	Frais d'études	22 500,00	13 770,00	0,00	8 730,00	13 770,00
2033	Frais d'insertion	322,00	322,02	0,00	-0,02	322,02
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	6 036,00	0,00	-6 036,00	6 036,00
2138	Autres constructions	0,00	6 036,00	0,00	-6 036,00	6 036,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	195 000,00	126 344,40	0,00	68 655,60	126 344,40
2313	Constructions	195 000,00	126 344,40	0,00	68 655,60	126 344,40

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire Cumul des réalisations (4)	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	137 489,00	C 41 246,72	0,00	96 242,28	D 41 246,72	
13	Subventions d'investissement	137 489,00	41 246,72	0,00	96 242,28	41 246,72
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	137 489,00	0,00	0,00	137 489,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	41 246,72	0,00	-41 246,72	41 246,72
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-105 225,70	D - B	-105 225,70

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 377 (1)
LIBELLE : VELO ELECTRIQUE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
2182	Matériel de transport	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de démission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie de dette d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 170 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 170 000,00									
MON213094EUR0218281	CREDIT LOCAL DE FRANCE	07/07/2003	2003-07-22	01/02/2004	600 000,00	F		4,120	4,120	EURO	A	C	N	A-1
MON261687EUR0278183001	CREDIT LOCAL DE FRANCE	07/09/2008	2008-08-04	01/03/2009	570 000,00	F		5,160	5,160	EURO	A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour MEIP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									

COMMUNE - COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé ONI	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 170 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire LOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Annuités de l'exercice		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)			Charges d'intérêt (15)			
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		92 931,72					88 769,60	8 522,24		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		92 931,72					88 769,60	8 522,24		0,00	0,00
MON213094EUR/0218281	N	0,00	A-1	41 864,57	1,00	F		4,120	40 208,13	3 381,40		0,00	0,00
MON261687EUR/0278183/001	N	0,00	A-1	51 067,15	1,00	F		5,160	48 561,47	5 140,84		0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00	0,00
Total général		0,00		92 931,72					88 769,60	8 522,24		0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
06/02/2020 16:34:29
Date de télétransmission : 11/04/2023
Date de réception préfecture : 11/04/2023

COMMUNE - COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE - CA - 2022

- (9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB31015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : Variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : indice zone euro / 2 : indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défruit de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS

IV
A2.4

Structure	A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCCOURS (1)						Autres indices
	Indice sous-jacents	(1) Indice zone euro	(2) Indice inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indice hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple, Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement, Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique), Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Montant en euros	92 931,72	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swap)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(F) Autres types de structures	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV
A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital ramassagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice		ICMNE de l'exercice	
	Année (5)	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)		Type (11)	Montant (12)		Intérêts (13)
Total des dépenses au c/166					0,00	0,00						0,00				0,00
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/166					0,00	0,00										0,00
Refinancement de dette (4)																

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, T : trimestrielle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat Initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant da au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)		
				Contrat Initial	Contrat renégocié	Contrat Initial		Contrat renégocié		Contrat Initial	Contrat renégocié (5)	Contrat Initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital	
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)									Index (4)
Total											0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.
 (2) Taux à la date de renégociation.
 (3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).
 (5) Nominal à la date de renégociation.
 (6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
 - Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_11-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

IV – ANNEXES	
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	
IV	
A2.8	

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit privé</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Auprès des organismes de droit public</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661 1 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		94 430,00	94 399,15
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		94 430,00	94 399,15
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	88 800,00	88 769,60
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	5 630,00	5 629,55
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	94 399,15	0,00	275 090,00	369 489,15

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		275 510,00	III 38 636,93
Ressources propres externes de l'année (a)		37 000,00	32 129,33
10222	FCTVA	27 000,00	25 446,78
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	10 000,00	6 682,55
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		238 510,00	6 507,60
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	6 510,00	6 507,60
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	120 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	112 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	38 636,93	0,00	0,00	275 089,96	313 726,89

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 369 489,15
Ressources propres disponibles	IV 313 726,89
Solde	V = IV – II (3) -55 762,26

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

**IV
A9**

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 454	Intitulé de l'opération : Dépenses	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Date de la délibération : 07/01/2022	Cumul des réalisations au 31/12/N
			Credits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
	DEPENSES (a)	15 664,31	0,00	0,00	0,00	0,00	15 664,31	
	45 Opérations pour compte de tiers (2)	15 664,31	0,00	0,00	0,00	0,00	15 664,31	
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses nettes (a – c)	15 664,31	0,00	0,00	0,00	0,00	15 664,31	
	RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	120 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	60 500,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	42 878,92

IV – ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	97 291,84
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	97 291,84
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 939 187,57

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	5,02
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		C1.1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,20	0,77	7,97	5,73	2,24	7,97
Adjoint administratif territorial	C	1,96	0,00	1,96	1,96	0,00	1,96
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,77	2,77	2,77	0,00	2,77
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	1,24	0,00	1,24	0,00	1,24	1,24
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		11,22	5,78	17,00	15,12	1,88	17,00
Adjoint technique territorial	C	4,54	2,95	7,49	5,61	1,88	7,49
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	5,68	2,83	8,51	8,51	0,00	8,51
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,42	6,55	26,97	21,85	5,12	26,97

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

COMMUNE - COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE - CA - 2022

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETP, un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETP, un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recouvrement à mi-année) correspond à 0,4 ETP (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

COMMUNE - COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE - CA - 2022

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets,
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 303 579,00	1 116 473,83	0,00	1 187 105,17
RECETTES	2 303 579,00	1 458 256,72	0,00	845 322,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 191 285,00	1 984 240,65	0,00	207 044,35
RECETTES	2 191 285,00	1 941 399,64	0,00	249 885,36

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 303 579,00	1 116 473,83	0,00	1 187 105,17
RECETTES	2 303 579,00	1 458 256,72	0,00	845 322,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 191 285,00	1 984 240,65	0,00	207 044,35
RECETTES	2 191 285,00	1 941 399,64	0,00	249 885,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 494 864,00	3 100 714,48	0,00	1 394 149,52
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 494 864,00	3 399 656,36	0,00	1 095 207,64

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 303 579,00	1 116 473,83	0,00	1 187 105,17
RECETTES	2 303 579,00	1 458 256,72	0,00	845 322,28
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 191 285,00	1 984 240,65	0,00	207 044,35
RECETTES	2 191 285,00	1 941 399,64	0,00	249 885,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	4 494 864,00	3 100 714,48	0,00	1 394 149,52
TOTAL GENERAL DES RECETTES	4 494 864,00	3 399 656,36	0,00	1 095 207,64

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par (1) : M Alexandre HULOT
 A, Avesnes le Comte le 11/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session.
 A, Avesnes le Comte le 11/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BREFORT Sophie	
CAUET Murielle	
COUSIN Jeanne-Marie	
DAMBREVILLE Florence	
DARRAS Aurélien	
GABEZ Sylvie	
HEIRMAN Lucas	
HULOT Alexandre	
LAURENT Anne	
MARTIN Micheline	
NICK Jacques	
PETIT Guillaume	
PETIT Huguette	
PETIT Yves	
RICHARD Brigitte	
THILLIEZ Arnould	
TURPIN Franck	
VANHOVE Sébastien	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_11-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023
 (1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

A ,le

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_11-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Commune de AVESNES LE COMTE
 DELIBERATION
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte administratif

Nombre de membres en exercice 13

Nombre de membres présents 13

Nombre de suffrages exprimés 13

Votes Contre Pour

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats

Nombre de membres en exercice 13

Nombre de membres présents 13

Nombre de suffrages exprimés 13

Votes Contre Pour

Date de la convocation... 04/10/2022

Séance du 10/10/2022 à 19 heures 00

Le M. BERTOUT réuni sous la présidence (1) de M. BERTOUT délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. H. COUSIN après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		653 936,01 €	275 089,96 €	0,00 €	275 089,96 €	653 936,01 €
Part affectée à investiss		275 089,96 €			275 089,96 €	
Opérations de l'exercice	1 984 240,65 €	1 941 399,64 €	1 116 473,83 €	1 458 256,72 €	3 100 714,48 €	3 399 656,36 €
Totaux	1 984 240,65 €	2 320 245,69 €	1 391 563,79 €	1 458 256,72 €	3 375 804,44 €	3 778 502,41 €
Résultat de clôture		336 005,04 €		66 692,93 €		402 697,97 €
	Besoin de financement					
	Excédent de financement		66 692,93 €			
	Restes à réaliser DEPENSES					
	Restes à réaliser RECETTES					
	Besoin total de financement					
	Excédent total de financement		66 692,93 €			

- 2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
- 5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

336 005,04 € au compte 1068 (recette d'investissement)
 336 005,04 € au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM. BERTOUT HUBERT, AMARVILLE THIÉRIEZ, ESPEZ TUBAIN RICHARD, NICK CHUET LAURENT, PETIT H, PETIT G, HEINMAN, MARTIN, DARRAS PETIT Y, COUSIN, VANHOVE, BREFONT

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif) [Signature]
 Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats) [Signature]
 Le Maire Sebastien BERTOOUT
 Le Président de l'Assemblée communale [Signature]

1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote
 2) En fonction des données communiquées par le comptable



DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Fixation des taux des taxes directes locales pour l'année 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le Code Général des Impôts ;

Vu la loi de finances 2023 ;

Considérant que les collectivités locales doivent faire connaître aux services préfectoraux les décisions relatives aux taux et produits de fiscalité via la transmission de cet état (article 1639 A du code général des impôts) ;

Le nouveau financement issu de la refonte de la fiscalité locale est entré progressivement en vigueur depuis 2020. En effet, l'article 16 de la loi n°2019- 1479 de finances pour 2020 prévoyait la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- de retenir les taux suivants pour l'année 2023 :
 - Taux de la taxe sur le Foncier bâti : 44,03 %
 - Taux de la taxe sur le Foncier non bâti : 47,77 %
 - Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 17,23 %
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'imprimé « 1259 Com » notifiant ces taux d'imposition et les produits fiscaux qui en découlent

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT



COMMUNE : 063 AVESNES LE COMTE
ARRONDISSEMENT : 62 ARRAS
TRÉSORERIE OU SGC : TRÉSORERIE D AVESNES LE COMTE

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives 2022 1	Taux de référence 2023 2	Taux plafonds 2023 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col. 4 x col. 2) 2023 5	Taux votés 2023 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2023 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	1 570 830	42,89	124,91	1 648 000	706 827	44,03	725 614
Taxe foncière non bâties (TFNB)	65 576	46,53	122,72	70 300	32 711	47,77	33 582
Taxe d'habitation (TH)	70 404	16,78	62,43	75 403	12 652	17,13	12 992
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	752 190	752 190		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2022	Taux de référence de TH 2023	Taux de majoration 2022	Bases d'imposition prévisionnelles 2023	Produit référence (col.4 x col.2 x col.3) 2023	Taux de majoration voté 2023	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2023)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.
Taxe foncière bâties (TFB)	8	9	<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)			
Taxe d'habitation (TH)			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total 11
>>>	0			31 356	0	332	-65 302	-33 614

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	772 188	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-33 614	=	738 574
Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023		738 574				

Le 02 MARS 2023
Pour la Direction des Finances publiques,
CLAUDE GIRAULT
DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES

Le 02 MARS 2023
Pour la Communauté de Communes Avesnes-le-Comte
Mairie d'Avesnes-le-Comte

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		3. PRODUITS DES IFER	
Taxe foncière bâtie :		Taxe foncière bâtie :			
a. Personnes de condition modeste	889	a. Par le conseil municipal		a. Éoliennes et hydroliennes	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	107 048	b. Centrales électriques	
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	0	Taxe foncière non bâtie :		c. Centrales photovoltaïques	
d. Locaux industriels	26 294	a. Par le conseil municipal		d. Centrales hydrauliques	
Taxe foncière non bâtie	4 173	b. Par la loi (terres agricoles)		e. Centrales géothermiques	
Taxe d'habitation :		c. Par la loi (autres)		f. Transformateurs électriques	
a. Dotation pour perte de THLV		Cotisation foncière des entreprises		g. Stations radioélectriques	
b. Dotation pour Mayotte		a. Par le conseil municipal		h. Installations gazières et autres	
Cotisation foncière des entreprises :		b. Par la loi		5. RÉFORMES FISCALES	
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>	4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION		Taxe d'habitation :	
b. Base minimum		a. Hors résid. principales et log. vacants	49 114	a. Fraction de TVA nationale (%)	
c. Locaux industriels		b. Logements vacants soumis à la THLV	26 289	b. TVA prévisionnelle	
d. Autres allocations				c. Coefficient correcteur	0,910926

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2022 au niveau :		Taux plafonds de 2023	Taux des EPCI de 2022	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2023 (col. 13 - col. 14)
	national	départemental			
Taxe foncière bâtie (TFB)	38,28	50,67	126,68	1,77000	124,91
Taxe foncière non bâties (TFNB)	50,44	50,51	126,28	3,56000	122,72
Taxe d'habitation (TH)	22,98	29,88	74,70	12,27000	62,43
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

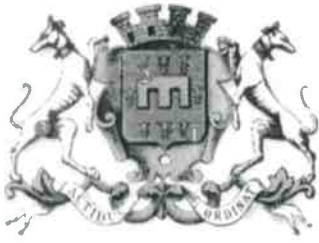
Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :		Taux maximum :
a. National	b. Communal	
>>>	>>>	a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
>>>	>>>	b. Taux maximum de la majoration spéciale

6.3. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2023 au titre de laquelle...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée

b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>	>>>
>>>	>>>
Taux de CFE perçue en 2022 par la commune au titre d'agglomération. La communauté urbaine a opté pour la fiscalité professionnelle unique	
	23,65



ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Étaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Étaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Approbation du budget primitif 2023 de la commune

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire présente le Budget primitif 2023 de la commune et propose de procéder au vote de celui-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2023 de la commune.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE (M57) (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21620063400014

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES D'AVESNES-LE-COMTE

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	25
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	26
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	27
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	44
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	49
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	53

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de lencours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Répartition des opérations de couverture	Sans Objet

ABUS - Etat de la dette - Typologie de la répartition de lencours
 062-216200634-20230411-20230411_14-BF
 Date de l'état de la dette : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	55
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	58
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	59
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	61
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	62

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;

les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0
3	Dépenses d'équipement brut / population	0
4	Encours de dette / population (2) (3)	0
5	DGF / population	0
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

**I – INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I
B

L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,5 %
- Investissement : 7,5 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A) (2)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET	3 100 714,48	3 399 656,36	653 936,01	A1 952 877,89
Investissement	1 116 473,83	1 458 256,72	275 089,96	A2 616 872,85
Fonctionnement	1 984 240,65	1 941 399,64	378 846,05	A3 336 005,04

	RESTES A REALISER N-1			Solde (B)
	Dépenses	Recettes		
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

	A1 + B1	A2 + B2	A3 + B3	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL				952 877,89
Investissement				616 872,85
Fonctionnement				336 005,04

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-2023-0114-4
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
 (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
 (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficit, et + si excédentaire.
 (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

Accusé de réception en préfecture
062-21620634-20230411_14-B
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 737 982,52	1 671 289,59
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 66 692,93
		=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 737 982,52	1 737 982,52

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	2 249 375,04	1 913 370,00
		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	(si excédent) 336 005,04
		=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	2 249 375,04	2 249 375,04
	TOTAL DU BUDGET (4)	3 987 357,56	3 987 357,56

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	94 759,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	248 300,00	0,00	170 500,00	0,00	170 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 680 000,00	0,00	1 157 878,58	0,00	1 157 878,58
Total des dépenses d'équipement		2 023 059,00	0,00	1 383 378,58	0,00	1 383 378,58
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 430,00	0,00	130 800,00	0,00	130 800,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		95 430,00	0,00	130 800,00	0,00	130 800,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 118 489,00	0,00	1 514 178,58	0,00	1 514 178,58

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		223 803,94	0,00	223 803,94
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		223 803,94	0,00	223 803,94

TOTAL	2 118 489,00	0,00	1 737 982,52	0,00	1 737 982,52
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 737 982,52
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture 062-216200634-20230411-20230411_14-BF Date de télétransmission : 17/04/2023 Date de réception préfecture : 17/04/2023
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	950 979,00	0,00	854 779,00	0,00	854 779,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	801 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 751 979,00	0,00	872 779,00	0,00	872 779,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 000,00	0,00	31 000,00	0,00	31 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	275 090,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00	0,00	400,00	0,00	400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	120 000,00	0,00	333 000,00	0,00	333 000,00
Total des recettes financières		433 090,00	0,00	364 400,00	0,00	364 400,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 185 069,00	0,00	1 237 179,00	0,00	1 237 179,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	202 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	6 510,00		10 306,65	0,00	10 306,65
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		223 803,94	0,00	223 803,94
Total des recettes d'ordre d'investissement		208 510,00		434 110,59	0,00	434 110,59

TOTAL	2 393 579,00	0,00	1 671 289,59	0,00	1 671 289,59
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	66 692,93
--	------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 737 982,52
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	210 306,65
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Accusé de réception en préfecture 00021620068-20230610-402304021430540 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

Date de télétransmission : 17/04/2023

Date de réception en préfecture : 17/04/2023

11 Les comptes 15, 23, 38, 49 et 58 ne peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

COMMUNE (M57) - COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE - BP (projet de budget) - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_14-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	656 170,00	0,00	680 443,39	0,00	680 443,39
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 045 900,00	0,00	1 107 000,00	0,00	1 107 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	192 405,00	0,00	175 925,00	0,00	175 925,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 896 475,00	0,00	1 964 368,39	0,00	1 964 368,39
66	Charges financières	8 523,00	0,00	24 200,00	0,00	24 200,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	50 500,00	0,00	50 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 905 998,00	0,00	2 039 068,39	0,00	2 039 068,39

023	Virement à la section d'investissement (4)	202 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	6 510,00		10 306,65	0,00	10 306,65
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		208 510,00		210 306,65	0,00	210 306,65

TOTAL	2 114 508,00	0,00	2 249 375,04	0,00	2 249 375,04
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 249 375,04
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	60 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 700,00	0,00	46 700,00	0,00	46 700,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	264 818,00	0,00	269 323,00	0,00	269 323,00
731	Fiscalité locale	734 874,00	0,00	841 486,00	0,00	841 486,00
74	Dotations et participations (3)	575 470,00	0,00	586 875,00	0,00	586 875,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	51 799,95	0,00	160 983,00	0,00	160 983,00
Total des recettes de gestion courante		1 737 661,95	0,00	1 911 367,00	0,00	1 911 367,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 737 661,95	0,00	1 913 370,00	0,00	1 913 370,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00

TOTAL	1 737 661,95	0,00	1 913 370,00	0,00	1 913 370,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	336 005,04
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 249 375,04
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	210 306,65
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	130 800,00	0,00	130 800,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	1 383 378,58	0,00	1 383 378,58
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	223 803,94	223 803,94
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)	0,00	0,00	0,00
3... Stocks et en-cours	0,00	0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 514 178,58	223 803,94	1 737 982,52

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 737 982,52
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	680 443,39	0,00	680 443,39
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 107 000,00	0,00	1 107 000,00
014 Atténuations de produits	1 000,00	0,00	1 000,00
016 APA	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00
60 Achats et variation des stocks	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	175 925,00	0,00	175 925,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	24 200,00	0,00	24 200,00
67 Charges spécifiques (9)	50 500,00	0,00	50 500,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	10 306,65	10 306,65
71 Production stockée (ou déstockage)	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00	200 000,00	200 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total	2 039 068,39	210 306,65	2 249 375,04

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 249 375,04
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

Accuse de réception en préfecture

06/24/2023 10:30:11 à 2023/04/17

Date de télétransmission : 17/04/2023

Date de réception préfecture : 17/04/2023

La collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE (M57) - COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE - BP (projet de budget) - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_14-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 000,00	0,00	31 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	854 779,00	0,00	854 779,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	18 400,00	0,00	18 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	223 803,94	223 803,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		10 306,65	10 306,65
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		200 000,00	200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	333 000,00		333 000,00
Recettes d'investissement – Total		1 237 179,00	434 110,59	1 671 289,59

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	66 692,93
--	------------------

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 737 982,52
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	6 000,00		6 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	46 700,00		46 700,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	269 323,00		269 323,00
731	Fiscalité locale	841 486,00		841 486,00
74	Dotations et participations (8)	586 875,00		586 875,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	160 983,00	0,00	160 983,00
76	Produits financiers	3,00	0,00	3,00
77	Produits spécifiques (8)	2 000,00	0,00	2 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 913 370,00	0,00	1 913 370,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	336 005,04
---	-------------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 249 375,04
--	---------------------

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_14-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

COMMUNE (M57) - COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE - BP (projet de budget) - 2023

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_14-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
A

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 118 489,00	0,00	0,00	1 737 982,52	0,00	0,00	1 737 982,52	1 737 982,52
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 023 059,00	0,00	0,00	1 383 378,58	0,00	0,00	1 383 378,58	1 383 378,58
Total des dépenses d'équipement	2 023 059,00	0,00	0,00	1 383 378,58	0,00	0,00	1 383 378,58	1 383 378,58
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	95 430,00	0,00	0,00	130 800,00	0,00	0,00	130 800,00	130 800,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	95 430,00	0,00	0,00	130 800,00	0,00	0,00	130 800,00	130 800,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 118 489,00	0,00	0,00	1 514 178,58	0,00	0,00	1 514 178,58	1 514 178,58
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	223 803,94	0,00	0,00	223 803,94	223 803,94
Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	223 803,94	0,00	0,00	223 803,94	223 803,94

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

1 737 982,52

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE (M57) - COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE - BP (projet de budget) - 2023

Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

État III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

État IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

Définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

Prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des comptes).

Chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Date de réception : 17/04/2023
Lieu de réception : Préfecture
N° de dossier : 20230411_14-BF
Date de réception : 17/04/2023
Lieu de réception : Préfecture

III – VOTE DU BUDGET		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

RECETTES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 118 489,00	0,00	1 671 289,59	0,00	1 671 289,59
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	950 979,00	0,00	854 779,00	0,00	854 779,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	801 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 751 979,00	0,00	872 779,00	0,00	872 779,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 000,00	0,00	31 000,00	0,00	31 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	400,00	0,00	400,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	120 000,00	0,00	333 000,00	0,00	333 000,00
Total des recettes financières	158 000,00	0,00	364 400,00	0,00	364 400,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 909 979,00	0,00	1 237 179,00	0,00	1 237 179,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	202 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	6 510,00		10 306,65	0,00	10 306,65
041 <i>Opérations patrimoniales (6)</i>	0,00		223 803,94	0,00	223 803,94
Total des recettes d'ordre	208 510,00		434 110,59	0,00	434 110,59
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					66 692,93
Affectation au compte 1068 (8)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					1 737 982,52

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_14-14
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

COMMUNE (M57) - COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE - BP (projet de budget) - 2023

Etat IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
Définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

Comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
Une prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

Le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des comptes).

Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture
19-20230411_14-BF
17/04/2023
17/04/2023

III

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	2 118 489,00	0,00	0,00	1 737 982,52	0,00	0,00	1 737 982,52	1 737 982,52
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	2 023 059,00	0,00	0,00	1 383 378,58	0,00	0,00	1 383 378,58	1 383 378,58
Total des dépenses d'équipement	2 023 059,00	0,00	0,00	1 383 378,58	0,00	0,00	1 383 378,58	1 383 378,58
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	95 430,00	0,00		130 800,00	0,00		130 800,00	130 800,00
1641 Emprunts en euros	88 800,00	0,00		123 800,00	0,00		123 800,00	123 800,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
16878 Dettes - Autres organismes, particuliers	5 630,00	0,00		6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières	95 430,00	0,00	0,00	130 800,00	0,00	0,00	130 800,00	130 800,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
062-21620634-20230411-20230411_14-B
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I	II		II			III = I + II
Total des dépenses réelles	2 118 489,00	0,00	0,00	1 514 178,58	0,00	0,00	1 514 178,58	1 514 178,58
Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Reprise sur autofinancement antérieur	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations patrimoniales (8)	0,00		0,00	223 803,94	0,00		223 803,94	223 803,94
Frais d'études, recherche, développement	0,00		0,00	223 803,94	0,00		223 803,94	223 803,94
Total des dépenses d'ordre	0,00			223 803,94	0,00		223 803,94	223 803,94

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230611_114
Date de télétransmission : 07/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
217	MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQU		19 204,05	0,00	41 000,00	0,00	0,00	41 000,00
219	MATERIEL TECHNIQUE DIVERS		0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00
269	ECLAIRAGE PUBLIC		0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00
280	GR ET AMENAGEMENTS VOIRIE		75 998,04	0,00	67 000,00	0,00	0,00	67 000,00
300	BATIMENTS SCOLAIRES - ECOLES		796,08	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00
320	COLUMBARIUM - CIMETIERE		0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
323	ILLUMINATIONS		1 183,20	0,00	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
325	Salle Léo Lagrange		0,00	0,00	1 005 878,58	0,00	0,00	1 005 878,58
332	Aire de jeux		0,00	0,00	48 000,00	0,00	0,00	48 000,00
343	MOBILIERS		15 398,28	0,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00
344	ACQUISITION FONCIERE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
349	BATIMENTS COMMUNAUX		0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
351	MONUMENT HISTORIQUE		0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
352	BERGERIE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
375	GENDARMERIE		0,00	0,00	64 000,00	0,00	0,00	64 000,00
377	VELO ELECTRIQUE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
379	DECI		0,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00	41 000,00
TOTAL			112 579,65	0,00	1 383 378,58	0,00	0,00	1 383 378,58

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 217
LIBELLE : MATERIEL BUREAU ET INFORMATIQU
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		19 204,05	a	41 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 137,45	0,00	36 000,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	16 137,45	0,00	36 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 066,60	0,00	5 000,00	0,00
2183	Matériel informatique	3 066,60	0,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-41 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 219
LIBELLE : MATERIEL TECHNIQUE DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	22 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	22 000,00	0,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	22 000,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-22 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 269
LIBELLE : ECLAIRAGE PUBLIC
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			0,00	16 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	16 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	16 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-16 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 280
LIBELLE : GR ET AMENAGEMENTS VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		75 998,04	a	67 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 998,04	0,00	67 000,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	75 998,04	0,00	67 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	54 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	54 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	46 800,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	7 200,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-13 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 300
LIBELLE : BATIMENTS SCOLAIRES - ECOLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		796,08	a	40 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	796,08	0,00	0,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	796,08	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	40 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	40 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	10 000,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	10 000,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	10 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-30 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 320
LIBELLE : CUMBARIIUM - CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	7 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 000,00	0,00
2116	Cimetières	0,00	0,00	7 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-7 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 323
LIBELLE : ILLUMINATIONS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 183,20	a	1 500,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 183,20	0,00	1 500,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 183,20	0,00	1 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-1 500,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 325
LIBELLE : Salle Léo Lagrange
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	1 005 878,58	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	10 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	10 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	995 878,58	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	995 878,58	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		189 768,40	c	677 372,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	189 768,40	0,00	677 372,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établi. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	150 000,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip. territoires ruraux non transf	0,00	0,00	209 459,60	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	89 768,40	0,00	217 912,40	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-328 506,58
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_14-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 332
LIBELLE : Aire de jeux
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	48 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	48 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	9 500,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	9 500,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-38 500,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 343
LIBELLE : MOBILIERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		15 398,28	a	17 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 398,28	0,00	17 000,00	0,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	15 398,28	0,00	17 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-17 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 344
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 349
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	10 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.matériel.outil. techniques	0,00	0,00	10 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-10 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 351
LIBELLE : MONUMENT HISTORIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	3 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	3 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	3 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-3 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 352
LIBELLE : BERGERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 375
LIBELLE : GENDARMERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a 0,00	64 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	9 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	9 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	55 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	55 000,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	96 000,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	96 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	96 000,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	32 000,00
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 377
LIBELLE : VELO ELECTRIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 379
LIBELLE : DECI
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	0,00	b
			0,00	41 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	41 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	41 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00	7 907,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	7 907,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	7 907,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-33 093,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A3

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
TOTAL	2 118 489,00	0,00	1 671 289,59	0,00	1 671 289,59
RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (hors 138)	950 979,00	0,00	854 779,00	0,00	854 779,00
Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	324 228,00	0,00	17 907,00	0,00	17 907,00
Subv. non transf. Régions	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Subv. non transf. Départements	318 500,00	0,00	156 300,00	0,00	156 300,00
Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres subventions d'équip. non transf.	158 251,00	0,00	96 000,00	0,00	96 000,00
Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	7 200,00	0,00	7 200,00
Dot. équip. territoires ruraux non transf.	0,00	0,00	209 459,60	0,00	209 459,60
Dotation de soutien à l'invest local	0,00	0,00	217 912,40	0,00	217 912,40
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	801 000,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
1641 Emprunts en euros	801 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16878 Dettes - Autres organismes, particuliers	0,00	0,00	18 000,00	0,00	18 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 751 979,00	0,00	872 779,00	0,00	872 779,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	37 000,00	0,00	31 000,00	0,00	31 000,00
10222 FCTVA	27 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
10226 Taxe d'aménagement	10 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	1 000,00	0,00	400,00	0,00	400,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00	400,00	0,00	400,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	120 000,00	0,00	333 000,00	0,00	333 000,00
Total des recettes financières	158 000,00	0,00	364 400,00	0,00	364 400,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	1 909 979,00	0,00	1 237 179,00	0,00	1 237 179,00
021 Virement de la section de fonctionnement	202 000,00		200 000,00	0,00	200 000,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 510,00		10 306,65	0,00	10 306,65
192 Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00	0,00
2132 Bâtiments privés	0,00		0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
062-21620634-20230411-202304
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

COMMUNE (M57) - COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE - BP (projet de budget) - 2023

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Matériel de transport	0,00		0,00	0,00	0,00
Licences, logiciels, droits similaires	6 510,00		10 306,65	0,00	10 306,65
Opérations patrimoniales (9)	0,00		223 803,94	0,00	223 803,94
Immobilisations corporelles en cours	0,00		223 803,94	0,00	223 803,94
Total des recettes d'ordre	208 510,00		434 110,59	0,00	434 110,59

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III
B

DEPENSES

Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I			II			III = I + II
TOTAL	2 114 508,00	0,00	0,00	2 249 375,04	0,00	0,00	2 249 375,04	2 249 375,04
011 Charges à caractère général (3)	656 170,00	0,00	0,00	680 443,39	0,00	0,00	680 443,39	680 443,39
012 Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 045 900,00	0,00	0,00	1 107 000,00	0,00	0,00	1 107 000,00	1 107 000,00
014 Atténuations de produits	2 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
016 APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	192 405,00	0,00	0,00	175 925,00	0,00	0,00	175 925,00	175 925,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services	1 896 475,00	0,00	0,00	1 964 368,39	0,00	0,00	1 964 368,39	1 964 368,39
66 Charges financières	8 523,00	0,00	0,00	24 200,00	0,00	0,00	24 200,00	24 200,00
67 Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	50 500,00	0,00	0,00	50 500,00	50 500,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	9 523,00	0,00	0,00	74 700,00	0,00	0,00	74 700,00	74 700,00
Total des dépenses réelles	1 905 998,00	0,00	0,00	2 039 068,39	0,00	0,00	2 039 068,39	2 039 068,39
023 <i>Virement à la section d'investissement</i>	202 000,00			200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00
042 <i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	6 510,00			10 306,65	0,00		10 306,65	10 306,65
043 <i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	208 510,00			210 306,65	0,00		210 306,65	210 306,65
D002 Résultat reporté ou anticipé (5)								0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées								2 249 375,04

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

des dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables, en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

Document de réception en préfecture
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

**III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

**III
B**

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 737 661,95	0,00	1 913 370,00	0,00	1 913 370,00
043	Atténuations de charges (2)	60 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 700,00	0,00	46 700,00	0,00	46 700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	264 818,00	0,00	269 323,00	0,00	269 323,00
731	Fiscalité locale	734 874,00	0,00	841 486,00	0,00	841 486,00
74	Dotations et participations (2)	575 470,00	0,00	586 875,00	0,00	586 875,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	51 799,95	0,00	160 983,00	0,00	160 983,00
	Total des recettes de gestion des services	1 737 661,95	0,00	1 911 367,00	0,00	1 911 367,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	2 003,00	0,00	2 003,00
	Total des recettes réelles	1 737 661,95	0,00	1 913 370,00	0,00	1 913 370,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)		336 005,04
Total des recettes de fonctionnement cumulées		2 249 375,04

(1) Voir état IB pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	2 114 508,00	0,00	0,00	2 249 375,04	0,00	0,00	2 249 375,04	2 249 375,04
011	Charges à caractère général (4)	656 170,00	0,00	0,00	680 443,39	0,00	0,00	680 443,39	680 443,39
6061	Fournitures non stockables	102 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00	150 000,00
6062	Fournitures non stockées	13 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	2 300,00	2 300,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	47 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	5 000,39	0,00	0,00	5 000,39	5 000,39
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	4 500,00
6064	Fournitures administratives	6 700,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6067	Fournitures scolaires	10 500,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
611	Contrats de prestations de services	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
613	Locations	7 500,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
61521	Entretien terrains	44 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	74 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	5 300,00	0,00	0,00	5 300,00	5 300,00
615231	Entretien, réparations voiries	94 576,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	30 000,00	0,00	0,00	12 093,00	0,00	0,00	12 093,00	12 093,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	9 500,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6156	Maintenance	7 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6161	Multirisques	14 000,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	500,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	200,00	200,00

Accusé de réception en préfecture
062-21620634-20230411-20230411_14-B
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

COMMUNE (M57) - COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE - BP (projet de budget) - 2023

Sp. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
62-216200634-202300388	Autres primes d'assurance	8 500,00	0,00		11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	11 000,00
62-216200634-202300389	Etudes et recherches	25 000,00	0,00		15 900,00	0,00	0,00	15 900,00	15 900,00
62-216200634-202300390	Divers	4 600,00	0,00		7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00
62-216200634-202300391	Rémunérations intermédiaires, honoraires	3 050,00	0,00		3 250,00	0,00	0,00	3 250,00	3 250,00
623	Pub., publications, relations publiques	39 700,00	0,00		35 000,00	0,00	0,00	35 000,00	35 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00		3 500,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	19 500,00	0,00		21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	0,00		800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
6281	Concours divers (cotisations)	14 000,00	0,00		14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
6288	Autres services extérieurs	26 944,00	0,00		20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	10 000,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		600,00	0,00	0,00	600,00	600,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 045 900,00	0,00		1 107 000,00	0,00		1 107 000,00	1 107 000,00
6218	Autre personnel extérieur	11 500,00	0,00		8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	14 100,00	0,00		16 500,00	0,00		16 500,00	16 500,00
6411	Personnel titulaire	590 000,00	0,00		562 000,00	0,00		562 000,00	562 000,00
6413	Personnel non titulaire	75 000,00	0,00		164 000,00	0,00		164 000,00	164 000,00
64168	Autres emplois aidés	45 000,00	0,00		28 000,00	0,00		28 000,00	28 000,00
6417	Rémunérations des apprentis	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	282 300,00	0,00		310 000,00	0,00		310 000,00	310 000,00
6470	Autres charges sociales	6 000,00	0,00		6 500,00	0,00		6 500,00	6 500,00
648	Autres charges de personnel	12 000,00	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
014	Atténuations de produits	2 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 000,00	0,00		1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	192 405,00	0,00	0,00	175 925,00	0,00		175 925,00	175 925,00
65131	Bourses	1 700,00	0,00		1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00
65138	Autres secours	500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	58 000,00	0,00		61 000,00	0,00		61 000,00	61 000,00
65313	Cotisations de retraite	3 000,00	0,00		3 100,00	0,00		3 100,00	3 100,00

Art. / art.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65735	Formation	600,00	0,00		1 100,00	0,00	0,00	1 100,00	1 100,00
65772	Coûts.fonds financ.allocation fin mandat	50,00	0,00		50,00	0,00	0,00	50,00	50,00
65753	Créances admises en non-valeur	100,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65754	Service d'incendie	59 000,00	0,00		55 800,00	0,00	0,00	55 800,00	55 800,00
65758	Autres contributions	14 500,00	0,00		12 700,00	0,00	0,00	12 700,00	12 700,00
657362	Autres contributions obligatoires	4 000,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657363	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
65748	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	13 200,00	0,00		12 000,00	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00
65811	Subv.fonct.autres personnes droit privé	37 750,00	0,00		26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	26 000,00
6588	Droits d'utilisat' - informatique nuage	0,00	0,00		70,00	0,00	0,00	70,00	70,00
6586	Autres ch. diverses de gestion courante	5,00	0,00		5,00	0,00	0,00	5,00	5,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 896 475,00	0,00	0,00	1 964 368,39	0,00	0,00	1 964 368,39	1 964 368,39
66	Charges financières	8 523,00	0,00		24 200,00	0,00	0,00	24 200,00	24 200,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	8 523,00	0,00		24 200,00	0,00	0,00	24 200,00	24 200,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		50 500,00	0,00	0,00	50 500,00	50 500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00		50 500,00	0,00	0,00	50 500,00	50 500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des charges financières et spécifiques	9 523,00	0,00	0,00	74 700,00	0,00	0,00	74 700,00	74 700,00
	Total des dépenses réelles	1 905 998,00	0,00	0,00	2 039 068,39	0,00	0,00	2 039 068,39	2 039 068,39
023	Virement à la section d'investissement	202 000,00			200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	6 510,00			10 306,65	0,00		10 306,65	10 306,65
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	6 510,00			10 306,65	0,00		10 306,65	10 306,65
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Détail des dépenses d'ordre	208 510,00	I		210 306,65	II		210 306,65	210 306,65

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

B2

chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	1 737 661,95	0,00	1 913 370,00	0,00	1 913 370,00
	Atténuations de charges (3)	60 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	60 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6499	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	50 700,00	0,00	46 700,00	0,00	46 700,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	30 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	16 500,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	200,00	0,00	700,00	0,00	700,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	264 818,00	0,00	269 323,00	0,00	269 323,00
73211	Attribution de compensation	244 486,00	0,00	243 991,00	0,00	243 991,00
73221	FNGIR	332,00	0,00	332,00	0,00	332,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	20 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
731	Fiscalité locale	734 874,00	0,00	841 486,00	0,00	841 486,00
73111	Impôts directs locaux	632 874,00	0,00	706 886,00	0,00	706 886,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	32 000,00	0,00	39 000,00	0,00	39 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	39 000,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	30 000,00	0,00	55 000,00	0,00	55 000,00
73154	Droits de place	1 000,00	0,00	600,00	0,00	600,00
7318	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	575 470,00	0,00	586 875,00	0,00	586 875,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	212 004,00	0,00	210 825,00	0,00	210 825,00
741121	DSR des communes	213 305,00	0,00	224 046,00	0,00	224 046,00
741127	DNP des communes	46 567,00	0,00	43 155,00	0,00	43 155,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	293,00	0,00	293,00
744	FCTVA	10 000,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
74718	Autres participations Etat	27 840,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
7473	Participation départements	10 000,00	0,00	1 200,00	0,00	1 200,00
7478	Participation Autres organismes	2 500,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	29 674,00	0,00	31 356,00	0,00	31 356,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00

Accusé de réception en préfecture
062-21620634-20230411-20230411-
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

App / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres produits de gestion courante (3)	51 799,95	0,00	160 983,00	0,00	160 983,00
	Revenus des immeubles	40 000,00	0,00	50 002,00	0,00	50 002,00
	Subventions	6 499,95	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
	Autres produits divers gestion courante	5 300,00	0,00	84 981,00	0,00	84 981,00
	Total des recettes de gestion des services	1 737 661,95	0,00	1 911 367,00	0,00	1 911 367,00
	Produits financiers	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
	Produits de participations	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00
	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 737 661,95	0,00	1 913 370,00	0,00	1 913 370,00
	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état H-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		7,00	1,00	8,00	5,77	2,00	7,77
Adjoint administratif territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	1,00	3,00	2,77	0,00	2,77
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Principal	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		12,00	12,00	24,00	16,82	3,86	20,68
Adjoint technique territorial	C	5,00	8,00	13,00	6,88	3,86	10,74
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	6,00	4,00	10,00	8,94	0,00	8,94
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accuse de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		21,00	13,00	34,00	23,59	6,86	30,45

Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Les désignations des grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Les désignations des grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-10000411-20230423_23
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

IV

B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	367	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	371	0,00	A Autres	A AUTRES
Adjoint territorial du patrimoine	C	CULT	419	0,00	A Autres	A AUTRES
Attaché Principal	A	ADM	1015	0,00	A Autres	CDD Contractuel en CDD
Rédacteur	B	ADM	538	0,00	A Autres	A Contractuel
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL						
				0,00		
				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale déterminée par les parties dans la limite de six ans.
332-14 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacances.
332-8-1 : Absence imputable.
332-8-2 : Absence imputable.
332-8-3 : Absence imputable.
332-8-4 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par la CGFP.
332-8-5 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-6 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-6-1 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6-2 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-6-3 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-6-4 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-8-6-5 : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).
343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230417_20230417
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		129 800,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		129 800,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	123 800,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	6 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10..	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	129 800,00	0,00	0,00	129 800,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		574 306,65	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		31 000,00	0,00
10221		0,00	0,00
10222	FCTVA	25 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	6 000,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		543 306,65	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 306,65	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	333 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	574 306,65	0,00	66 692,93	0,00	640 999,58

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 129 800,00
Ressources propres disponibles	IV 640 999,58
Solde	V = IV – II (8) 511 199,58

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires

afférentes.
 Accusé de réception en préfecture
 061246200694-20230415-2023-04-01-17-04-2023
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

ne peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

COMMUNE (M57) - COMMUNE D'AVESNES-le-COMTE - BP (projet de budget) - 2023

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_14-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

IV – ANNEXES
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV
D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part départementale des ressources						
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00 0	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 *13*
 Nombre de membres présents : 0 *13*
 Nombre de suffrages exprimés : 0 *13*










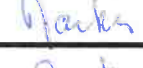
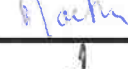




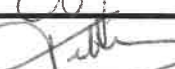



VOTES :

Pour : *15*
 Contre : *0*
 Abstentions : *4*

Date de convocation : *07/04/2023*

Présenté par (1), *M. BERTOUT*
 A, *AVESNES LE COMTE, le 11/04/2023*

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A, *AVESNES LE COMTE, le 11/04/2023*
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

BERTOUT Sébastien	
BREFORT Sophie	
CAUET Murielle	
COUSIN Jeanne-Marie	
DAMBREVILLE Florence	
DARRAS Aurélien	
GABEZ Sylvie	
HEIRMAN Lucas	
HULOT Alexandre	
LAURENT Anne	
MARTIN Micheline	
NICK Jacques	
PETIT Guillaume	
PETIT Huguette	
PETIT Yves	
RICHARD Brigitte	
THILLIEZ Arnould	
TURPIN Franck	
VANHOVE Sébastien	

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_14-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

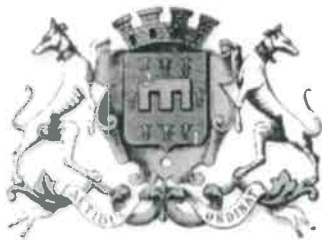
(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_14-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_14-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023



ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Approbation du compte de gestion 2022 du service public de l'eau

Vu le Code Général des Collectivités territoriales ;

Considérant que le compte de gestion constitue la réédition des comptes du comptable à l'ordonnateur et que le conseil municipal ne peut valablement délibérer sur le compte administratif du Maire sans disposer de l'état de situation de l'exercice clos dressé par le Receveur municipal ;

Considérant le budget primitif de l'exercice 2022 du service public de l'eau, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats ;

Considérant le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer ;

Considérant qu'après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021 et celui de tous les titres émis et de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2022 du service public de l'eau,
- Dit que ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT



**AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS
BUDGET ANNEXE**

**COMPTE DE GESTION
EXERCICE 2022**

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2022 AU 31/01/2023

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
Mme Martine RICHARD

062007 TRES. AVESNES LE COMTE

Nomenclature M49 abrégée
Voté par Nature

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	Etat I-1 4
2 Bilan	Etat I-2 5
2.1 Bilan Actif	
2.2 Bilan Passif	
3 Compte de résultat synthétique	Etat I-3 13
4 Compte de résultat	Etat I-4 14
5 Annexe	18
Etats des opérations pour compte de tiers	Etat I-5 19
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	21
1 Résultats budgétaires de l'exercice	Etat II-1 22
2 Résultats d'exécution	Etat II-2 23
3 Etat de consommation des crédits	Etat II-3 26
4 Etat de réalisation des opérations	Etat II-4 30
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	34
1 Balance des comptes	Etat III-1 35
2 Situation des valeurs inactives	Etat III-2 41
4EME PARTIE : Page des signatures	42

PRÉSENTÉ À
M le directeur départemental des finances
publiques

Attestation de réception en préfecture
062007-216200634-20230411-20230411_15-BF
Date de transmission : 17/04/2023
Date d'édition préfecture : 17/04/2023

Situation Patrimoniale - Bilan Synthétique

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

ACTIF NET ⁽¹⁾	Total (En Milliers d'Euros)	PASSIF	Total (En Milliers d'Euros)
Immobilisations incorporelles (nettes)			
Terrains	14,89	Dotations	51,59
Constructions	27,46	Fonds Globalisés	39,24
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	116,90	Réserves	24,73
Immobilisations corporelles en cours	222,58	Différences sur réalisations d'immobilisations	78,52
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	800,48	Report à nouveau	-11,10
Autres immobilisations corporelles		Résultat de l'exercice	
Total immobilisations corporelles (nettes)	1 182,32	Subventions transférables	30,65
Immobilisations financières		Subventions non transférables	
		Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermement et du remettant	1 076,91
		Autres fonds propres	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 182,32	TOTAL FONDS PROPRES	1 290,53
Stocks		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Créances	108,21	Dettes financières à long terme	
Valeurs mobilières de placement		Fournisseurs (2)	
Disponibilités		Autres dettes à court terme	
Autres actifs circulant		Total dettes à court terme	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	108,21	TOTAL DETTES	
Comptes de régularisations		Comptes de régularisations	
		TOTAL PASSIF	1 290,53
TOTAL ACTIF	1 290,53		

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice 2023

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Frais d'établissement				
Frais d'études, de R et D	79 014,34	64 124,06	14 890,28	15 952,28
Conces, brev, licences, marques, procéd	37 430,95	9 970,55	27 460,40	28 083,40
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété	601 848,00	484 946,84	116 901,16	124 422,16
Construction sur sol autrui en tte prop				
Instal, mat et outil techn en tte prop				
Oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	222 582,32		222 582,32	218 312,72
Immobilisations affectées en toute prop				
Immobilisations mises en concession ou à	800 482,37		800 482,37	800 482,37
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Constructions mises à disposition				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Instal, mat et outil tech mise à dispo				
MONTANT A REPORTER	1 741 357,98	559 041,45	1 182 316,53	1 187 252,93

ACTIF IMMOBILISE

BILAN (en Euros)

	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF	1 741 357,98	559 041,45	1 182 316,53	1 187 252,93
ACTIF IMMOBILISE SUITE	1 741 357,98	559 041,45	1 182 316,53	1 187 252,93
ACTIF Autres immob corpo mise à dispo Immobilisations en cours mises à dispo Terrains reçus en affect ou concess Construct reçues au titre d'affectation Constructions sur sol d'autrui Instalt, matériel et outillage technique Autres immobilisations corporelles Participations et créances rattachées Autres titres immobilisés Prêts Autres Créances	1 741 357,98	559 041,45	1 182 316,53	1 187 252,93
ACTIF IMMOBILISE TOTAL I	1 741 357,98	559 041,45	1 182 316,53	1 187 252,93

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_15-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

BILAN (en Euros)

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

ACTIF	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Matières premières et autres approvisionnement				
En cours de production biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances	4 867,45		4 867,45	
Clients et comptes rattachés				
Créances irrécouvrables admises en NV				
Autres				
Créances sur l'Etat et collec publiques				
Créances sur les BA ou le BP	103 344,49		103 344,49	121 106,72
Opérations pour le compte de tiers				
Autres créances				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
Avances de trésorerie				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT TOTAL II	108 211,94		108 211,94	121 106,72

Accusé de réception en préfecture
062-21620634-20230411-20230411_15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

ACTIF CIRCULANT

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

COMPTES DE REGULARISATION	Exercice 2022		Exercice 2021	
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF				
Charges à répartir sur plusieurs exer				
Primes de remboursement des obligations				
Dépenses à classer et à régulariser				
Écarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 849 569,92	559 041,45	1 290 528,47	1 308 359,65

BILAN (en Euros)

Exercice 2022

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

	Exercice 2022	Exercice 2021
PASSIF		
Mise à disposition chez le bénéficiaire	51 586,29	51 586,29
Affectation par collec de rattachement	1 076 908,30	1 076 908,30
Écarts de réévaluation		
Réserves	24 732,29	24 732,29
Report à nouveau	78 517,86	82 984,17
Résultat de l'exercice	-11 103,98	-4 466,31
Subventions d'investissement	30 647,97	32 477,97
Provisions réglementées		
Fonds globalisés	39 239,74	39 239,74
Droits de l'affectant		
FONDS PROPRES TOTAL I	1 290 528,47	1 303 462,45

Accusé de réception en préfecture
 062-216230634-20230411-20230411_15-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

FONDS PROPRES

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

BILAN (en Euros)

Exercice 2022

	Exercice 2022	Exercice 2021
PASSIF		
Provisions pour risques Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_15-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_15-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

BILAN (en Euros)

	Exercice 2022	Exercice 2021
PASSIF		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des étab de crédits		
Emprunts et dettes financières		
Crédits et lignes de trésorerie		
Avances		
Fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Autres		
Fournisseurs d'immobilisations		
Dettes envers l'Etat et les collec publ		
Dettes envers les BA ou le BP		
Opérations pour le compte de tiers		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
DETTES TOTAL III		4 897,20

DETTES

BILAN (en Euros)

	Exercice 2022	Exercice 2021
COMPTE DE REGULARISATION		
PASSIF		
Recettes à classer ou à régulariser		
Écart de conversion - Passif		
COMPTE DE REGULARISATION TOTAL IV	1 290 528,47	1 308 359,65
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_15-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

Compte de Résultat Synthétique

En Milliers d'Euros

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
Impôts et taxes perçus				
Dotations et subventions reçues		18,54		22,77
Produits des services				
Autres produits				
Transfert de charges				
Produits courants non financiers		18,54		22,77
Traitements, salaires, charges sociales				
Achats et charges externes		22,27		19,29
Participations et interventions				
Dotations aux amortissements et provisions		9,21		9,77
Autres charges				
Charges courantes non financières		31,47		29,06
RESULTAT COURANT NON FINANCIER		-12,93		-6,30
Produits courants financiers				
Charges courantes financières				
RESULTAT COURANT FINANCIER				
RESULTAT COURANT		-12,93		-6,30
Produits exceptionnels		1,83		1,83
Charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL		1,83		1,83
IMPOTS SUR LES BENEFICES				
RESULTAT DE L'EXERCICE		-11,10		-4,47

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

COMPTE DE RESULTAT 2022

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises	13 671,17	12 911,36
Prestations de services	4 867,45	9 854,78
Divers		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
TOTAL I	18 538,62	22 766,14
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achat de mat prem et autres approvis		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	22 266,60	
Impôts et taxes sur rémunérations		19 291,80
Autres impôts, taxes et versem assimilés		
Salaires et traitements		

COMPTE DE RESULTAT 2022

	Exercice 2022	Exercice 2021
POSTES		
Charges sociales		
Dotations amortissements sur immob	9 206,00	9 770,65
Dotations aux dépréciations des immob		
Dot aux dépréc sur actif circulant		
Dot aux prov pour riques et charges		
Autres charges		
TOTAL II	31 472,60	29 062,45
A - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-12 933,98	-6 296,31
PRODUITS FINANCIERS		
Valeurs mobilières et créances		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Transferts de charges		
Gains de change		
Produits net sur cessions de VMP		
TOTAL III		
CHARGES FINANCIERES		
Dot. amort, dépréc et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		

Accusé de réception en préfecture
062-21620634-20230411-20230411-15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

COMPTE DE RESULTAT 2022

POSTES	Exercice 2022		Exercice 2021	
	Charges nettes sur cessions de VMP			
TOTAL IV				
B - RESULTAT FINANCIER (III-IV)				
A + B - RESULTAT COURANT		-12 933,98		-6 296,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Subventions exceptionnelles				
Autres opérations de gestion				
Produits des cessions d'immobilisations		1 830,00		1 830,00
Autres opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Transferts de charges				
TOTAL V		1 830,00		1 830,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Subventions exceptionnelles				
Autres opérations de gestion				
Valeur comptable des immo cédées				
Autres opérations en capital				
Dot. amort, dépréc et aux provisions				
TOTAL VI				
C - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		1 830,00		1 830,00

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_15-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

COMPTE DE RESULTAT 2022

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

POSTES	Exercice 2022	Exercice 2021
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	20 368,62	24 596,14
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	31 472,60	29 062,45
RESULTAT DE L'EXERCICE	-11 103,98	-4 466,31



Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_15-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

Opérations Compte de Tiers

Situation des opérations pour le compte de tiers non soldées au 31/12/2022

Opérations pour le compte de tiers	Balance d'entrée		Dépenses de l'année	Recettes de l'année	Balance de sortie	
	Solde débiteur	Solde créditeur			Solde débiteur	Solde créditeur

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_15-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

Résultats budgétaires de l'exercice

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	157 039,52	103 347,86	260 387,38
Titres de recette émis (b)	9 206,00	20 368,62	29 574,62
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	9 206,00	20 368,62	29 574,62
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	157 039,52	103 347,86	260 387,38
Mandats émis (f)	6 099,60	31 472,60	37 572,20
Annulations de mandats (g)			
Depenses nettes (h = f - g)	6 099,60	31 472,60	37 572,20
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 106,40	11 103,98	7 997,58
(h - d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2021	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2022	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2022
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS					
Investissement	37 691,66		3 106,40		40 798,06
Fonctionnement	78 517,86		-11 103,98		67 413,88
Sous-Total	116 209,52		-7 997,58		108 211,94
TOTAL III	116 209,52		-7 997,58		108 211,94
TOTAL I + II + III	116 209,52		-7 997,58		108 211,94

Accusé de réception en préfecture
062-216200634 A20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

Etat Consommation des CréditsSection D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif	Décision Modificative	Total prévisions	Emissions	Annulations	Dépenses nettes	Solde prévisions/ réalisations
		1	2	3 = 1 + 2	4	5	6 = 4 - 5	7 = 3 - 6
23	Immobilisations en cours	155 209,52		155 209,52	4 269,60		4 269,60	150 939,92
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	155 209,52		155 209,52	4 269,60		4 269,60	150 939,92
	Opérations d'ordre de transfert entre sections							
SOUS-TOTAL	DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	155 209,52		155 209,52	4 269,60		4 269,60	150 939,92
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 830,00		1 830,00	1 830,00		1 830,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	1 830,00		1 830,00	1 830,00		1 830,00	
TOTAL GENERAL		157 039,52		157 039,52	6 099,60		6 099,60	150 939,92

Etat Consommation des Crédits

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

N° de l'article ou article (se reporter au niveau du vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
	Subventions d'investissement	106 000,00		106 000,00				106 000,00
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	106 000,00		106 000,00				106 000,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections							
SOUS-TOTAL	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	106 000,00		106 000,00				106 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 141,86		4 141,86				4 141,86
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 206,00		9 206,00	9 206,00		9 206,00	
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	13 347,86		13 347,86	9 206,00		9 206,00	4 141,86
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	37 691,66		37 691,66				37 691,66
TOTAL GENERAL		157 039,52		157 039,52	9 206,00		9 206,00	147 833,52

Accusé de réception
062-21620063420133
Date de télétransmission
11/04/2023
Date de réception
11/04/2023

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

N° chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Dépenses nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/ réalisations 7 = 3 - 6
011	Charges à caractère général Opérations d'ordre de transfert entre sections	90 000,00		90 000,00	22 266,60		22 266,60	67 733,40
TOTAL	DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	90 000,00		90 000,00	22 266,60		22 266,60	67 733,40
023	Virement à la section d'investissement (section de fonctionnement)	4 141,86		4 141,86				4 141,86
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 206,00		9 206,00	9 206,00		9 206,00	
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	13 347,86		13 347,86	9 206,00		9 206,00	4 141,86
TOTAL GENERAL		103 347,86		103 347,86	31 472,60		31 472,60	71 875,26

Etat Consommation des Crédits

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

N° de chapitre ou article (selon le niveau de vote)	Intitulé	Budget Primitif 1	Décision Modificative 2	Total prévisions 3 = 1 + 2	Emissions 4	Annulations 5	Recettes nettes 6 = 4 - 5	Solde prévisions/réalisations 7 = 3 - 6
	Ventes de produits fabriqués prestations de services marchandises Opérations d'ordre de transfert entre sections	23 000,00		23 000,00	18 538,62		18 538,62	4 461,38
	TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	23 000,00		23 000,00	18 538,62		18 538,62	4 461,38
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 830,00		1 830,00	1 830,00		1 830,00	
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 830,00		1 830,00	1 830,00		1 830,00	
002	Résultat d'exploitation reporté	78 517,86		78 517,86				78 517,86
TOTAL GENERAL		103 347,86		103 347,86	20 368,62		20 368,62	82 979,24

Accusé de réception en préfecture
062-216200634/20220417-15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

Etat de réalisation des opérationsSection D'INVESTISSEMENT
DEPENSES

36115 - AYESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
2315	Installations matériels et outillage techniques	4 269,60		4 269,60
SOUS-TOTAL CHAPITRE 23	Immobilisations en cours	4 269,60		4 269,60
SOUS-TOTAL	CHAPITRES REELS VOTES SANS OPERATIONS	4 269,60		4 269,60
1391	TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT	4 269,60		4 269,60
	Subventions d'équipement	1 830,00		1 830,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 830,00		1 830,00
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT D'INVESTISSEMENT	1 830,00		1 830,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 099,60		6 099,60

Etat de réalisation des opérations

Section D'INVESTISSEMENT
RECETTES

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

Accusé de réception
062-21620063420230411-15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfectorale : 17/04/2023

articles puis au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
2812	Amortissements agencements aménagement de terrains	1 062,00		1 062,00
2813	Constructions	623,00		623,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	7 521,00		7 521,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 206,00		9 206,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT	9 206,00		9 206,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	9 206,00		9 206,00

Etat de réalisation des opérationsSection DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

N° articles puis totalisation au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Dépenses nettes 3 = 1 - 2
604	Achats d'études - prestations de services équipements et travaux	20 862,60		20 862,60
617	Etudes et recherches	1 404,00		1 404,00
	SOUS-TOTAL CHAPITRE 011 Charges à caractère général	22 266,60		22 266,60
	TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	22 266,60		22 266,60
6811	Dotations aux Amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles	9 206,00		9 206,00
	SOUS-TOTAL OPERATION n° 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	9 206,00		9 206,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	9 206,00		9 206,00
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	31 472,60		31 472,60

Etat de réalisation des opérations

Section DE FONCTIONNEMENT
RECETTES

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

Accusé de réception
062-216200634-20230411-20230411_15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfectorale : 17/04/2023

N° articles puis répartition au chapitre	Intitulé	Emissions 1	Annulations 2	Recettes nettes 3 = 1 - 2
7068	Prestations de services autres	13 671,17		13 671,17
708	prestations de service	4 867,45		4 867,45
SOUS-TOTAL CHAPITRE 70	Ventes de produits fabriqués	18 538,62		18 538,62
	prestations de services marchandises			
TOTAL	RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	18 538,62		18 538,62
777	Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	1 830,00		1 830,00
SOUS-TOTAL OPERATION n° 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 830,00		1 830,00
TOTAL	RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT	1 830,00		1 830,00
	TOTAL GENERAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	20 368,62		20 368,62

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1021	Dotation		51 586,29					51 586,29			51 586,29
10222	FCTVA		20 292,80					20 292,80			20 292,80
10228	Autres Fonds d'investissement		18 946,94					18 946,94			18 946,94
1022	Sous Total		39 239,74					39 239,74			39 239,74
102	Sous Total		90 826,03					90 826,03			90 826,03
1068	Autres réserves		24 732,29					24 732,29			24 732,29
106	Sous Total		24 732,29					24 732,29			24 732,29
10	Sous Total		115 558,32					115 558,32			115 558,32
110	Report à nouveau solde créditeur		82 984,17	4 466,31				4 466,31			78 517,86
11	Sous Total		82 984,17	4 466,31				4 466,31			78 517,86
12	Résultat exercice bénéf ou perte	4 466,31			4 466,31			4 466,31			0,00
12	Sous Total	4 466,31			4 466,31			4 466,31			0,00
131	Subv équipt		44 102,97					44 102,97			44 102,97

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
1391	Accusé de réception en préfecture	11 625,00				1 830,00		13 455,00		13 455,00	
139	Sous-compte 139	11 625,00				1 830,00		13 455,00		13 455,00	
13	Sous-compte 13		44 102,97						44 102,97		30 647,97
181	Cpte liaison : affectation		1 076 908,30						1 076 908,30		1 076 908,30
18	Sous Total compte 18		1 076 908,30						1 076 908,30		1 076 908,30
Total classe 1		16 091,31	1 319 553,76	4 466,31	4 466,31	1 830,00		22 387,62	1 324 020,07	13 455,00	1 315 087,45
212	Agencet amégat terr	79 014,34						79 014,34			
213	Constructions	37 430,95						37 430,95		37 430,95	
2156	Mat spécif exploit	595 987,60						595 987,60		595 987,60	
2158	Autres	5 860,40						5 860,40		5 860,40	
215	Sous Total compte 215	601 848,00						601 848,00		601 848,00	
21	Sous Total compte 21	718 293,29						718 293,29		718 293,29	
2315	Instal mat outill techn	218 312,72				4 269,60		222 582,32		222 582,32	

Accusé de réception en préfecture
062-216200644-20230411-202304
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception en préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

Numéro de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
231	Sous Total	218 312,72				4 269,60		222 582,32		222 582,32	
23	compte 231							222 582,32		222 582,32	
	Sous Total	218 312,72				4 269,60		222 582,32		222 582,32	
248	compte 23										
	Autres mises en affectation ou mises à d	1 420 163,97						1 420 163,97		1 420 163,97	
2498	Autres mises en affectation ou mises à d							619 681,60		619 681,60	
249	Sous Total							619 681,60		619 681,60	
24	compte 249										
	Sous Total	1 420 163,97						1 420 163,97		800 482,37	
2812	compte 24										
	Amort agencet amégat terr			63 062,06		1 062,00		64 124,06		64 124,06	
2813	Constructions							623,00		9 970,55	
28156	Mat spécif exploit			471 565,44		7 521,00		479 086,44		479 086,44	
28158	Amort autres							5 860,40		5 860,40	
2815	Sous Total			477 425,84		7 521,00		484 946,84		484 946,84	
281	compte 2815										
	Sous Total			549 835,45		9 206,00		559 041,45		559 041,45	
28	compte 281										
	Sous Total			549 835,45		9 206,00		559 041,45		559 041,45	
28	compte 28										
	Sous Total			549 835,45		9 206,00		559 041,45		559 041,45	

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

N° de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes		
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	
	Total classe 2	2 356 769,98	1 169 517,05			4 269,60		9 206,00	2 361 039,58	1 178 723,05	2 361 039,58	1 178 723,05
4011	Fournisseurs	27 163,80	4 897,20	22 266,60				27 163,80	27 163,80			0,00
401	Sous Total	27 163,80	4 897,20	22 266,60				27 163,80	27 163,80			0,00
4041	Fournis immob	4 269,60		4 269,60				4 269,60	4 269,60			0,00
404	Sous Total	4 269,60		4 269,60				4 269,60	4 269,60			0,00
40	Sous Total	31 433,40	4 897,20	26 536,20				31 433,40	31 433,40			0,00
41	Clients	4 867,45						4 867,45	4 867,45		4 867,45	
41	Sous Total	4 867,45						4 867,45	4 867,45		4 867,45	
4511	Cpte rattach avec à subdiv par budg ann	121 106,72		31 433,40				134 777,89	134 777,89		103 344,49	
451	Sous Total	121 106,72		31 433,40				134 777,89	134 777,89		103 344,49	
45	Sous Total	121 106,72		31 433,40				134 777,89	134 777,89		103 344,49	
4713	Recettes perçues avant émission titres	13 671,17		13 671,17				13 671,17	13 671,17			0,00
471	Sous Total	13 671,17		13 671,17				13 671,17	13 671,17			0,00

Accusé de réception en préfecture
 062-216200684-20230411
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

Numero de Compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit	Débit	Credit
47	Sous Total compte 47			13 671,17	13 671,17			13 671,17	13 671,17		0,00
	Total classe 4	121 106,72	4 897,20	63 643,19	71 640,77			184 749,91	76 537,97	108 211,94	
580	Opérations d'ordre budgétaires			11 036,00	11 036,00			11 036,00	11 036,00		0,00
58	Sous Total compte 58			11 036,00	11 036,00			11 036,00	11 036,00		0,00
	Total classe 5			11 036,00	11 036,00			11 036,00	11 036,00		0,00
604	Achats études prestat serv équipt travaux					20 862,60		20 862,60		20 862,60	
60	Sous Total compte 60					20 862,60		20 862,60		20 862,60	
617	Etudes et recherches			1 404,00		1 404,00		1 404,00		1 404,00	
61	Sous Total compte 61			1 404,00		1 404,00		1 404,00		1 404,00	
66111	DA - immob corpo et incorpo			9 206,00		9 206,00		9 206,00		9 206,00	
681	Sous Total compte 681					9 206,00		9 206,00		9 206,00	
68	Sous Total compte 68					9 206,00		9 206,00		9 206,00	
	Total classe 6					31 472,60		31 472,60		31 472,60	

BALANCE REGLEMENTAIRE DES COMPTES DU GRAND LIVRE

Arrêtée à la date du 31/12/2022

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

N° de compte	Libellé de compte	Balance d'entrée		Opérations non-budgétaires		Opérations budgétaires		Totaux		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
706823	autres prestat service					13 671,17		13 671,17			13 671,17
706	Sous Total compte 706					13 671,17		13 671,17			13 671,17
708	Produits activités annexes					4 867,45		4 867,45			4 867,45
70	Sous Total compte 70					18 538,62		18 538,62			18 538,62
777	Quote part subv invest virée au résultat					1 830,00		1 830,00			1 830,00
77	Sous Total compte 77					1 830,00		1 830,00			1 830,00
	Total classe 7			79 145,50	87 143,08	37 572,20		20 368,62	2 610 685,71	2 514 179,12	20 368,62
	Total général	2 493 968,01	2 493 968,01	79 145,50	87 143,08	37 572,20	29 574,62	20 368,62	2 610 685,71	2 514 179,12	20 368,62

Accusé de réception en préfecture
062-216200684-20230411-20230411
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Balance des valeurs inactives

36115 - AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Arrêtée à la date du 31/12//2022

Exercice 2022

DESIGNATION DES COMPTES N° Intitulé Nature des valeurs inactives	DEBIT			CREDIT			SOLDES	
	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Balance d'entrée	Année en cours	TOTAL	Débiteurs	Créditeurs
861 Portefeuille NEANT								
Sous Total compte 861								
862 Correspondant NEANT								
Sous Total compte 862								
863 Prise en charge titre et valeur NEANT								
Sous Total compte 863								
TOTAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

36115 AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS

Exercice 2022

Vu et approuvé par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

MONCHERIE DEDERIC (1013504302-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le compte est exact et soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le compte est exact et soussigné affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **AVESNES-LE-COMTE EAU ASSAINISS** pendant l'année **2022** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

RICHARD MARTINE (1018225331-0), Inspecteur divisionnaire FIP classe normale

Vu par le représentant ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A , le

Page des signatures

Accusé de réception
062-216200634-20230404
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception : 08/05/2023

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_15-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023



ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Approbation du compte administratif 2022 du service public de l'eau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur l'Adjoint au Maire chargé des finances donne lecture chapitre par chapitre du compte administratif 2022 du service public de l'eau.

Hors la présence de Monsieur le Maire et sous la présidence de Monsieur l'Adjoint au Maire chargé des finances, le compte administratif 2022 est adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
21620063400055**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune EAU ET ASSAINISSEMENT**

**POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
D'AVESNES-LE-COMTE**

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Compte administratif

BUDGET : SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT de la Cne d'AVESNES (2)

ANNEE 2022

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_16-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 31 472,60	G 20 368,62	G-A -11 103,98
	Section d'investissement	B 6 099,60	H 9 206,00	H-B 3 106,40

		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 78 517,86 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 37 691,66 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
TOTAL (réalisations + reports)		P= A+B+C+D 37 572,20	Q= G+H+I+J 145 784,14	=Q-P 108 211,94

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 31 472,60	= G+I+K 98 886,48	67 413,88
	Section d'investissement	= B+D+F 6 099,60	= H+J+L 46 897,66	40 798,06
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 37 572,20	= G+H+I+J+K+L 145 784,14	108 211,94

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
Accusé de réception en préfecture 08/22/16201634/2022-041950210-vestiss Date de télétransmission : 17/04/2023 Date de rétablissement des dépenses 15/04/2023		0,00	0,00
ESTIP Plus - 06 26 22 22 22		0,00	0,00

EAU ET ASSAINISSEMENT - SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT de la Cne d'AVESNES - CA - 2022

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_16-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	90 000,00	22 266,60	0,00	0,00	67 733,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		90 000,00	22 266,60	0,00	0,00	67 733,40
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		90 000,00	22 266,60	0,00	0,00	67 733,40
023	Virement à la section d'investissement (4)	4 141,86				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 206,00	9 206,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 347,86	9 206,00			4 141,86
TOTAL		103 347,86	31 472,60	0,00	0,00	71 875,26
Pour information		0,00				
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1						

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 000,00	18 538,62	0,00	0,00	4 461,38
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		23 000,00	18 538,62	0,00	0,00	4 461,38
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 000,00	18 538,62	0,00	0,00	4 461,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 830,00	1 830,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 830,00	1 830,00			0,00
TOTAL		24 830,00	20 368,62	0,00	0,00	4 461,38
Pour information		78 517,86				
R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	155 209,52	4 269,60	0,00	150 939,92
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	155 209,52	4 269,60	0,00	150 939,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	155 209,52	4 269,60	0,00	150 939,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 830,00	1 830,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 830,00	1 830,00		0,00
	TOTAL	157 039,52	6 099,60	0,00	150 939,92
	Pour information	0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	106 000,00	0,00	0,00	106 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	106 000,00	0,00	0,00	106 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	106 000,00	0,00	0,00	106 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	4 141,86			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	9 206,00	9 206,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	13 347,86	9 206,00		4 141,86
	TOTAL	119 347,86	9 206,00	0,00	110 141,86
	Pour information	37 691,66			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) Absence de répartition en dépenses, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé est financé par la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Les opérations pour compte de tiers figurent sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Date de mise en préfecture : 17/04/2023

Date de mise en préfecture : 17/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	22 266,60		22 266,60
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	9 206,00	9 206,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	Dépenses d'exploitation – Total	22 266,60	9 206,00	31 472,60

+	D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	31 472,60
---	---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 830,00	1 830,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 269,60	0,00	4 269,60
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement –Total	4 269,60	1 830,00	6 099,60

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1	0,00
---	--	-------------

=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE	6 099,60
---	--	-----------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	18 538,62		18 538,62
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 830,00	1 830,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	18 538,62	1 830,00	20 368,62

+

R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1	78 517,86
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	98 886,48
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 206,00	9 206,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	0,00	9 206,00	9 206,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1	37 691,66
---	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	46 897,66
---	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_16-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	90 000,00	22 266,60	0,00	0,00	67 733,40
604	Achats d'études, prestations de services	20 000,00	20 862,60	0,00	0,00	-862,60
61523	Entretien, réparations réseaux	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 404,00	0,00	0,00	-1 404,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)		90 000,00	22 266,60	0,00	0,00	67 733,40
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		90 000,00	22 266,60	0,00	0,00	67 733,40
023	Virement à la section d'investissement	4 141,86				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	9 206,00	9 206,00			0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 206,00	9 206,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 347,86	9 206,00			4 141,86
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 347,86	9 206,00			4 141,86
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		103 347,86	31 472,60	0,00	0,00	71 875,26
Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 000,00	18 538,62	0,00	0,00	4 461,38
7068	Autres prestations de services	13 000,00	13 671,17	0,00	0,00	-671,17
7083	Locations diverses	10 000,00	4 867,45	0,00	0,00	5 132,55
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		23 000,00	18 538,62	0,00	0,00	4 461,38
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		23 000,00	18 538,62	0,00	0,00	4 461,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 830,00	1 830,00			0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 830,00	1 830,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 830,00	1 830,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		24 830,00	20 368,62	0,00	0,00	4 461,38
Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1		78 517,86				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	155 209,52	4 269,60	0,00	150 939,92
2315	Installat°, matériel et outillage techni	155 209,52	4 269,60	0,00	150 939,92
Total des dépenses d'équipement		155 209,52	4 269,60	0,00	150 939,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		155 209,52	4 269,60	0,00	150 939,92
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 830,00	1 830,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	1 830,00	1 830,00		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 830,00	1 830,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 830,00	1 830,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		157 039,52	6 099,60	0,00	150 939,92
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	106 000,00	0,00	0,00	106 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	106 000,00	0,00	0,00	106 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	106 000,00	0,00	0,00	106 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	106 000,00	0,00	0,00	106 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 141,86			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	9 206,00	9 206,00		0,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 062,00	1 062,00		0,00
28131	Bâtiments	623,00	623,00		0,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00		0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	7 521,00	7 521,00		0,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION	13 347,86	9 206,00		4 141,86
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	13 347,86	9 206,00		4 141,86
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	119 347,86	9 206,00	0,00	110 141,86
	Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1	37 691,66			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.
(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.
(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.
(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : DERACCORDEMENT ET GESTION ECOLOGIQUE DES EAUX PLUVIALES

Pour information

Art. (2)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
DEPENSES		155 209,52	A	4 269,60	0,00	150 939,92	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	155 209,52		4 269,60	0,00	150 939,92		0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	155 209,52		4 269,60	0,00	150 939,92		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (3)		
RECETTES		106 000,00	c	0,00	0,00	106 000,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	106 000,00		0,00	0,00	106 000,00		0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	106 000,00		0,00	0,00	106 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (4)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C-A	-4 269,60	D-B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 830,00	1 830,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 830,00	1 830,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 830,00	1 830,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 830,00	0,00	0,00	1 830,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		13 347,86	9 206,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		13 347,86	9 206,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28121	Aménagement Terrains nus	1 062,00	1 062,00
28131	Bâtiments	623,00	623,00
281311	Bâtiments d'exploitation	0,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	7 521,00	7 521,00
281561	Service de distribution d'eau	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	4 141,86	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 206,00	0,00	37 691,66	0,00	46 897,66

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 830,00
Ressources propres disponibles	IV	46 897,66
Solde	V = IV – II (3)	45 067,66

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A8.3

A8.3 –OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES (uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)	C4

C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	103 347,86	31 472,60	0,00	31 472,60
RECETTES	103 347,86	20 368,62	0,00	20 368,62
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	157 039,52	6 099,60	0,00	6 099,60
RECETTES	157 039,52	9 206,00	0,00	9 206,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
EXPLOITATION				
DEPENSES	103 347,86	31 472,60	0,00	31 472,60
RECETTES	103 347,86	20 368,62	0,00	20 368,62
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	157 039,52	6 099,60	0,00	6 099,60
RECETTES	157 039,52	9 206,00	0,00	9 206,00
TOTAL AGREGE DES DEPENSES	260 387,38	37 572,20	0,00	37 572,20
TOTAL AGREGE DES RECETTES	260 387,38	29 574,62	0,00	29 574,62

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

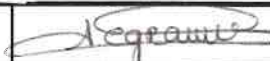





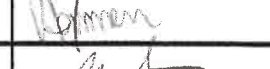

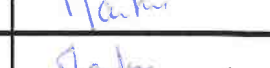









IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 18
 Nombre de suffrages exprimés : 18
 VOTES :
 Pour : 18
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par (1), M Alexandre HULOT
 A Avesnes le 07/04/2023
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Avesnes le 07/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BREFORT Sophie	
CAUET Murielle	
COUSIN Jeanne-Marie	
DAMBREVILLE Florence	
DARRAS Aurélien	
GABEZ Sylvie	
HEIRMAN Lucas	
HULOT Alexandre	
LAURENT Anne	
MARTIN Micheline	
NICK Jacques	
PETIT Guillaume	
PETIT Huguette	
PETIT Yves	
RICHARD Brigitte	
THILLIEZ Arnould	
TURPIN Franck	
VANHOVE Sébastien	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
 062-216200634-20230411-20230411_16-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_16-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_16-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

EAU de AVESNES LE COMTE
DELIBERATION
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTION DES RESULTATS

Lors du vote du compte administratif
 Nombre de membres en exercice 13
 Nombre de membres présents 13
 Nombre de suffrages exprimés 13
 Votes Contre Pour

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats
 Nombre de membres en exercice 13
 Nombre de membres présents 13
 Nombre de suffrages exprimés 13
 Votes Contre Pour

Date de la convocation...
 Séance du 14/04/2023 à 19 heures.

Le M. BERTOUT réuni sous la présidence (1) de M. BERTOUT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par M. HUBERT, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative, 1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi:


LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		78 517,86 €	0,00 €	37 691,66 €	0,00 €	116 209,52 €
Part affectée à investiss						
Opérations de l'exercice	31 472,60 €	20 368,62 €	6 099,60 €	9 206,00 €	37 572,20 €	29 574,62 €
Totaux	31 472,60 €	98 886,48 €	6 099,60 €	46 897,66 €	37 572,20 €	145 784,14 €
Résultat de clôture		67 413,88 €		40 798,06 €		108 211,94 €
			40 798,06 €			
			40 798,06 €			


Besoin de financement
 Excédent de financement
 Restes à réaliser DEPENSES
 Restes à réaliser RECETTES
 Besoin total de financement
 Excédent total de financement

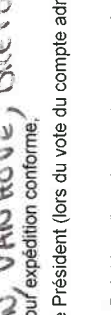
- 2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.
- 4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros.
- 5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement


67 413,88 € au compte 1068 (recette d'investissement)
 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)
 Pour expédition conforme,


On signé au registre des délibérations MM. BERTOUT, HUBERT, DAMAREVILLE, HILLIER, GABEZ, TOFFIN, NICHARD, NICK, CAVET, LAUREN, PETIT H, PETIT G, HEIRMAN, MARTIN, DARRAS, PETIT Y, COUSIN, VANHOVE, BREFOAT


Le Président (lors du vote du compte administratif),  Le Maire Sébastien BERTOUT

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),  Sébastien BERTOUT

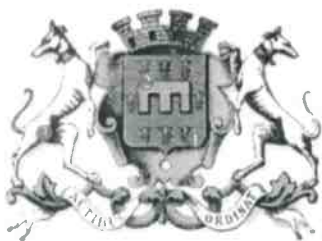
 Florent Bienan

 Sébastien BERTOUT

 Sébastien BERTOUT

 Sébastien BERTOUT

1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
 2) En fonction des données communiquées par le comptable



ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Approbation du budget primitif 2023 du service public de l'eau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Monsieur le Maire présente le Budget primitif 2023 du service public de l'eau et propose de procéder au vote de celui-ci.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2023 du service public de l'eau.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

**Numéro SIRET
21620063400055**

**COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
Commune EAU ET ASSAINISSEMENT**

**POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
D'AVESNES-LE-COMTE**

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif (projet de budget)

BUDGET : SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT de la Cne d'AVESNES (2)

ANNEE 2023

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget 3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections 4

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 5

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 17

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 18

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures 19

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_18-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E	88 443,88	21 030,00
		+	+
R	E		
P	O	0,00	0,00
R	T	(si déficit)	(si excédent)
S	S	0,00	67 413,88
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		88 443,88	88 443,88

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E	100 004,06	59 206,00
		+	+
R	E		
P	O	0,00	0,00
R	T	(si solde négatif)	(si solde positif)
S	S	0,00	40 798,06
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		100 004,06	100 004,06

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	188 447,94	188 447,94
----------------------------	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	90 000,00	0,00	79 237,88	0,00	79 237,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		90 000,00	0,00	79 237,88	0,00	79 237,88
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		90 000,00	0,00	79 237,88	0,00	79 237,88
023	Virement à la section d'investissement (6)	4 141,86		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	9 206,00		9 206,00	0,00	9 206,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		13 347,86		9 206,00	0,00	9 206,00
TOTAL		103 347,86	0,00	88 443,88	0,00	88 443,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	88 443,88
---	------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 000,00	0,00	19 200,00	0,00	19 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		23 000,00	0,00	19 200,00	0,00	19 200,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		23 000,00	0,00	19 200,00	0,00	19 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 830,00		1 830,00	0,00	1 830,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		1 830,00		1 830,00	0,00	1 830,00
TOTAL		24 830,00	0,00	21 030,00	0,00	21 030,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	67 413,88
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	88 443,88
---	------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	7 376,00
---	-----------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	16 700,00	0,00	16 700,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	155 209,52	0,00	81 474,06	0,00	81 474,06
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	155 209,52	0,00	98 174,06	0,00	98 174,06
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	155 209,52	0,00	98 174,06	0,00	98 174,06
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 830,00		1 830,00	0,00	1 830,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 830,00		1 830,00	0,00	1 830,00
	TOTAL	157 039,52	0,00	100 004,06	0,00	100 004,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 004,06
---	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	106 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	106 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	106 000,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00
	Accusé de réception en préfecture 06/22/16201601/2023/16201601-8-BF Date de télétransmission : 17/04/2023 Date de réception en préfecture : 17/04/2023	4 141,86		0,00	0,00	0,00

EAU ET ASSAINISSEMENT - SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT de la Cne d'AVESNES - BP (projet de budget) - 2023

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	9 206,00		9 206,00	0,00	9 206,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 347,86		9 206,00	0,00	9 206,00
TOTAL		119 347,86	0,00	59 206,00	0,00	59 206,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	40 798,06
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 004,06
---	-------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	7 376,00
---	-----------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

Accusé de réception en préfecture 062-216200634-20230411-20230411_18-BF Date de télétransmission : 17/04/2023 Date de réception préfecture : 17/04/2023
--

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	79 237,88		79 237,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	9 206,00	9 206,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		79 237,88	9 206,00	88 443,88

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	88 443,88
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 830,00	1 830,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	16 700,00	0,00	16 700,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	81 474,06	0,00	81 474,06
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		98 174,06	1 830,00	100 004,06

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 004,06
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_18-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	19 200,00		19 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 830,00	1 830,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes d'exploitation – Total	19 200,00	1 830,00	21 030,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	67 413,88
---	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	88 443,88
---	------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	50 000,00	0,00	50 000,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		9 206,00	9 206,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	50 000,00	9 206,00	59 206,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	40 798,06
--	------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 004,06
---	-------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	90 000,00	79 237,88	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	20 000,00	22 000,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	70 000,00	57 237,88	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		90 000,00	79 237,88	0,00
66	Charges financières (b) (8)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		90 000,00	79 237,88	0,00
023	Virement à la section d'investissement	4 141,86	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	9 206,00	9 206,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	9 206,00	9 206,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		13 347,86	9 206,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		13 347,86	9 206,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		103 347,86	88 443,88	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	88 443,88
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	23 000,00	19 200,00	0,00
7068	Autres prestations de services	13 000,00	13 000,00	0,00
7083	Locations diverses	10 000,00	6 200,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		23 000,00	19 200,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		23 000,00	19 200,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	1 830,00	1 830,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 830,00	1 830,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 830,00	1 830,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		24 830,00	21 030,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	67 413,88
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	88 443,88
---	------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	16 700,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	16 700,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	155 209,52	81 474,06	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	155 209,52	81 474,06	0,00
Total des dépenses d'équipement		155 209,52	98 174,06	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		155 209,52	98 174,06	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	1 830,00	1 830,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 830,00	1 830,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 830,00	1 830,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 830,00	1 830,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		157 039,52	100 004,06	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 004,06
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	106 000,00	50 000,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	106 000,00	50 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		106 000,00	50 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		106 000,00	50 000,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation	4 141,86	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	9 206,00	9 206,00	0,00
28121	Aménagement Terrains nus	1 062,00	1 062,00	0,00
28131	Bâtiments	623,00	623,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	7 521,00	7 521,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		13 347,86	9 206,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		13 347,86	9 206,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		119 347,86	59 206,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	40 798,06
--	------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	100 004,06
---	-------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 100 (1)
LIBELLE : DERACCORDEMENT ET GESTION ECOLOGIQUE DES EAUX PLUVIALES

Pour information

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 5 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111 Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	45 000,00
---	------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 830,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 830,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 830,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 830,00	0,00	0,00	1 830,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 206,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		9 206,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28121	Aménagement Terrains nus	1 062,00	0,00
28131	Bâtiments	623,00	0,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	7 521,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	9 206,00	0,00	40 798,06	0,00	50 004,06

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 830,00
Ressources propres disponibles	IV	50 004,06
Solde	V = IV – II (6)	48 174,06

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

















IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 07/04/2023

Présenté par (1), H BERTOUT Sébastien
 A Avesnes le Comte, le 14/04/2023
 (1),

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A Avesnes le Comte, le 14/04/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BERTOUT Sébastien	
BREFORT Sophie	
CAUET Murielle	
COUSIN Jeanne-Marie	
DAMBREVILLE Florence	
DARRAS Aurélien	
GABEZ Sylvie	
HEIRMAN Lucas	
HULOT Alexandre	
LAURENT Anne	
MARTIN Micheline	
NICK Jacques	
PETIT Guillaume	
PETIT Huguette	
PETIT Yves	
RICHARD Brigitte	
THILLIEZ Arnould	
TURPIN Franck	
VANHOVE Sébastien	

Certifié exécutoire par (1) compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le
 062-216200634-20230411-20230411_18-BF
 Date de télétransmission : 17/04/2023
 Date de réception préfecture : 17/04/2023

A. le

EAU ET ASSAINISSEMENT - SERVICE EAU et ASSAINISSEMENT de la Cne d'AVESNES - BP (projet de budget) - 2023

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant :

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_18-BF
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023



ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Subventions aux associations pour l'année 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les demandes de subventions sollicitées par les associations ;

Vu le budget primitif 2023 de la commune ;

Considérant l'apport de la vie associative pour le dynamisme et l'attractivité de la commune ;

Considérant que le soutien à la vie associative est indispensable pour favoriser le vivre ensemble et renforcer le lien social ;

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer des subventions aux 19 associations reprises dans le tableau en annexe du présent rapport pour un montant total de 22 760 €.

Le Conseil Municipal, hors la présence de Monsieur HEIRMAN Lucas, Mme CAUET Murielle, Monsieur TURPIN Franck et Monsieur PETIT Yves après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide les propositions de subventions pour les 19 associations reprises dans le tableau annexé à la présente délibération pour un montant total de 22 760 €.
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser les opérations comptables correspondantes



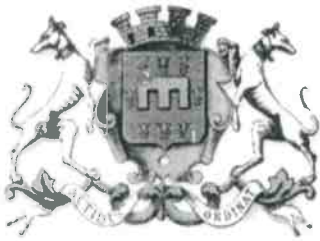
Pour extrait conforme,
De Maire,
Sébastien BERTOUT

COMMUNE D'AVESNES-LE-COMTE

Subventions aux associations

Année 2023

NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	Montant proposé
Harmonie La Cécilienne	3 000 €
Archers Les Jeunes	700 €
Gymnastique féminine	600 €
Association des Anciens Combattants	250 €
Comité de Jumelage Avesnes-Livernon	300 €
Société de chasse Le Garenne Avesnois	500 €
Amicale du personnel	2 660 €
Club de l'Amitié	200 €
Coopérative Ecole Ferry/Verlainne	1 000 €
Lire et connaître	100 €
Atrébate Football Club	5 500 €
La boule Avesnoise	150 €
Association des jeunes sapeurs pompiers	500 €
La Pétanque Avesnoise	1 000 €
Association de sauvegarde du patrimoine de l'Eglise St Nicolas	300 €
FESTI AVESNES	3 500 €
Tennis Club Avesnes-Aubigny	1 900 €
APEL Notre Dame	100 €
APE Ecoles Publiques maternelle et elementaire	500 €
TOTAL	22 760 €



ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Subventions au Centre Communal d'Action Sociale pour l'année 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget primitif 2023 du Centre Communal d'Action Sociale ;

Considérant l'action du Centre Communal d'Action Sociale en direction des jeunes, des aînés et des plus fragiles ;

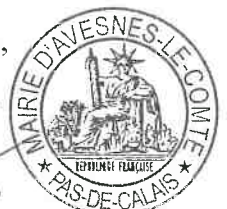
Considérant que le rôle du CCAS est indispensable pour lutter contre les inégalités et la pauvreté ;

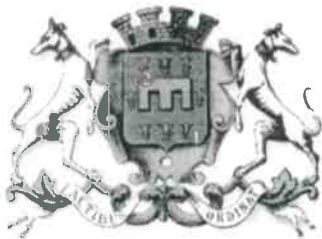
Il est proposé d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention annuelle pour l'année 2023 d'un montant de 12 000 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Valide l'octroi d'une subvention de 12 000 € au profit du Centre Communal d'Action Sociale d'AVESNES LE COMTE
- Autorise Monsieur le Maire à réaliser les opérations comptables afférentes.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT





ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : FARDA 2023 – subvention du Conseil départemental au titre de l'aide à la voirie communale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le programme d'aide du Département du Pas-de-Calais en faveur des territoires ruraux (FARDA) volet Aide à la Voirie Communale

Considérant le projet de réfection des voiries communales (rue des fossés haute, secteur rue des Aubépinés, secteur devant le Monument aux morts, rue Ledru) pour un coût total de travaux HT de 38 358 € HT ;

Considérant que ce projet peut faire l'objet de la part du Conseil départemental d'une aide dans le cadre du programme FARDA 2023, au titre de l'aide à la voirie communale pour accompagner tous types de travaux sur les voies communales ;

Considérant que l'aide du Conseil départemental du Pas-de-Calais est de nature à faciliter la mise en œuvre de ce projet ;

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve le projet de travaux sur les voies communales,
- Sollicite du Conseil Départemental du Pas-de-Calais, une subvention dans le cadre du programme FARDA 2023 « aide à la voirie communale » à hauteur de 15 000 €,
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Départemental du Pas-de-Calais la possibilité de débiter les travaux
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tous les actes utiles à la finalisation de cette demande de subvention.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_21-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT





ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : demande de subvention auprès du Conseil départemental du Pas-de-Calais au titre des opérations de sécurité à maîtrise d'ouvrage communale (OSMOC)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le programme d'aide du Département du Pas-de-Calais en faveur des opérations de sécurité à maîtrise d'ouvrage communale (OSMOC) ;

Considérant que la sécurisation des entrées de la commune et de la rue de la Poste est nécessaire en permettant la réduction de la vitesse ;

Considérant le projet présenté d'installation d'aménagements de sécurité rue Louis Petit, rue Albert Derbecourt et rue de la Poste pour un coût total de travaux de 16 098,50 € HT ;

Considérant que ce projet peut faire l'objet de la part du Conseil départemental d'une aide dans le cadre des opérations de sécurité à maîtrise d'ouvrage communale (OSMOC) ;

Considérant que l'aide du Conseil départemental du Pas-de-Calais est de nature à faciliter la mise en œuvre de ce projet ;

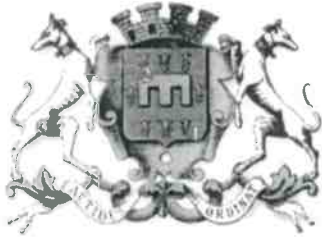
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve le projet d'installation d'aménagements de sécurité rue Louis Petit, rue Albert Derbecourt et rue de la Poste
- Sollicite du Conseil départemental du Pas-de-Calais, une subvention dans le cadre des opérations de sécurité à maîtrise d'ouvrage communale à hauteur de 6 268 €, soit 40% du coût des travaux HT
- Sollicite du Conseil Départemental du Pas-de-Calais la possibilité de débiter les travaux
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tous les actes utiles à la finalisation de cette demande de subvention.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_22-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT



ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : demande de subvention auprès du Conseil départemental du Pas-de-Calais au titre des amendes de police

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le programme d'aide du Département du Pas-de-Calais au titre des amendes de police ;

Considérant que la sécurisation des entrées de la commune et de la rue de la Poste est nécessaire en permettant la réduction de la vitesse ;

Considérant le projet présenté d'installation d'aménagements de sécurité rue Louis Petit, rue Albert Derbecourt et rue de la Poste pour un coût total de travaux de 16 098,50 € HT ;

Considérant que ce projet peut faire l'objet de la part du Conseil départemental d'une aide dans le cadre des amendes de police

Considérant que l'aide du Conseil départemental du Pas-de-Calais est de nature à faciliter la mise en œuvre de ce projet ;

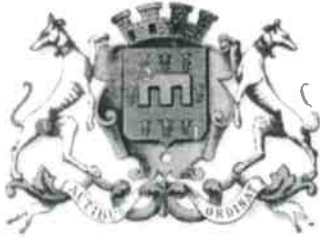
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve le projet d'installation d'aménagements de sécurité rue Louis Petit, rue Albert Derbecourt et rue de la Poste
- Sollicite du Conseil départemental du Pas-de-Calais, une subvention dans le cadre des amendes de police à hauteur de 6 268 €, soit 40%
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter du Conseil Départemental du Pas-de-Calais la possibilité de débiter les travaux
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires et à signer tous les actes utiles à la finalisation de cette demande de subvention.

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_23-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT





ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Avis du Conseil Municipal sur les rythmes scolaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n°2017-1108 du 27/06/2017 relatif aux dérogations à l'organisation de la semaine scolaire des écoles maternelle et élémentaire publiques ;

Vu l'avis unanime du conseil d'école en date du 6 mars 2023 ;

Depuis Septembre 2017, le rythme scolaire d'enseignement dans les écoles maternelle et élémentaire d'Avesnes-le-Comte est dérogatoire et réparti sur 4 jours

Tous les 3 ans, une nouvelle délibération doit être présentée même si la commune souhaite une reconduction à l'identique. Cette dérogation avait été renouvelée en mars 2020.

Le cadre général de l'organisation du temps scolaire est défini par l'article D 521-10 du code de l'éducation qui prévoit 24 heures d'enseignement hebdomadaire sur 9 demi-journées, incluant le mercredi matin, - 5h30 maximum par journée et 3h30 maximum par demi-journée de classe, - 1h30 minimum de pause méridienne. Des adaptations ne peuvent pas avoir pour effet d'organiser les enseignements sur moins de 8 demi-journées par semaine, ni sur plus de 24 heures hebdomadaires, ni sur plus de 6 heures par jour, ni sur plus de 3h30 par demi-journée.

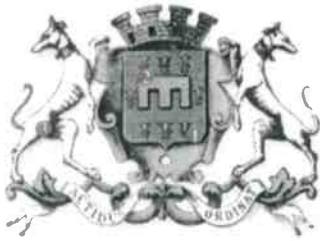
A l'unanimité, les membres des conseils des écoles élémentaire et maternelle réunis le 6 Mars 2023 ont émis un avis favorable sur le maintien de la semaine scolaire sur 4 jours.

La décision revenant au Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN), le conseil municipal est invité à émettre son avis sur cette question

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité émet un avis favorable quant à la reconduction, à titre dérogatoire, de l'enseignement par semaine de 8 demi-journées, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à la rentrée scolaire 2023 pour 3 années dans les écoles maternelle et élémentaire d'Avesnes-le-Comte

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT





ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Fixation des tarifs de cantine et de garderie scolaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la hausse de la facturation des repas par le collège d'Avesnes-le-Comte et la hausse des coûts de l'énergie et du personnel d'encadrement ;

Considérant la nécessité d'adapter la tarification de la cantine scolaire et de la garderie pour une meilleure équité et cohérence entre les familles et en particulier entre les familles avesnoises et non avesnoises

Considérant la volonté de maintenir une tarification de la cantine adaptée à la situation et la composition des familles ;

Il est proposé d'adopter une nouvelle grille tarifaire de cantine qui tient compte du Quotient Familial de la Caisse d'Allocations Familiales.

Les nouveaux tarifs proposés pour la cantine scolaire sont les suivants :

	Tranche 1 Quotient Familial supérieur à 1000	Tranche 2 Quotient Familial compris entre 650 et 1000	Tranche 3 Quotient Familial inférieur à 650
Elèves avesnois et élèves inscrits en classe ULIS	3,55 €	2,50 €	1 €
Elèves non-avesnois		5 €	
Personnel communal		2,50 €	

Affiché en mairie le 11/04/2023
062216200634-20230411-20230211_25.DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de dépôt en mairie : 17/04/2023

Les nouveaux tarifs pour la garderie sont :

- Pour les avesnois et élèves en classe ULIS : 1,20 € par garderie
- Pour les non-avesnois : 1,60 € par garderie

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve les nouveaux tarifs de cantine et garderie scolaires qui entreront en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2023.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOÛT





DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre,
Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume,
Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Indemnisation des congés non pris en cas de cessation définitive d'activité

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°85-1250 du 26 novembre 1985 relatif aux congés annuels des fonctionnaires territoriaux, notamment l'article 5,

Vu la directive 2003/88/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant certains aspects de l'aménagement du temps de travail,

Le Maire expose à l'assemblée qu'en principe, le statut de la fonction publique territoriale ne permet pas, pour des congés non pris, de verser une indemnité compensatrice.

Néanmoins, la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne et le juge administratif français affirment que, lors d'une cessation de la relation de travail (*retraite pour invalidité, décès, mutation...*), les congés annuels non pris en raison d'arrêts pour maladie, doivent désormais être indemnisés.

Ainsi, les congés annuels non pris avant la fin de la relation de travail du fait de la maladie doivent faire l'objet d'une indemnisation (*Cour administration d'appel de Bordeaux 13 juil. 2017 n°14BX03684*), dans les limites suivantes :

- L'indemnisation maximale est fixée à 20 jours maximum par année civile pour 5 jours de travail par semaine,
- L'indemnisation se fait selon une période de report limitée à 15 mois après le terme de l'année au cours de laquelle les congés ont été générés.

L'indemnisation doit être calculée en référence à la rémunération que l'agent aurait normalement perçue s'il avait réellement bénéficié de ses congés annuels.

Les agents qui n'ont pas pu prendre tous leurs congés avant la cessation de la relation de travail, pour des motifs indépendants de leur volonté et tirés de l'intérêt du service, ont également droit au paiement de ces congés (*Cour administrative d'appel de Marseille, 6 juin 2017, n°15MA02573*).

Enfin, le juge européen reconnaît, pour les congés annuels non pris en raison du décès de l'agent, une indemnisation en faveur de ses ayants droit (*Cour de justice de l'Union européenne, 6 novembre 2018, affaires jointes C 569/16 et C 570/16*).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité

- D'autoriser l'indemnisation des congés annuels non pris lors de la cessation de la relation de travail en raison de la maladie, départ en retraite, de motifs tirés de l'intérêt du service ou du décès de l'agent.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT





ARRONDISSEMENT D'ARRAS

VILLE D'AVESNES-LE-COMTE

Le **mardi 11 Avril 2023** à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, salle du Conseil en mairie d'AVESNES-LE-COMTE sous la Présidence de Monsieur Sébastien BERTOUT, Maire, suite à la convocation en date du vendredi 7 avril 2023, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mr BERTOUT Sébastien, Mme GABEZ Sylvie, Mr HULOT Alexandre, Mr NICK Jacques, Mme CAUET Murielle, Mr THILLIEZ Arnould, Mr PETIT Guillaume, Mr HEIRMAN Lucas, Mme PETIT Huguette, Mme MARTIN Micheline, Mr DARRAS Aurélien, Mr PETIT Yves, Mr VANHOVE Sébastien, Mme BREFORT Sophie

Etaient excusés : Mr TURPIN Franck représenté par M NICK Jacques, Mme Florence DAMBREVILLE représentée par M HULOT Alexandre, Mme RICHARD Brigitte représentée par Mme GABEZ Sylvie, Mme LAURENT Anne représentée par Mme MARTIN Micheline, Mme COUSIN Jeanne-Marie représentée par M PETIT Yves

Secrétaire de séance : Mme GABEZ Sylvie

Objet : Modifications des Commissions communales

Vu les articles L2121-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la démission du Conseil Municipal de Madame Manuella GOMES en date du 17 janvier 2023

Considérant son remplacement par Madame Sophie BREFORT ;

Considérant que les commissions municipales sont des instances d'études qui émettent de simples avis et formulent des propositions, préparatoires et utiles à la prise de décisions par l'assemblée délibérante ;

Considérant par ailleurs que leur composition doit respecter le principe de pluralité des groupes composant le conseil municipal ;

Il est proposé que Madame Sophie BREFORT suite à sa demande, devienne membre des commissions N°4 (Actions sociales, insertion sociale et professionnelle, développement économique) et N°6 (Séniors, personnes en situation de handicap).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de modifier la composition des commissions N°4 (Actions sociales, insertion sociale et professionnelle, développement économique) et N°6 (Séniors, personnes en situation de handicap) avec le remplacement de Madame Manuella GOMES par Madame Sophie BREFORT

Accusé de réception en préfecture
062-216200634-20230411-20230411_27-DE
Date de télétransmission : 17/04/2023
Date de réception préfecture : 17/04/2023

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Sébastien BERTOUT

